THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1746. I. vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sereníssime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Décembre 1746. I. vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	14.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1746. I. vol.

ARTICLE CXXVI.

PINACOTHECA Scriptorum qui hodiè vivunt Litteris illustrium, &c. Decas V. Augustæ Vindelicorum 1746. C'est-à-dire, *Recueil des portraits des Sçavans les plus célébres qui vivent aujourd'hui. Par M. Brucker, Membre de l'Académie Royale de Berlin, cinquiéme Décade. A Ausbourg 1746.*

Voici un Ouvrage dicté par l'amour des Sciences, & destiné à en redoubler les progrès par l'attrait de la récompense la plus propre à intéresser les gens de Lettres. Jusqu'ici on avoit attendu la fin de la vie des hommes illustres pour informer le Public du détail de leurs actions, célébrer leurs talens, honorer leurs vertus. Les Académies, les différens Journaux où la coutume des éloges s'est introduite, attendoient tranquillement ce terme, & ne le prévenoient pas : mais M. Bruker plus zélé pour l'honneur des Sçavans, devance cette époque, & s'empresse de faire jouir les gens de Lettres de son tems d'une gloire, qui jusqu'ici ne leur avoit été réservée qu'après leur mort, & qui se trouvoit en quelque sorte stérile pour leur satisfaction. Il y joint le Catalogue de leurs Ouvrages, & peu content de faire connoître à l'esprit

leur caractére, & les divers genres de leur érudition, il présente aux yeux leurs portraits d'une gravure très-fine & très-bien dessinée, qui cependant, à en juger par les objets que nous avons sous les yeux, ne rend pas toujours leur figure avec justesse ni avec avantage. Cette Collection, quand elle sera complette, n'en aura pas moins de quoi former un des plus riches ornemens de nos Bibliothéques.

Nous regrétons de n'avoir point été à portée de parler des quatre premiéres parties, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. La cinquiéme, dont nous allons rendre compte, renferme comme chacune des autres, une Décade d'éloges historiques, ou dix éloges différens.

Le premier éloge est celui de Henri, Comte de Bunau, Chevalier de Malthe, Conseiller intime & actuel du feu Empereur Charles VII, son Ministre Plénipotentiaire auprès des Etats de la

basse Saxe, né d'une famille ancienne & illustre le 5 de Juin 1697, à Leucopetra : c'est sans doute Weissenfels en Saxe qu'on a voulu indiquer. Ses Ouvrages sont :

Réflexions sur le surnom de Grand, commun dans la race des Empereurs François. Supplément des Act. Erud. Lipf. tom. 6. page 218.

Dissertation sur les monnoyes d'Allemagne, Lipf. 1716 & 1730. Journ. de Trévoux 1718, Art. 6. 4°.

Vie de Frideric I. Lipf. 1726 4°.

Histoire des Empereurs & de l'Empire Germanique IV. vol. in-4°. Lipf. 1728.

Examen des Dissertations sur la Jurisdiction féodale, & sur la supériorité féodale de Wenceslas Xavier de Pucholtz, Lipf. 1718 4°.

Courte & solide explication du droit de succession de la Maison de Saxe aux Duchés de Juliers, de Cleves, & de Berg, Lipf. 1733, insérée en Allemand, Latin &

François dans le huitiéme tome du Recueil de du Rousset sur les intérêts des Puissances.

Le second éloge est celui :

D'Antoine-François Gorius, ou Gori, né à Florence d'une Famille noble le 13 Décembre 1691, Prêtre de l'Eglise & du Baptistaire de S. Jean, de la Société Royale de Londres, de l'Académie de la Crusca, Professeur d'Histoire, Editeur d'un grand nombre de monumens anciens, & d'Ouvrages de belles Lettres.

Le troisiéme éloge a pour objet :

Jean-George Wolch, Docteur & Professeur en Théologie de l'Université d'Ienne en Turinge, né à Meiningen en Saxe le 13 Juin 1693, Conseiller Ecléfiastique des Ducs de Saxe, Auteur & Editeur de plusieurs Ouvrages de belles Lettres, d'Erudition, de Philosophie, de Théologie ; le plus considérable de ces derniers, est une Histoire Ecléfiastique du nouveau Testament I. vol. *in*-4°. à Iene

1744, & un tome pareil des Mélanges Sacrés.

Le quatriéme Article regarde :

Jean Lamius, ou Lamio, né à Sainte Croix, petite Ville de Toscane sur l'Arno, le 8 Février 1698, Professeur d'Histoire Ecléſiaſtique & Sacrée dans l'Athenée de Florence, & d'Histoire Universelle dans l'Académie Royale des Nobles. Ses Ouvrages les plus intéressans sont, une Dissertation *in*-4°. Venise 1730, sur la vraie Foi des Peres de Nicée : un Traité sur l'érudition des Apôtres, à Florence 1738. *in*-8°. Et ses éditions les plus considérables sont, les Œuvres de Meursius en 12 tomes. (Le volume & le lieu d'impression ne sont point marqués :) & les délices des Sçavans 15 vol. *in*-8°. formant un Recueil de Lettres, de diplomes, d'actes du moyen âge. A Florence 1736.

Le cinquiéme Sçavant dont on fait ici mention, est George Gebaver, Conseiller Aulique du Roi

d'Angleterre, Electeur d Hanovre, & Professeur en Droit en l'Académie de Georges Auguste, né à Breslau en Silesie le 16 d'Oct. 1690. Ses principaux Ouvrages sont des Observations publiées séparément, *in*-4°. A Leipsik 1719, 1720 sur Marcus Agrippa, sur Romulus, sur Numa Pompilius, sur Tullus Hostilius, sur l'Impératrice Judith, celle sans doute qui fut femme de Louis le Debonnaire, & mere de Charles le Chauve : une Diatypose, ou des Tableaux de l'Histoire des principaux Royaumes & Etats de l'Europe. A Leipsik, *in*-4°. d'abord en 1733, ensuite en 1738 : diverses questions de Droit, relatives aux affaires d'Allemagne, &c.

Le sixiéme est :

Albert Haller, né le 16 Octobre 1708. à Berne, Docteur en Médecine & Physique, premier Médecin de l'Electeur d'Hanovre, Roi d'Angleterre, son Conseiller Aulique, Professeur en Mé-

decine, Anatomie, Chirurgie, Botanique, membre de la Société Royale de Londres, &c.

Ses Ouvrages ſont, pluſieurs Diſſertations publiées ſéparément ſur divers objets de ſa profeſſion, & une édition des Inſtitutions de Médecine du célébre Boerhaave.

Le ſeptiéme eſt,

Jean-Henri Schulze, né à Colbitz, dans le Duché de Magdebourg le 12 Mai 1687, Profeſſeur public & ordinaire de Médecine, d'Eloquence, d'Antiquités, dans l'Académie Fridericienne de Berlin, membre de la Société Royale de Londres. Une Grammaire Grecque, la premiére partie de l'Hiſtoire de la Médecine, un abregé de l'Hiſtoire de la Médecine, les Aphoriſmes de Boerhaave, quelques piéces d'Eloquence, &c. ſont les Ouvrages qu'il a juſqu'ici donnés au Public.

Le huitiéme eſt Jean-Mathias Geſner, né le 9 Avril 1691 à Rothe, petite Ville du Margraviat

d'Anſpach, Profeſſeur public de Poëſie & d'Eloquence dans l'Univerſité de Gottingen, de l'Académie des Sciences de Berlin, Surintendant des Ecoles ſupérieures de l'Electorat de Hanovre. Ses Ouvrages ſont des Vers, des piéces de belles Lettres, des régles Scolaſtiques pour les Ecoles dont il eſt le Surintendant, une édition de Quintilien, une des Epîtres de Pline le jeune, des Dialogues de Lucien, &c.

En célébrant les hommes de Lettres, M. Bruker n'oublie pas les Dames de nos jours qui s'y ſont diſtinguées.

On voit avec plaiſir à la fin de la partie dont nous rendons compte, les noms de Madame la Marquiſe du Chatelet, & de Laure-Marie Baſſi, Académicienne de l'Inſtitut de Bologne, & Régent public de Philoſophie dans le Collége de la même Ville.

Ce dernier titre eſt des plus ſinguliers; on avoit bien vû juſqu'à

préſent des perſonnes de ſon ſexe s'adonner à l'étude de la Philoſophie, & franchir la barriére que l'éducation, l'uſage, ou la politique ont mis entr'elles & les Sciences abſtraites : mais il étoit ſans exemple de voir une Dame en faire des Leçons publiques, & groſſir de ſon nom la Liſte des Profeſſeurs d'une Univerſité.

Mademoiſelle Baſſi naquit à Bologne le 31 Octobre 1711 ; ſon pere, Joſeph Baſſi, Juriſconſulte, & l'un des Magiſtrats de cette Ville, dans l'éducation qu'il lui donna, ne prétendit rien moins qu'en faire une ſçavante. Ce fut le hazard, ou plutôt la vivacité de l'eſprit de ſa fille qui la tourna de ce côté là. Un Médecin, homme de Lettres, frappé de la paſſion qu'elle avoit pour les Livres, lui propoſa d'apprendre le Latin & le Grec, & s'offrit à être ſon Maître : elle accepta la propoſition, & devora en peu de tems les difficultés de ces deux Langues. De là on la fit paſ-

ser à l'étude de la Philosophie, de l'Algebre, & de la plus sublime Géométrie.

La connoissance de ces progrès fut d'abord renfermée dans l'enceinte de sa maison : soit modestie, soit peut-être crainte du ridicule, elle eut soin d'en faire un mystere : enfin ils devinrent bientôt publics ; & peut-être se consola-t-elle aisément de leur publicité. Dès-lors tout ce qu'il y avoit de Sçavans en Italie, voulut connoître Mademoiselle Bassi, & lier avec elle un commerce littéraire. On lui donna une place dans l'Académie de l'Institut : enfin le Cardinal Légat, & les personnes les plus distinguées de Bologne l'ayant engagée à soutenir un acte public de Philosophie & de Mathématiques, elle y donna de si grandes preuves de son esprit & de sa capacité, qu'on la força d'accepter une Chaire de Professeur en Philosophie. Feu M. le Cardinal de Polignac eut la curiosité d'aller entendre une de ses Leçons.

Pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire de l'érudition de cette Demoiſelle, & du rang qu'elle occupoit dans les Ecoles, la Ville de Bologne a fait frapper une Médaille en ſon honneur. La ſéchereſſe de l'Algébre n'a pas empêché Mademoiſelle Baſſi de cultiver la Poëſie; (nous avons d'elle un Poëme épique Latin, ſur les derniéres guerres d'Italie;) comme l'amour des Sciences ne l'a point empêchée de s'engager dans les liens du mariage, & d'en remplir avec ſoin les plus reſpectables devoirs. M. Bruker nous avertit dans ſa Préface, qu'il attendoit ſur ce dernier incident, & ſur d'autres traits de la vie de Mademoiſelle Baſſi, des éclairciſſemens qn'on ne lui avoit point encore fournis, & qui trouveroient place dans la Préface de la prochaine décade.

Cet éloge eſt ſuivi de celui de Madame la Marquiſe du Chatelet. La matiére étoit riche, & il paroît que l'Auteur a employé tous ſes

talens pour la mettre bien en œuvre. Quoique les faits qu'il rapporte nous ſoient connus & ſe ſoient paſſés ſous nos yeux, il n'en eſt pas moins intéreſſant pour nous de les retrouver ici placés dans tout leur jour. Nous devons être flattés de voir que l'Etranger penſe de Madame du Chatelet comme le François, & que ſon mérite ne perd rien dans l'éloignement.

Après un préambule ſur les femmes célébres, qui ſe diſtinguerent dans l'antiquité par la connoiſſance de la Philoſophie, l'Auteur dit que le ſiécle qui a vû naître Madame du Chatelet, ne le céde en rien aux précédens, & que comme les Aſpaſies, les Leontium, les Diotimes firent la gloire du leur, Madame du Chatelet fait l'honneur & l'admiration du nôtre.

Il touche enſuite ſa naiſſance en paſſant, les ſoins que ſe donna M. le Baron de Breteuil, ſon pere, pour remplir de bonne heure ſon eſprit des connoiſſances les plus propres à

l'orner ; la pénétration avec laquelle elle apprit en peu de tems le Latin, la Physique, la Géométrie ; la facilité qu'elle eut à résoudre les problêmes les plus épineux.

Si l'on en croit M. Bruker, son goût la porta d'abord vers la Philosophie de Descartes. Ce systême a en effet assez de beauté & de noblesse pour plaire à un génie grand & étendu : mais il a aussi ses foibles & ses défauts, qui n'échaperent pas à un esprit aussi juste & aussi pénétrant que celui de Madame la Marquise du Chatelet. Par malheur pour Descartes, Newton venoit de le réfuter, & de montrer l'insuffisance de ses principes. Madame du Chatelet sentit la force des raisons du Philosophe Anglois, mais ces raisons ne la contenterent pas encore assez pour la fixer entiérement au parti Newtonien. Il est plus aisé de réfuter que d'établir. D'ailleurs elle souhaitoit que des principes généraux on tirât des conclusions particuliéres, dont le dé-

tail satisfît la passion qu'ont les grands esprits d'étendre leurs connoissances, comme les Conquérans leurs Etats, & de démêler les ressorts des phénoménes qui nous touchent & nous intéressent le plus ; après avoir analisé ceux qui soutiennent & font mouvoir l'Univers. Ce goût la conduisit insensiblement au systême de Leibnitz, rectifié par la méthode de Volfius.

Il est tout à la fois (ajoute notre Auteur) & bien glorieux pour ce systême, d'avoir mérité la préférence sur tous les autres auprès d'un esprit aussi éclairé, & bien avantageux à Leibnitz d'avoir trouvé dans cette Dame un défenseur, qui soutint depuis sa cause avec tant de succès contre des Adversaires redoutables.

Jusqu'alors le Public n'avoit encore vû aucun monument de l'érudition & des recherches de Madame du Chatelet. Bornée au commerce de quelques amis, elle se contentoit d'avoir leur suffrage, &

de leur faire part de ses découvertes, lorsqu'une circonstance la détermina à devenir Auteur, & à composer ses institutions de Physique.

Le motif qui lui fit entreprendre cet Ouvrage est aussi respectable que le génie qui la mit à portée d'exécuter ce dessein. Son fils s'avançoit dans ses études : marchant déja sur les pas de son illustre mere, il commençoit à être Géométre à un âge où les autres ne sont encore que bégayer des élémens de Grammaire ; elle voulut régler elle-même l'essor de son esprit, & être son guide dans la carriére des Sciences.

Pour se mettre à la portée de son Disciple, elle crut ne devoir point employer cette Géométrie sublime dont elle avoit approfondi les mystéres. Sa méthode se borna à la Géométrie commune. Après quelques notions préliminaires sur le raisonnement, la contradiction, le continu, elle établit des démons-

trations ſur l'exiſtence, l'eſſence, les attributs de la Divinité. De là elle traite avec autant de préciſion que de netteté les grandes queſtions des élémens de la matiére, de leur nature, de l'extenſion, de la diviſibilité, &c.; & après avoir adopté ſur toutes ces queſtions les ſentimens de Leibnitz, elle s'en ſert encore pour l'évaluation des forces motrices, dans l'article de la force des corps, qui termine ſes inſtitutions. Les matiéres étoient abſtraites, Métaphyſiques, Géométriques: & elles furent maniées avec une clarté, une méthode, une élégance qui enleverent tous les ſuffrages.

Quelque gloire que cet Ouvrage eut acquis à Madame du Chatelet, elle crut devoir des excuſes au Public ſur ce qu'elle n'avoit rien imaginé de neuf : mais avoir éclairci un ſyſtême un peu obſcur par lui-même, l'avoir embelli, l'avoir mis à la portée de tout le monde, n'eſt-ce pas avoir partagé, ou peut-être égalé la gloire de l'Inventeur?

Ce n'eſt pas le ſeul préſent de cette eſpéce dont le Public lui eſt redevable, elle donna en 1743 une Diſſertation ſur la nature & la propagation du feu, qui jetta un grand jour ſur le ſyſtême que le fameux M. de Boerhaave venoit de publier ſur cette matiére. L'Académie la fit imprimer dans ſes Mémoires.

M. Bruker parle enſuite de la diſpute qui s'éleva entre Madame du Chatelet, & M. de Mairan ſur les forces vives : diſpute encore plus fameuſe par la maniére ſçavante & ingénieuſe dont elle fut ſoutenue, & la façon polie dont elle fut terminée, que par le mérite des deux Adverſaires.

On eſpere, conclut l'Auteur, que cette illuſtre Dame ne privera point le Public du fruit du commerce de Lettres qu'elle a entretenu avec MM. Volfius, Euler, Maupertuis, Bernoulli, Clairaut, Muſſembroek, & tout ce qu'il y a de Sçavans diſtingués dans l'Europe.

Un Corps célébre dans la République des Lettres, vient de l'adopter. C'eſt l'Académie de l'Inſtitut de Boulogne en Italie. Il eut en effet manqué quelque choſe à la gloire de cette illuſtre Société, ſi elle n'avoit joint par ce choix Madame la Marquiſe du Chatelet à Mademoiſelle Baſſi. En les réuniſſant, il s'eſt ménagé l'avantage ſingulier de compter au nombre de ſes membres les deux perſonnes de leur ſexe les plus diſtinguées par leur génie & par leurs connoiſſances. Sa réputation & ſes Ouvrages ont fait pour l'une, ce que ſa préſence & le ſpectacle de ſes talens avoit opéré en faveur de l'autre. Cette derniére élection eſt une preuve de l'équité & du diſcernement qui ont préſidé à la premiére, & que les préventions Nationales ne l'avoient point dictée. Les Académiciens de l'Inſtitut ſont de ces vrais Sçavans, qui dans la carriére des Sciences ne connoiſſent d'autres Citoyens que ceux que

leur donne le mérite, quelle que ſoit la terre qui l'ait vû éclore & ſe former.

Les éloges de M. Bruker ſont écrits avec eſprit & érudition. Son ſtile eſt net & fleuri, & quoique ſon expreſſion recherchée s'écarte un peu trop de la latinité du ſiécle d'Auguſte, il mérite aſſurément de partager avec les Sçavans l'immortalité qu'il s'empreſſe de leur procurer. Par une diſtinction unique, il donne l'éloge de Madame du Chatelet en Allemand en même tems qu'en Latin.

ARTICLE CXXVII.

LE DROIT PUBLIC de l'Europe, fondé ſur les Traités conclus juſqu'en l'année 1740. *Tome ſecond. A la Haye, chez Jean Van-Duren* 1746.

LA paix de Riſwik ne fut regardée par les Politiques que comme une Treve, ou ſi l'on veut, une ſuſpenſion d'armes dont chaque Puiſſance avoit beſoin pour reprendre haleine, & ſe mettre en état de ſoutenir plus efficacement ſes droits à la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne. On étoit perſuadé que ce Prince n'auroit pas plutôt ceſſé de vivre, qu'on verroit recommencer par tout une guerre d'autant plus violente, que les intérêts ſeroient plus grands. Cependant on travailla à prévenir le malheur dont toute l'Europe étoit menacée.

Ce fut dans cette vue qu'il ſe conclut un Traité de partage à la

Haye le 11 Octobre 1698, par lequel le fils aîné de l'Electeur de Baviere devoit recueillir toute la ſucceſſion de Charles II, à l'exception de quelques Etats qu'on en démembroit en faveur du ſecond fils de l'Empereur Léopold & du Dauphin de France. Le jeune Prince Electoral mourut avant qu'on put exécuter le Traité de partage. La France, l'Angleterre & les Provinces-Unies furent obligées d'en faire un ſecond, qui fut ſigné à Londres le 3 Mars 1700, & à la Haye le 25 du même mois: mais comme dans ce ſecond Traité on donnoit toujours au Dauphin un démembrement conſidérable de la Monarchie Eſpagnole, ce qui augmenteroit encore la puiſſance de la France; il étoit aiſé de prévoir que ce dernier Traité ne ſubſiſteroit pas plus que le premier. Il n'y avoit nulle apparence que l'Empereur y donnât ſon conſentement, ni que ce Prince fut abandonné dans une occaſion où une grande

partie de l'Europe se croiroit intéressée à le soutenir.

Le Parlement d'Angleterre ne tarda pas à montrer ses dispositions, que tout le monde avoit déja devinées. L'équilibre parut en danger. Cette nouvelle idole, comme l'Auteur la nomme, fut fabriquée, selon lui, par le Prince d'Orange, avant d'être devenu le Roi Guillaume. Cette espéce de divinité ne se contente pas de la fumée de l'encens, ni de l'odeur des parfums, il lui faut des victimes humaines, & elle a déja fait répandre plus de sang qu'il n'en fut jamais répandu pour toutes les divinités les plus meurtrieres du Paganisme. Ce principe de politique une fois établi, il ne sera plus permis à aucun Prince de jouir des successions les plus légitimes, dès que les autres Souverains se persuadront que l'équilibre est menacé. Un Théologien tiendroit ici longtems contre les politiques par la force de ses raisonnemens, si c'étoit

là des armes offenſives ou défenſives contre de pareils Adverſaires.

La France n'eſperant plus rien de tous les Traités de partage qu'on pourroit faire, parce que ſes voiſins ne craignoient rien tant que de voir augmenter ſa puiſſance, entreprit de gagner le Roi d'Eſpagne, & de l'engager à autoriſer les droits légitimes du Duc d'Anjou, ce qui réuſſit. On crut ſans doute que c'étoit le meilleur, & peut-être l'unique moyen de ne point allarmer les Nations qui n'avoient aucune prétention à cette immenſe ſucceſſion, puiſque les deux Couronnes ne ſeroient point ſur une ſeule tête, ce qu'on s'étoit propoſé principalement dans la renonciation de Marie-Thérèſe d'Autriche ; mais on ſe trompa, l'alarme devint plus grande & plus générale.

On ne voulut pas conſiderer que les deux branches des Bourbons régneroient en des Etats limitrophes, & que celle qui poſſederoit

l'Espagne, ne seroit pas moins interessée & n'auroit pas moins d'ardeur à en soutenir les droits, que les Autrichiens qui avoient régné avant elle : les politiques les moins instruits n'ignorent pas que les branches d'une même Maison Royale, dont les Etats ne sont pas séparés, sont souvent en mésintelligence. Si deux freres dans les conditions ordinaires ont tant de peine à s'accorder quand leurs terres se touchent, peut-on esperer que deux Souverains, dont les prétentions sont tout autrement intéressantes, & dont les Peuples ont souvent beaucoup d'antipathie l'un pour l'autre, demeureront toujours dans une parfaite union? Il étoit aisé aux deux branches de la Maison d'Autriche de n'être jamais en guerre entr'elles. L'une ne pouvoit s'aggrandir aux dépens de l'autre, mais toutes deux le pouvoient aux dépens de la France, qui se trouvoit placée au milieu.

On s'opiniatra à ne pas conve-

nir d'une vérité si sensible : on voulut, quoiqu'il en dût couter, renverser le Duc d'Anjou du Trône qu'il occupoit, en vertu du Testament du Roi d'Espagne, & toute l'Europe fut désolée par une longue & sanglante guerre qui ébranla les Trônes de tous les Souverains qui y eurent part.

Les Alliés, qui disoient ne faire tant d'efforts que pour conserver l'équilibre, perdirent de vûe cet objet après la mort de l'Empereur Joseph. Ils travaillerent avec ardeur à établir une puissance plus formidable que celle de Charles-Quint. Que n'auroient-ils pas eu à craindre de l'Archiduc, s'il avoit réuni sous sa puissance tous les Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne à ceux de la Monarchie d'Espagne ?

La Reine Anne s'apperçut bien que tous ses Alliés, sans penser à leur sureté pour l'avenir ne suivoient plus que leur haine contre la France : elle ouvrit malgré eux

le chemin à la paix par la suspension d'armes qui fut signée à Paris le 19 d'Août 1712, entre la France & l'Angleterre. Ce fut par là que commença ce grand ouvrage, si glorieux à sa mémoire, & dont toute l'Europe lui eut obligation. Tout fut réglé à Utrecht en 1713, hors ce qui concernoit la France d'une part, & l'Empereur avec l'Empire de l'autre. Cette guerre particuliére ne fut terminée qu'en 1714, par les Traités de Rastat & de Bade.

La mort de Louis XIV, arrivée peu après, & le tempérament foible & délicat de son successeur, qui n'étoit encore qu'un enfant, tenoient toute l'Europe attentive, & causoient de grandes inquiétudes aux Politiques. On soupçonnoit que si la France venoit malheureusement à perdre son jeune Roi, & qu'il mourut sans laisser un Dauphin pour lui succéder, l'Espagne feroit valoir ses droits : ce qui rallumeroit une guerre que

tout le monde craignoit, & avoit ſujet de craindre.

L'Eſpagne n'étoit plus cette Monarchie languiſſante, qui ſembloit n'avoir point de mouvement propre, & ſe livrer toute entiére aux impreſſions étrangeres. Le Cardinal Alberoni avoit communiqué aux reſſorts du Gouvernement l'activité de ſon génie, & ſous ſon miniſtere la Cour de Madrid tenoit par une étrange révolution tous les Etats en branle, & étoit l'ame de toutes les autres Cours. Ce fut pour prévenir tout ce que l'Eſpagne pourroit entreprendre, & pour aſſurer ſon droit à la ſucceſſion, au cas que le jeune Roi vint à mourir, que M. le Duc Régent fit avec l'Angleterre & les Provinces Unies le Traité de la triple alliance, qui devint quadruple enſuite. On trouve ici les divers Traités qui furent conclus & ſignés à cette occaſion, comme auſſi les renonciations de Philippe, petit-fils de France, tant pour lui

que pour ses descendans à tous ses droits sur la Couronne d'Espagne, & du Roi d'Espagne à la Couronne de France. Celle-ci fut approuvée & confirmée par un acte solemnel des *Cortes* ou Etats Généraux d'Espagne. Il fut réglé dans cette même Assemblée, que les filles qui jusques-là avoient hérité de la Couronne au préjudice des Princes de leur Maison, dans un dégré plus éloigné, ne seroient plus appellées à la succession qu'au défaut des mâles, & que ceux-ci se succéderoient suivant l'ordre établi à cet égard dans le Royaume de France.

L'Auteur dit qu'il seroit curieux d'examiner les principes de chaque Nation sur ces sortes de renonciations : ce qui seroit d'une longue discussion ; mais comme il est persuadé que tout ce qu'il diroit sur la validité ou l'invalidité de ces sortes d'actes ne seroit pas adopté par les Politiques, qui ont intérêt que cette question demeure indé-

ciſe, il juge à propos de s'épargner ce travail.

Quelques réflexions qu'il fait enſuite ne doivent pas nous échapper : c'eſt à l'occaſion de la garantie de la France, de l'Eſpagne, des Provinces Unies & de l'Empereur pour maintenir l'ordre de ſucceſſion établi en Angleterre par le Parlement, en faveur de la Maiſon de Hanover. Il ne parut pas prudent aux perſonnes inſtruites des principes & des intérêts de ce même Parlement, qu'il affermit le Trône de ſon Roi contre la Nation même, ſi elle avoit envie de choiſir un Souverain en quelque autre Maiſon. Les Anglois devoient ſe contenter d'exiger de leurs voiſins qu'ils ne ſe mêleroient pas de leur Gouvernement, & de ſe réſerver ainſi le pouvoir de diſpoſer de leur Royaume comme ils jugeroient à propos. Nous ne prétendons pas prononcer ſur cette obſervation, mais il nous ſemble que les Politiques d'Angleterre

n'auront pas beaucoup de peine à la combattre, s'ils l'entreprennent. Eſt-il à craindre pour cette Nation, que les quatre Puiſſances qui ont promis la garantie, faſſent de grands efforts pour maintenir la Maiſon de Hanover, ſi toute la Nation veut unanimement la renvoyer ?

L'acceſſion de la Cour de Madrid au Traité de la quadruple alliance, auroit aſſuré la durée de la paix, ſi les eſprits euſſent été moins aigris. L'Empereur avoit reconnu Philippe V pour Roi d'Eſpagne, & le Roi d'Eſpagne avoit cédé à l'Empereur les Pays-Bas & les Provinces que Charles II avoit poſſedées en Italie : mais il y avoit ſujet de craindre que malgré toutes ces ceſſions, on ne renonçât pas à ſes droits ni à ſes prétentions.

Pour prévenir un nouvel embraſement, les Miniſtres des Cours qui y prenoient intérêt, s'aſſemblerent à Cambray. Ce fut pendant les Conférences qui s'y tenoient, que l'Empereur Charles VI

établit dans les Pays-Bas une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales, & fit publier dans ses Etats héréditaires la *Pragmatique Sanction*. Les Puissances Maritimes se souleverent contre l'établissement d'Ostende, & l'ordre de succession réglé par la Pragmatique Sanction ne plût pas à la France. C'étoit de nouvelles difficultés qui auroient pu exercer longtems les talens des Ministres : mais le renvoi de l'Infante en Espagne, détermina la Cour de Madrid à rappeller les siens, & le Congrès fut dissous.

Pendant qu'on négotioit en divers endroits, l'Angleterre entama une négotiation secrete avec l'Empereur, à qui elle promit de concert avec les Etats Généraux, de garantir la Pragmatique Sanction, pourvu qu'il fit cesser incessament & pour toujours tout commerce aux Indes Orientales dans les Provinces qu'il possede, & qui ont appartenu à Charles II. L'Empe-

reur y consentit, & souscrivit encore à tous les arrangemens pris à Séville pour la succession des Duchés de Toscane & de Parme. Le grand Duc qui avoit protesté par son Ministre à Cambrai, ne fit plus aucune résistance. Six mille Espagnols s'embarquerent à Barcelone le 17 Octobre 1731, & descendirent à Livourne le même mois.

TRAITÉ DU NORD.

L'Auteur montre d'abord que la Suede n'a jamais été assez puissante par elle-même pour exécuter ses vastes projets. Le grand Gustave eut besoin des subsides de la France & des secours des Protestants, sans quoi il n'eut pas triomphé si long-tems de l'Allemagne. Charles Gustave ne se seroit pas moins distingué s'il avoit eu les mêmes ressources : mais borné à ses seuls Etats, il n'eut que les succès que donne le courage. On prétend ici que l'alliance contractée par son fils Charles XI avec les

ennemis de la France, nuiſit plus que tout le reſte à la conſidération où étoit la Suede. Cependant perſonne n'ignore que Charles XII eut entre les mains le ſort de l'Europe, dont il put être le pacificateur. Il dépendoit de lui de dicter la Loi, & l'Empereur n'eut pu ſe défendre de l'accepter. Quelle gloire pour le Prince & pour la Nation !

Charles XII ne fut point aſſez frappé des avantages qui lui reviendroient d'une démarche ſi facile. Il jugea qu'il lui feroit plus glorieux de détrôner le Czar, & il en forma la réſolution. On ſçait combien cette entrepriſe fut malheureuſe. Le Roi vaincu par les Moſcovites, ſe retira chez les Turcs, d'où il revint enfin dans ſes Etats, & il fut tué en 1718 au ſiége de Fredericſtad. La Couronne fut déférée à la Princeſſe Ulrique Eleonore ſa ſœur, mariée au Landgrave de Heſſe Caſſel. La Reine qui voyoit la Suede entiérement ruinée par

de continuelles guerres fut obligée de traiter avec tous ſes ennemis, à des conditions aſſez dures. Le Traité avec le Roi d'Angleterre, comme Electeur de Hanover, fut conclu à Stokholm le 20 Novembre 1719, & le 1 Février de l'année ſuivante, l'Angleterre & la Suede contracterent une alliance défenſive; le même jour le Traité avec le Roi de Pruſſe fut ſigné dans la même Ville. Le Danemarc qui comprenoit aiſément qu'il obtiendroit d'autant moins, qu'il diffsame reroit plus long-tems, ſigna auſſi la paix à Stokholm, le 14 Juin de la même année.

Il ne reſtoit plus que le Czar, qui n'avoit pas beſoin d'alliés pour agir contre la Suede. Cependant il fit ſa paix le 10 Septembre 1721 à Neuſtadt: mais en gardant les Provinces dont il s'étoit rendu maître. Il n'avoit entrepris la guerre que pour avoir un port ſur la Mer Baltique, & il demeura poſſeſſeur d'une bonne partie de ſes Côtes.

Décembre 1746.

Selon l'Auteur, ce n'est pas tant la perte de ces grandes Provinces qui ont diminué le crédit de la Suede, que la nouvelle forme de gouvernement qui s'est établie dans ce Royaume après la mort de Charles XII. Comme le pouvoir du Roi n'est plus si absolu qu'auparavant, & qu'il est nécessaire d'avoir le consentement des divers ordres, il n'est pas aisé de déterminer toute la Nation à ce qu'on désire. Ainsi son alliance ne sera plus si recherchée. Quelque Politique ne pourra-t-il pas dire que l'alliance de l'Angleterre est très-recherchée, quoique le Souverain n'ait qu'un pouvoir limité, & que le consentement du Parlement, seul Seigneur spirituel & temporel de la grande Bretagne, soit nécessaire pour agir efficacement, en déclarant ou en soutenant la guerre en faveur d'un Allié ? Dès que le Parlement est convaincu que la Nation y trouvera son avantage, il entre volontiers dans les vues de son Roi.

Les Suedois qui ne cédent à aucun Peuple, ni en courage, ni en esprit, sont très-capables de connoître si l'alliance qu'on leur propose leur est utile, & ils l'accepteront alors avec joye. Tout ce qui peut leur manquer, c'est une puissance assez grande pour exécuter leurs résolutions. La perte de deux ou trois Provinces ne se répare pas ordinairement par l'*œconomie* dans les Finances, ni par l'*industrie.* Nous ne garantissons pas nos réfléxions politiques; nous les abandonnons à la critique des Lecteurs.

On voit par l'Extrait qu'a fait l'Auteur, des derniers Traités de la Suede avec les Puissances limitrophes, qu'elle a perdu presque tout ce qu'elle avoit acquis par les Traités d'Osnabruch, d'Oliva & de Coppenhague; il ne nous est pas permis de nous étendre à notre gré sur ces divers Traités: mais pour dédommager les Lecteurs, nous transcrirons ici quelques pensées de l'Auteur. *La situation pré-*

ſente du Nord, eſt un des objets les plus intéreſſans, qui puiſſent occuper la politique. Que de réfléxions on peut faire ſur les reſſorts du gouvernement de la Ruſſie, de la Pologne, de la Suede, du Danemarc & de la Pruſſe, & ſur leurs intérêts reſpectifs! L'Empire Ruſſien n'eſt point déchu depuis le régne de Pierre le Grand... Il avoit toujours voulu acquérir une Principauté dans l'Empire. L'avantage que ce Prince déſiroit, ſa Nation le poſſede en quelque ſorte dès aujourd'hui, que le Duc de Holſtein eſt déſigné ſucceſſeur de l'Impératrice Elizabeth. Mais parmi les révolutions qui ont agité les Ruſſes depuis la mort de l'Impératrice Anne Ivvanouna ne s'eſt-il point formé dans leur Monarchie quelque cauſe de deſtruction, ou du moins d'affoibliſſement?

PAIX DE VIENNE.

Après la mort d'Auguſte II, Roi de Pologne, il s'alluma dans le Nord une guerre, qui fut l'oc-

casion d'une autre beaucoup plus grande sur le Rhein, & dans toute l'Italie. Les Polonois mettoient leur liberté & leurs priviléges en assurance, par l'élection du Roi Stanislas : mais cette élection déplaisoit fort à la Czarine, alors Régente, & à la Maison d'Autriche, qui avoient résolu de faire élire l'Electeur de Saxe. Les Moscovites entrerent dans la Pologne, & ce Prince emporta par la force ce que le droit lui avoit refusé.

Pendant que la Pologne se laissoit ainsi subjuguer, l'Empereur succomboit sur le Rhein & dans toute l'Italie, où il perdit tout ce qu'il y possedoit, à l'exception de Mantoue. On en vint aux négociations, & l'on signa à Vienne le 3 Octobre 1735 les Articles préliminaires de la paix, qui furent approuvés de toutes les Puissances intéressés. Le Traité *définitif* de la paix ne fut conclu dans la même Ville, que le 18 Novembre en 1738 : mais les Cours de Madrid

& de Naples ne ratifierent que les Articles qui régloient leurs intérêts relativement à l'Empereur & au Duc de Lorraine.

La Pragmatique Sanction formant un objet considérable dans la *pacification* dont il s'agit, l'Auteur n'avoit garde de l'omettre. Ce n'est pas un Acte de peu d'importance dans le droit public de l'Europe. La Pragmatique Sanction, qui concernoit les Bénéfices, fit autrefois bien du bruit : mais elle ne fit que du bruit. Quelques Ecclésiastiques qui en souffroient, crierent le plus haut qu'ils purent; ils n'épargnerent, ni les remontrances, ni les plaintes. La Pragmatique Sanction de l'Empereur Charles VI a fait un tout autre bruit, & excité de bien autres mouvemens dans l'Europe. Ce Prince, craignant avec raison, que s'il venoit à mourir sans laisser d'*hoirs mâles*, plusieurs de ses Etats ne fussent revendiqués par ceux qui prétendroient en être de-

venus les légitimes maîtres ; entreprit d'en assurer par une Loi autentique l'indivisibilité. Ce projet devoit souffrir de grandes difficultés dans l'exécution. La Cour de Vienne qui les prévit, comprit aussi qu'elle ne viendroit pas à bout de les lever, si elle suivoit scrupuleusement ce que la justice sembloit exiger. C'étoit d'obtenir le consentement des Princes qui avoient des droits à la succession de la Maison d'Autriche, au cas que les héritiers mâles vinssent à y manquer. On prit donc le parti de les frustrer de leurs droits, sans les consulter, & on le fit avec d'autant moins d'inquiétude, qu'on esperoit d'être soutenu.

La Pragmatique ne causa point de mouvement dans l'Europe, tant qu'elle ne fut que comme un Réglement domestique : mais on commença à murmurer dès que l'Empereur l'eut fait publier en 1724 dans tous les pays de sa domination, & les plaintes éclaterent

de toutes parts, quand il parut comme décidé que Charles VI ne laiſſeroit point d'Archiduc pour lui ſuccéder.

Il faut brûler, dit l'Auteur, *tous les monumens publics & tous les titres des Nations, ou convenir que l'Empereur, qui n'étoit que l'uſufruitier de ſes Domaines, n'a pas été le maître d'en diſpoſer ... Aucun Prince n'a pû garantir* la Pragmatique, *& tous les Actes faits à cette fin deviennent nuls, par le défaut même de validité qui ſe rencontre* dans l'Acte en faveur duquel ils ont été faits.

L'Auteur s'éléve avec force contre l'abus qu'il prétend s'être gliſſé depuis le commencement de ce ſiécle dans les garanties. Tant qu'on ne les employe que pour affermir des conventions contractées avec connoiſſance de cauſe, entre les parties intéreſſées, rien n'eſt plus utile à la Société générale. Ces ſortes d'Actes *conſolident les engagemens*, & ne nuiſent point au droit

d'un tiers : ainsi il n'y a point de protestation à craindre. Mais, *comment n'a-t-on pas senti que l'on contractoit invalidement* en garantissant des conventions où toutes les parties intéressées n'étoient pas intervenues ? L'Auteur voudroit qu'on bannit des négociations cette espéce de garanties, & il en parle très-désavantageusement. Cependant s'il étoit de la bienséance de dire ce que nous pensons sur cette question, il nous semble qu'il y a bien des conjonctures, où sans blesser la justice, on peut user de cette espéce de garantie. Les exemples & les raisons n'en seroient pas difficiles à trouver. Nous ne dirons donc pas avec l'Auteur, *que c'est l'indifférence pour le juste ou l'injuste, la paresse, le défaut de vues & de fermeté qui ont accrédité la nouvelle politique.*

Cette réfléxion de l'Auteur est suivie immédiatement d'une autre qui ne sera pas tant contredite. *Les personnes*, dit-il, *instruites des fon-*

demens sur lesquels est appuyée la liberté Germanique, & des dangers qu'elle a courus sous la domination de la Maison d'Autriche, sont surprises, avec raison, que l'Empire n'ait pas fait les plus fortes oppositions à la Pragmatique Sanction, & secondé même les démarches du feu Empereur Charles VII. En effet les Princes d'Allemagne verroient beaucoup augmenter leur pouvoir & leur crédit, si l'Empereur, assez puissant pour soutenir l'éclat de sa dignité, n'étoit cependant, ni assez riche pour corrompre les Diétes, ni assez fort pour les intimider. Comme ces matiéres ne sont, & ne seront jamais de notre compétence, nous nous reposons tranquillement sur les Politiques du soin de les approfondir.

Venons au Chapitre XI, qui contient les Traités de commerce & de navigation, conclus entre les principales Puissances de l'Europe. Tout le monde est persuadé aujourd'hui, qu'une Nation ne peut

être heureuſe & floriſſante ſans le commerce, & qu'on ne ſçauroit amaſſer trop de tréſors. Platon penſoit bien autrement; il vouloit que les Citoyens dans cette République, qu'il a imaginée, ne fuſſent ni riches ni pauvres, ni qu'ils habitaſſent trop près de la Mer, parce que la miſere, l'opulence, le voiſinage de la Mer corrompent les mœurs, & par une ſuite inévitable cauſent la ruine des Loix & des Etats. Voilà une doctrine bien ſcandaleuſe, au jugement des Politiques de notre tems.

Le commerce de l'Europe eſt diviſé en cinq branches; le commerce intérieur de chaque Nation, le commerce des Européens entr'eux, & celui qu'ils font aux Indes, en Amérique, & ſur les côtes d'Afrique. Le commerce intérieur n'enrichit point par lui-même un Etat, puiſqu'il n'y fait entrer aucun argent: mais il eſt la baſe du commerce étranger, qui lie toutes les Nations enſemble, par

le besoin qu'elles ont les unes des autres. On va chercher dans le Nord des bois de construction, des grains, de la cire, du goudron, &c. La France a ses vins, ses eaux-de-vie, ses sels. Chaque Etat possede quelque *richesse* particuliére, soit qu'il la tienne de la nature seule, soit qu'il la doive à son industrie. La Nation *qui habite le climat le plus fertile* devroit naturellement faire un plus grand commerce. Cependant la Hollande, qui ne nourrit du produit de ses terres que la huitiéme partie de ses Habitans, a des trésors immenses, qui sont le *fruit du trafic*, peut-être le plus étendu de l'Europe. Ce qui fait le bonheur des Hollandois, c'est que les Peuples, aux dépens desquels ils s'enrichissent, vivent dans l'ignorance de leurs intérêts & dans la paresse. L'industrie de ces Républicains seroit bientôt inutile, si toutes les Nations, dont ils sont comme les Facteurs, imitoient le Parlement

d'Angleterre, qui fit en 1660 un Réglement, où l'on voit tout ce que la politique a pu imaginer de plus sage, pour augmenter & assurer les progrès du commerce de l'Angleterre. L'objet principal de tout le Réglement, *c'est l'interdiction de tous les Ports Britanniques, soit en Europe, soit ailleurs, à tout Vaisseau étranger, qui n'est pas chargé de marchandises crues ou fabriquées dans sa Nation.* Par cette Loi inviolablement gardée, les Anglois ont été forcés d'aller chercher eux-mêmes ce que les Vaisseaux de leurs voisins n'avoient pas permission de leur apporter. Voilà ce qui soutient la Marine d'Angleterre.

La voye la plus sûre & la plus courte d'augmenter le commerce d'un Etat, c'est d'y faire fleurir la navigation. Une Nation qui attend pour vendre, qu'on vienne acheter, doit souvent se trouver *surchargée de denrées*, & par conséquent négliger un travail dont elle n'est pas

récompensée. Jean de Wit qui connoissoit si bien sa patrie, attribue à la pêche des Hollandois, non à cause de ses produits immédiats, mais parce qu'elle est l'ame de leur Marine, toutes les ressources qu'ils ont trouvées *en eux-mêmes* pour s'affranchir de la domination Espagnole, & pour acquérir la considération dont ils jouissent.

L'Auteur examine ensuite un problême que tous les Algebristes du monde n'entreprendront pas de résoudre par le moyen de leurs équations : il faut ici autre chose que du calcul : mais on conviendra aussi que ce qui est démontré par le calcul est tout autrement certain, que ce qui n'est fondé que sur des observations politiques. Il est question de sçavoir, *si la Nation qui seroit maitresse de la Mer, deviendroit aussi la maitresse du Continent.* Il y a plus de 3000 ans que cette question fut proposée pour la premiére fois.

Les Grecs du tems de Xerxés

étant demeurés les maîtres de la Mer, par la victoire de Salamine, conserverent l'Empire du Continent & des Isles qu'ils occupoient. Si les Romains n'avoient pas eu des flottes supérieures à celles de leurs ennemis, comment auroient-ils pu asservir les Isles de la Méditerranée, subjuguer l'Espagne & Carthage, & affermir leur Empire dans l'Asie ? Mais on concluroit mal de l'exemple des Grecs & des Romains, que l'Etat qu'on laisseroit devenir en Europe le plus puissant sur Mer, deviendroit le maître des autres. Depuis plus de trois siécles que la Marine est en estime, ce n'est pas la Mer qui a décidé du sort des Etats. La prise de quelques Places importantes qui ouvroit des Provinces entiéres, quelques batailles gagnées à propos, & dont on a sçu profiter, ont terminé la guerre.

L'Auteur juge qu'il seroit utile d'avoir des Esclaves en France. Il déduit les avantages qui en revien-

droient, soit pour l'Agriculture, soit pour les Arts méchaniques. *Quel que fût le sort de ces malheureux, il seroit bien moins dur ici que dans les Indes Occidentales*, c'est-à-dire, que dans les Isles de l'Amérique, car les Négres qui appartiennent aux Espagnols dans le Continent n'en sont pas maltraités : du moins on ne le croit pas. Les Esclaves en France seroient appliqués aux fonctions les plus pénibles & les plus basses, qui sont aujourd'hui exercées par des hommes libres, & ceux-ci déchargés de ces ministeres, où ils étoient avilis, passeroient à une classe supérieure où ils serviroient plus honorablement l'Etat. Le commerce des Esclaves parmi nous seroit un nouveau moyen de s'enrichir. Les Africains sont robustes, adroits, intelligens ; leurs Maîtres leur feroient apprendre divers métiers, ce qui ne seroit pas un petit revenu. Les Arts ne fleuriroient plus aux dépens de l'Agriculture, & les

Manufactures donnant leurs marchandises à un prix plus bas, soulageroient le Peuple, & étendroient leur débit : *Que de terres aujourd'hui en friche recommenceroient à être cultivées ! Que d'entreprises que la dépense rend impossibles, deviendroient aisées !* Nous pensons qu'il seroit aisé à quiconque auroit vu & examiné de près les choses, d'opposer à ces avantages réels ou prétendus, des inconvéniens encore plus considérables. Ce seroit le sujet d'une Dissertation qui ne déplairoit peut-être pas. Si quelqu'un l'entreprend, il est prié de ne pas omettre, qu'un Maître qui vit parmi des Esclaves, court risque de se *deshumaniser* en quelque sorte. Il perd du moins en partie les bonnes qualités qu'il avoit, & contracte bien des défauts. Cet article mérite quelque attention. La France seroit bientôt étrangement défigurée, non seulement pour la couleur, mais encore pour les mœurs & la politesse.

Nous eſtimons qu'on lira volontiers les réfléxions contenues dans tout le reſte du même Chapitre. L'Auteur eſt perſuadé que ſi les Eſpagnols, au lieu de vouloir poſſéder comme autant de Domaines, le Méxique, le Pérou & le Chili, s'étoient contentés d'y former de bons établiſſemens, ils auroient été en état de faire la loi à toute l'Europe; ils n'auroient pas été moins les maîtres de tous les tréſors de l'Amérique par ces établiſſemens, qu'ils le ſont aujourd'hui, & l'Eſpagne extrêmement peuplée avant les expéditions de Cortez & de Piſaro, ne ſeroit pas auſſi deſerte qu'elle eſt; les Arts & les Manufactures n'y ſeroient pas tombées dans une triſte décadence. On a ſenti plus d'une fois à Madrid, que la Caſtille, l'Arragon, & les autres Provinces du Royaume bien peuplées, étoient un tréſor plus précieux, & une reſſource plus ſûre que les mines du Pérou & du Chili. L'Eſpagne épuiſée par tant

de tranſmigrations, ne pût fournir du travail de ſes Habitans, tout ce qui étoit néceſſaire à ces immenſes Colonies. Les Anglois, les Italiens, les François firent tout ce commerce ſous des noms empruntés. Il ne reſtoit au Roi de tout l'argent qui arrivoit à Cadix, que ſon droit d'indult, & les honoraires que les Etrangers laiſſent aux naturels du pays, qni leur prétent leur nom pour commercer.

On a auſſi reproché aux Eſpagnols de ne pas ſe ſervir de tous leurs avantages, autant qu'ils pourroient, avec le génie & la conſtance qu'ils ont en partage : s'ils vouloient mettre en œuvre tout ce que le pays qu'ils habitent leur fourniroit abondamment, en quoi n'excelleroient-ils pas? Le Journaliſte n'oubliera jamais ce qui lui fut répondu par un Religieux Eſpagnol, d'un Ordre inconnu en France, & à qui il avoit dit dans la converſation, qu'on accuſoit ſa Nation d'être un peu pareſſeuſe :

& quoi, répliqua-t-il, qu'avons nous besoin d'être laborieux : toute l'Europe est à nos gages ; tous ses Peuples s'empressent de nous servir, & nous sommes des maîtres généreux qui payons libéralement leurs services. Que ferions-nous de nos trésors, si nous voulions nous servir nous-mêmes ?

L'Auteur a rassemblé à la fin du volume les conventions que les Souverains ont faites entr'eux à l'égard de la navigation & du commerce. Cette lecture est très-nécessaire à ceux qui veulent connoître exactement les intérêts des Nations, & en parler avec justesse. Nous espérons que cet Extrait, qui paroîtroit peut-être trop long en toute autre matiére, n'ennuiera pas les Lecteurs. L'Ouvrage même entier n'ennuiera pas ceux qui entreprendront de le lire.

ARTICLE CXXVIII.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à présent. Tome IV.

IL a fallu près de 100 ans pour donner au Théatre François une forme réguliére, les *Jodelles*, les *Grévins*, les *Garniers* béguayoient encore dans le seiziéme siécle. Ceux qui les suivirent, travaillerent beaucoup pour le Théatre; mais ils l'embellirent peu. Ce n'est qu'après avoir lutté long-tems contre le mauvais goût, après avoir fait triompher du libertinage de l'esprit les régles dramatiques, après avoir fait différentes réfléxions sur l'art de plaire, & d'intéresser, après avoir essayé différentes marches, & remué vivement les imaginations par les ressorts de l'émulation, que le génie François saisit le vrai ton de la Tragédie; c'est aux essais de *Mayret* & de *Rotrou*,

que nous devons les chefs-d'œuvre de *Corneille*, & aux efforts de ce grand génie, les élégantes & les belles Tragédies de *Racine*.

Ce ſont ces progrès ſucceſſifs que l'on développe dans ce quatriéme volume. On y peint le caractere des meilleurs Poëtes tragiques, qui dans le dix-ſeptiéme ſiécle précéderent *Corneille* : on fait l'analyſe de leurs piéces, on en marque le ſuccès, la fortune, la chûte ; les défauts des uns ſont obſervés, les beautés des autres appréciées : tantôt un Auteur s'éleve, tantôt il eſt abaiſſé par un autre : il eſt aujourd'hui vainqueur, & demain vaincu ; on s'examine, on s'inſtruit, on ſe critique : les eſprits s'animent, les imaginations s'échauffent : on ne fait plus gloire de l'inobſervation des régles : on ne péche plus contre l'art pour embellir l'art, on veut qu'on ſoit exact, ſans être trop régulier : la doctrine Théatrale s'établit, plus d'écarts, plus de licences, plus d'épiſodes dé-

placés, le goût s'épure, la ſcene s'embellit; ces traits de lumiére ne ſe montrent que par dégrés. On entrevoit de tems en tems quelques éclipſes ſur notre Théatre : mais il ſemble que ce ſoient des ombres ménagées pour faire briller les *Corneilles* & les *Racines* avec plus d'éclat.

Le premier Poëte dont on parle dans ce volume, eſt Alexandre *Hardy*. Il étoit Pariſien, & naquit avec un talent décidé pour le Théatre, les uns en ont dit trop de bien, les autres trop de mal. *Scudery* le loue avec excès; l'Abbé d'*Aubignac* le connoiſſoit mal, & le peint encore plus mal. *Ce fut lui*, dit cet Abbé, *qui fournit le plus abondamment au Théatre, & qui tout d'un coup en arrêta le progrès. On remarque dans ſes piéces*, continue-t-il, *de ſi grands défauts*, qu'au premier Acte une Princeſſe eſt mariée : au ſecond naît un Héros ſon fils : au troiſiéme ce jeune Prince paroît dans un âge mûr :

au quatriéme il fait l'amour & des conquêtes : & au cinquiéme il épouse une Princesse, qui vraisemblablement n'étoit pas née avant l'ouverture de la piéce.

N'en déplaise à M. l'Abbé d'*Aubignac*, ces traits échappés à sa plume, ne sont pas d'un homme bien instruit de la matiére qu'il traitoit ; on ne peut sauver *Hardy* des défauts qu'il lui reproche, mais il ne les a pas introduits sur notre Théatre : il les y a trouvés, & s'il ne les a pas réformés, *ce n'est pas*, dit Claveret, *qu'il n'eût l'oreille assez bonne pour ouir sonner l'horloge du tems passé, s'il eût voulu l'ajuster sur le cadran des 24 heures.* La critique de l'Abbé d'*Aubignac* porte à faux, & l'apologie de *Claveret* est une vraie fanfaronnade.

Jamais Auteur ne fut plus fécond que *Hardy* : deux mille Vers ne lui coutoient bien souvent que 24 heures : en trois jours il faisoit une Tragédie, les Comédiens l'ap-

prenoient, & le Public la voyoit. Mal partagé des biens de la fortune, ſon indigence nuiſit autant à la perfection de ſes piéces, que ſa malheureuſe facilité à faire des Vers. Les frais de la diſpoſition d'une piéce lui auroient trop coûté : il étoit à la ſolde d'une troupe de Comédiens, qui mettoient ſon eſprit à contribution : il falloit remplir ſes engagemens ; ſa muſe le faiſoit vivre, & ſa pauvreté faiſoit mourir ſes Ouvrages.

Nos Auteurs mettent ici la liſte de ſes productions dramatiques ; heureuſement elle eſt abregée ; *Hardy* ne comptoit que cinq cens Poëmes de ſa façon : *Scudery* lui en donne huit cens : on en trouve ici pluſieurs Extraits, où l'on voit encore toute l'enfance du Théatre François ; nulle force, nulle énergie dans la verſification : nul choix dans les ſujets : tout lui étoit bon : la mort d'Achille & celle d'une Bourgeoiſe, un Corſaire ſans cœur, une Héroïne ſans mœurs, tout

cela est également Tragédie chez *Hardy* : tout est négligé, tout est croqué ; nul coup de pinceau dans le sublime, ni dans le pathétique : on ne nie pas cependant que le Théatre ne lui soit redevable : c'est toujours bien mériter de lui, que de travailler à l'accroissement de ses progrès.

Il n'excita qu'une lente émulation chez les Poëtes dramatiques de son tems, & près de vingt ans s'écoulerent avant que *Hardy* trouvât d'égal, ou de supérieur.

Enfin en 1617, *Théophile* parut. Sa Tragédie de *Pyrame & Thisbé*, toute médiocre qu'elle est, eut un succès étonnant. Le Public cessa d'admirer *Hardy*, & *Théophile* devint à la mode. Ses irrégularités & ses négligences échapperent au peu de délicatesse des Connoisseurs de ce tems-là, & ses beautés prétendues enchanterent *Scudery*. Il avoit pour cette piéce une sympathie singuliére ; il disoit, *qu'elle n'étoit mauvaise, qu'en ce*

qu'elle avoit été trop bonne : & qu'excepté ceux qui n'avoient point de mémoire, il ne se trouvoit personne qui ne la sçût par cœur, de sorte que ses raretés empêchoient qu'elle ne fut rare. Scudery avoit ses raisons pour vanter si fort *Théophile*, il étoit intéressé à faire valoir un Poëte à peu près de sa force. *Despréaux* ne pensoit pas tout à fait ainsi : il trouvoit cette Tragédie remplie de pensées fausses & alambiquées. Tout le monde sçait la critique qu'il a fait de ces deux Vers, que l'Auteur fait dire par *Thisbé*.

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître,
S'est souillé lâchement : il en rougit le traître.

Il ne faut pas oublier une anecdote que l'Abbé d'*Aubignac* nous a conservée : c'est qu'une jeune fille qui étoit à la représentation de cette piéce, & qui n'avoit jamais été à la Comédie, voyant *Pyrame* qui se veut tuer à cause qu'il croit sa

Maitresse morte, dit à sa mere, qu'il falloit avertir *Pyrame* que *Thisbé* se portoit bien.

On s'étend fort ici sur différentes particularités de la vie de l'Auteur, sur son éducation, son esprit, & ses talens pour la Poësie, c'est dommage qu'il gâtat ces bonnes qualités par des mœurs plus qu'équivoques, & par des écrits licentieux, qui lui susciterent de facheuses affaires. On le soupçonna d'être Auteur du *Parnasse Satyrique* : le Parlement lui fit son procès, il eut peur, & il se sauva.

Le fameux *Desbarreaux* prétendoit que *Théophile* étoit Auteur de la *Sophonisbe*, que *Mayret* fit paroître dans la suite. On ne sçait pas où *Desbarreaux* avoit pris cette anecdote; nos Auteurs n'osent pas assurer le fait : il leur paroît, disent-ils, fort douteux : nous le croyons très-faux. Nous ne disons pas non plus, qu'il composa la Tragédie intitulée *Pasiphaé* : mais supposé qu'il en fut l'Auteur, il fit

fort sagement de n'en pas souffrir l'impression de son vivant. *Théophile* avoit de l'esprit, encore plus d'imagination, mais nul jugement, nulle justesse; creux au dedans, au dehors boursouflé, il n'étale que de grands mots, enflés de vent, & vuides de raison.

Les Bergeries de Racan furent le dernier écueil où vint échouer la réputation de *Hardy* : on joua *les Bergeries* en 1618, sous le nom d'*Artenice*. Cette Pastorale fut universellement applaudie, elle le méritoit : heureusement imaginée dans son plan, judicieuse dans sa marche, naïve dans ses pensées, élégante dans sa versification, nul agrément moderne ne lui manque, & on la rajeuniroit presque d'un demi siécle. Elle fit éclorre quantité de piéces dans le même genre, mais elle ne fit pas naître un bon Poëte comique.

Tandis que la Tragédie & la Pastorale commençoient à jetter quelque éclat, la Comédie lan-

guiſſoit dans la plus baſſe obſcurité. Les piéces de *Montcrétien*, de *la Rivey*, de *Louis le Jars*, de *Jacques du Hamel*, de *la Valletrye*, n'étoient que des Maſcarades peu meſurées ſur les termes, ou des farces compoſées d'un aſſemblage de Paſtoral, de Tragiqne, & de Comique, qui n'étoit rien de tout cela.

Vous y voyez des Bergers, des Satyres, des Capitans, des Magiciens, des Valets, qui tiennent les diſcours les plus plats & les plus rampans du monde. Là c'eſt un ſpectacle perpétuel; des foibleſſes de l'amour, un enchaînement d'intrigues le plus bizarrement imaginées, & le plus groteſquement dénouées: ici ce ſont des Bohémiens & des Bohémiennes qui diſent la bonne avanture, font des tours de leur métier, & s'expriment toujours avec toute l'élégance du langage des gueux.

La Comédie du Comte de *Cramail*, fils du Maréchal de *Mont-*

luc, & un des beaux eſprits de la Cour de *Louis XIII*, eſt dans ce goût là. Elle eſt intitulée, *la Comédie des Proverbes.* C'eſt un tiſſu de quolibets, & de turlupinades, entrelardé de paſſages latins, & d'élégances argotiques, qui ſeroit aujourd'hui ſiflé de la populace même.

Les farces de *Gaultier*, de *Guillaume*, & de *Turlupin*, ne ſont proprement que des fragmens comiques ; c'étoient trois excellens Acteurs : ils avoient chacun leur caractére & leur perſonnage. *Gaultier* faiſoit ordinairement le maître d'Ecole. *Guillaume*, l'homme ſententieux, & debitoit des apopthegmes. *Turlupin*, tantôt valet, tantôt intriguant & fripon, jouoit avec feu, & régaloit les Spectateurs de ſes bons mots.

Leur ſpectacle cauſa de la jalouſie aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ; ils ſe plaignirent au Cardinal de *Richelieu*, que trois bâteleurs entreprenoient ſur leurs

droits ; *son Eminence* ne dédaigna pas de juger ce procès : ils furent mandés aux Palais Cardinal, où ils eurent ordre de jouer dans une alcove : ils se surpasserent eux-mêmes : jamais scenes ne furent plus plaisantes ni mieux représentées. Le *Cardinal* fut charmé de leur talent, & de la vivacité de leur jeu. Il fit venir les Comédiens, & leur dit : on sort toujours triste de la représentation de vos piéces : associez-vous ces trois Acteurs Comiques ; le Parterre y gagnera, & vous n'y perdrez pas.

L'infatigable *Hardy* travailloit encore pour le Théatre : *Mayret* & *Rotrou* acheverent de l'éclipser. Si nous en voulons croire *Sarrazin*, *Mayret* est le premier qui étudia le talent qu'il professoit, il sçut l'art de conduire son plan, il ouvrit le chemin aux Ouvrages réguliers par sa *Silvanire*, & ramena la majesté de la Tragédie dans sa *Sophonisbe*. *Mayret* est plus modeste en parlant de ses propres Ou-

vrages. Il convient que les premiers ne furent guéres bons : mais il ne nie pas qn'ils n'ayent été l'heureuse semence de beaucoup d'autres meilleurs ; il nous marque lui-même les dattes de ses huit premiéres piéces avec exactitude ; *je composai*, dit-il, *ma* Chriseide *à* 16 *ans ; la* Silvie *un an après ; je fis la* Silvanire *à* 21, *le* Duc d'Ossone *à* 23 ; Virginie *à* 24 ; Sophonisbe *à* 25 ; Marc-Antoine & Solyman *à* 26 ; il ne fit qu'effleurer le sublime qui éleve l'ame, & le sentiment qui l'attendrit : mais il étoit fait pour éclairer ceux à qui la nature accorda l'un & l'autre.

La *Chriséïde* est l'ouvrage d'un jeune homme, le sujet est tiré du troisiéme tome de l'*Astrée*, fond banal des Pastorales du tems. Il demanda grace pour cette piéce, & l'inéxorable Public ne la lui accorda pas. Sa *Silvie* le vengea de ses critiques : elle fut extrêmement applaudie, & même plus qu'elle ne méritoit : elle jouit pendant

quatre ans de la réputation la plus brillante, & elle ne fut éclipſée que par le *Cid* du grand *Corneille* : l'orgueil poëtique de *Mayret* en fut bleſſé, ſa jalouſie l'aigrit contre *Corneille*, & le brouilla avec lui. Il ne voulut pas lutter ouvertement contre un pareil adverſaire, il détacha un de ſes lanciers pour lui porter le premier coup ; ce fut *Claveret*, mauvais Poëte & Avocat noyé, antagoniſte peu digne de *Corneille*, & dont le nom ſeroit inconnu, s'il ne s'étoit ſignalé par quelques mauvaiſes brochures contre le *Cid*. La premiére qui parut étoit intitulée, *L'Auteur du vrai Cid Eſpagnol, au Traducteur François*. Cette ſatyre chagrina *Corneille* : il ne devoit qu'en rire, il ſe facha ſérieuſement, & ripoſta ; *Mayret* lui répondit avec autant de fierté, que *Corneille* avoit de modeſtie ; il ne lui convenoit pas de le prendre ſur ce ton là : il ôſe comparer ſa *Silvie*, piéce très-médiocre, au *Cid*, Ouvrage immortel.

Rival présomptueux, il vouloit enlever, ou flétrir les lauriers de *Corneille. S'il en est*, dit-il, *du Parnasse, comme du Paradis, nous en sommes également exclus, si nous ne restituons la réputation illégitime, que ces deux piéces nous ont donnée. Mayret* plaisante ici, mais c'est un jeune Auteur, & un mauvais Casuiste qui décide mal; *Corneille* avoit embelli *Guillen de Castro.* Quand on bâtit si bien sur le fond d'autrui, on a droit dans la République des Lettres de se l'approprier, & celui qu'on enrichit n'a pas lieu de se plaindre qu'on le dérobe; qui voudroit compter, trouveroit que l'Espagnol est redevable au François, & que la copie vaut beaucoup mieux que l'original.

La *Silvanire* de *Mayret* est d'un tout autre goût. C'est la premiére fois qu'on s'est piqué de pratiqner les régles du Poëme dramatique. Ce fut le Comte de *Cramail*, & le Cardinal de la *Vallete* qui l'enga-

gerent à ſe conformer aux modéles que les Poëtes tragiques de la Grece & de l'ancienne Rome nous ont laiſſés : il s'y conforma, mais il les imita mal. Sa piéce eſt trop ſimétriſée : il nous inſtruit moins, qu'il ne nous endort. A force d'imiter l'art, il ceſſe de nous plaire, étroitement reſſerré dans le compas de ſes régles, il n'a fait qu'un Poëme froid & réguliérement ennuyeux.

Sa *Virginie* fut plus goutée, & ne valoit guére mieux. C'étoit la piéce favorite de *Mayret ; de tous les Poëmes de ma façon*, *c'eſt celui*, dit-il, *que j'aime & que j'eſtime le plus, tant pour la variété de ſes effets, que pour ſon œconomie & ſa conduite*. Nos Auteurs ne conviennent pas que cette tendreſſe paternelle fut bien fondée, & nous ne balançons point à décider avec eux, que cette cadette ne vaut pas mieux que ſes aînées. C'eſt la même verſification, la même marche, la même tournure. Tout y

eſt d'une langueur affreuſe : plan mal conduit, ſcenes mal couſues, caractéres manqués. Rien ne frappe l'imagination, le cœur n'y ſent rien, & l'œil y demeure à ſec.

Sa *Sophoniſbe* eſt ſon meilleur ouvrage, la verſification en eſt aſſez coulante & aſſez châtiée pour le tems : le plan net & réguliérement ſuivi : on y trouve des ſentimens inconnus jusqu'alors à la ſcéne Françoiſe, & ce qui frappe encore plus, une peinture de cette grandeur Romaine, dont l'Auteur ébaucha les premiers traits. Cette piéce étonna le grand *Corneille*, mais elle ne lui fit pas peur. Il oſa traiter le même ſujet : il le traita mieux, & il réuſſit moins bien. Tel eſt l'effet des réputations : *Corneille* ne plut pas, parce qu'il peignit la fille d'*Aſdrubal*, telle que *Tite-Live* la dépeint : *Mayret* eut le bonheur de plaire, parce qu'il repréſenta *Sophoniſbe* infidelle au vieux *Syphax*, & amoureuſe du jeune & victorieux *Maſſiniſſe*. Les

Dames, arbitres souveraines du goût lui applaudirent, & le Public admira dans *Mayret*, ce qu'il ne voudroit pas souffrir aujourd'hui dans *Corneille*.

On ne voit rien de grand & de noble dans la *Sophonisbe* de *Mayret*, *Syphax* y a moins l'air d'un grand Prince, que celui d'un Bourguemestre; *Sophonisbe* y est moins Princesse, que Courtisanne : ses deux confidentes façonnées à l'intrigue, levent sans pudeur tous les scrupules dont leur maitresse se pare quelquefois pour se donner du lustre : certains airs de familiarité qu'elles affectent, ne font point honneur à leur Princesse, & font mal augurer de sa vertu ; *Massinisse* est un petit-maître ébauché, qui dans un quart d'heure voit, aime, & signe le contrat.

Les personnages sont autrement tracés chez *Corneille*. Il les peint d'après l'Histoire même : il n'avilit point ses Héros par de basses complaisances : ses Reines agissent

& parlent toujours en Héroïnes : il ne met point de l'amour partout, & ce n'eſt point de lui, qu'il attend la bonne ou mauvaiſe fortune de ſes Ouvrages.

On nous donne ici l'Extrait des deux premiéres piéces de *Corneille*, de *Mélite*, & de *Clitandre.* On y voit que le vrai n'eſt pas toujours victorieux dès qu'il ſe montre, qu'il triomphe à la fin, mais qu'il lui faut du tems pour ſoumettre les eſprits ; les régles du Poëme dramatique inconnues d'abord, bravées ou mépriſées, quelque tems après combattues, enſuite reçues à demi, demeurent enfin maitreſſes du Théatre. Nous remarquerons ici que l'époque de l'entier établiſſement de leur empire, ne fut proprement qu'au tems de *Cinna.*

Mais ne parlons de ce Prince des Tragiques, qu'après avoir donné une légére idée de quelques-uns de ſes contemporains, qui en moins de dix ans mirent le Théatre Fran-

çois en quelque réputation ; le premier & le plus diſtingué de tous fut *Rotrou.* Il valoit mieux que ſes prédéceſſeurs. Plus régulier que *Hardy* , moins bourſouflé que *Theophile* , plus naturel & plus noble que *Mayret* , il inſtruiſit le grand *Corneille* , qui l'appella toujours ſon pere dans le genre dramatique. Son goût pour la Poëſie ſe déclara dès ſa plus tendre jeuneſſe ; il étoit déja Poëte , & il n'avoit pas encore 19 ans : l'*Hypocondriaque* , ou *le mort amoureux* fut ſon coup d'eſſai. Les critiques y trouverent de grands défauts , & l'Auteur ne ſe les pardonna pas. *Il y a d'excellens Poëtes* , diſoit-il , *mais non pas à l'âge de* 20 *ans. La bague de l'oubli* , fut le ſecond Ouvrage dont il régala le Public ; il nous aſſure qu'il a rendu cette Comédie ſi modeſte , & pris tant de peine à polir ſes mœurs , que ſi elle n'eſt pas belle , au moins on la trouvera fort ſage , & que d'une *Profane , il en a fait une Religieuſe.*

Décembre 1746.

Rotrou avoit trop bonne opinion de sa piéce, sa modestie & sa beauté sont fort équivoques. Si elle peut se vanter de quelque éclat, elle le tire de son sujet, & du reste elle en est redevable au Théatre, où le jeu des Acteurs donnoit un grand relief aux piéces les plus médiocres.

Nous avons d'autres Tragédies de *Rotrou*, où son génie dramatique s'est mieux développé. *Venceslas & Iphigénie en Aulide*, sont sans contredit ses deux meilleures piéces : nous en parlerons sous la datte qu'elles sont rangées dans cette Histoire. Pour bien connoître *Rotrou*, il faut lire les réfléxions du P. *Brumoy* dans son *Théatre des Grecs* sur les quatre Iphigénies d'*Euripide*, de *Dolcé*, de *Rotrou*, & de *Racine*; le portrait de ces quatre célébres Auteurs y est tracé de main de maître. On les y reconnoît à leur âge, à leur siécle, à leur goût, & à leur maniére. *Euripide* dans sa belle simplicité les efface tous. *Rotrou* suit le Grec pas

à pas, moins élégant que fidéle Traducteur : il veut quelquefois enrichir ſur *Euripide*, mais il ne fait que l'allonger ; *Dolcé*, graces au génie de la Langue Italienne, donne à *Iphigénie* une naïveté plus fine dans les diverſes queſtions qu'elle fait à ſon pere, le portrait moderne d'*Agamemnon* eſt plus travaillé dans *Racine*, mais il eſt moins naturel. La draperie en eſt plus belle, mais les couleurs en ſont moins vrayes. La ſcene eſt plus noble dans le François, mais plus tendre dans le Grec, *Agamemnon* y paroît moins Roi, mais plus pere : *Iphigénie* moins Princeſſe, mais plus aimable.

L'article qui regarde *Scudery* eſt un des plus curieux de ce volume. On y trouve ſon portrait fait par lui-même, ſes avantures, ſes galanteries, ſes exploits militaires, ſes campagnes & ſes voyages ; un air tantôt Gaſcon, tantôt Cavalier, & tantôt Poëtique y réveille le Lecteur. Il nous dit en Proſe qu'il

passa plus d'années parmi les armes, que d'heures dans son cabinet, qu'il usa plus de méches en arquebuses qu'en chandelle, qu'il sçavoit beaucoup mieux ranger des Soldats que des paroles, & quarrer des bataillons, que des périodes. Ses travaux militaires lui valurent beaucoup plus, que ses lauriers Poëtiques. On lui donna le gouvernement du Château de N. D. de la Garde. Le Poëte se paroit un peu trop de ce titre fastueux. *Bachaumont* & *Chapelle* dans leur voyage, se sont un peu égayés à ses dépens. Après le portrait ironique du Gouverneur, ils peignent le Château de la maniére du monde la plus plaisante; on ne sera pas fâché d'en voir ici la Description.

C'est notre Dame de la garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du Château.

» Nous frappâmes long-tems à
» la porte, continuent-ils, mais
» doucement de peur de la jetter
» par terre, enfin,

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent, Messieurs, là dedans,
On n'ouvre plus depuis long-tems;
Le Gouverneur de cette Roche,
Retournant en Cour par le Coche,
A depuis environ quinze ans,
Emporté la clef dans sa poche.

Scudery étoit né avec un esprit vif : mais il l'étouffa par sa trop grande facilité. Disciple de *Hardy*, il hérita ce défaut de son Maître, & mérita la critique que *Despréaux* a inférée dans sa seconde satyre ; ces deux Vers du premier chant de l'art Poëtique, sont aussi faits exprès pour lui :

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.

Après avoir dit à *Scudéry* toutes ses vérités tout à son aise, on fait un bel éloge de son cœur; nous n'en rapporterons qu'un trait, mais bien marqué, & qui lui fait un honneur infini, c'est l'avanture qui lui arriva à l'occasion de son Poëme d'*Alaric*.

La Reine *Christine* avoit dit cent fois qu'elle réservoit à *Scudéry* pour la dédicace qu'il lui feroit de son *Alaric* une chaîne d'or de mille pistoles. Il étoit avantageusement parlé dans ce Poëme du *Comte de la Gardie*. Il eut le malheur d'encourir la disgrace de la Reine, elle fit dire à *Scudéry*, qu'elle souhaitoit que cet éloge fut supprimé, & que le nom du *Comte* fut effacé de cet Ouvrage. *Scudéry*, tout peu favorisé qu'il étoit de la fortune, fut plus généreux que la Reine ne fut vindicative. Il répondit que quand la chaîne d'or seroit aussi pesante que celle dont il est parlé dans l'Histoire des Incas, l'intérêt

ne l'empêcheroit jamais de payer au mérite le tribut qu'il avoit cru ne pouvoir lui refuser ; cette fierté héroïque déplut à la Reine : elle ne donna point la chaîne d'or, & le *Comte de la Gardie* qui n'ignora point cette générosité de *Scudéry*, ne lui en fit pas même un remerciment.

On termine ces remarques par trois Extraits de ses piéces, *Ligdamon*, le *Trompeur puni*, & le *Vassal généreux*. Si nous en croyons l'Auteur, les complimens ne lui manquerent pas. Un jeune homme nommé *Chandeville*, fort répandn dans le bel esprit décora le *Trompeur puni* d'une préface brillante, & loua cette piéce du même ton qu'on loueroit aujourd'hui *Polieucte*, ou *Rodogune*. La postérité n'a pas été la dupe de ces louanges, & cinq portiers étouffés à la représentation des piéces de *Scudéry*, n'en ont pas relevé le mérite. La versification en est foible, rien n'y est préparé, combiné, contrasté :

nul intérêt de cœur : les ſcenes affadiſſent le ſpectateur, plutôt qu'elles ne l'attendriſſent.

Il ne nous reſte qu'à dire un mot de *Gombaud*, de *Pichou*, & de *du Ryer*, dont on paroît faire cas dans cette Hiſtoire. *Gombaud* a plus excellé dans le genre épigrammatique, que dans le tragique. Il parut à la Cour ſous la minorité de *Louis XIII*, & fut fort conſidéré de *Marie de Médicis*, qui lui donna une penſion de douze cens écus, mais elle fut mal payée, & ſon eſprit, ſa bonne mine, & ſes Ouvrages ne l'enrichirent pas. L'*Amaranthe* paſtorale, & les *Danaïdes* Tragédie, ſont deux piéces de ſa façon : elles valent mieux que celles de *Hardy*, mais les pointes & les jeux de mots, dont il fait une caſcade perpétuelle, ne feroient pas aujourd'hui fortune chez les perſonnes de bon goût.

Pichou fut un des meilleurs verſificateurs de ſon tems. Il étoit de Dijon, & commençoit à ſe diſtin-

guer par ses Ouvrages, quand il fut assassiné dans la fleur de son âge. Le sieur d'*Isnard*, son admirateur & son ami dans la Préface qu'il a mise au devant de la *Filis de scyre*, nous a donné l'histoire & l'apologie des quatre Poëmes dramatiques de *Pichou*. Le premier porte le titre *des Folies de Cardenio :* sujet tiré du Roman de *Dom Quichotte*. S'il réussit moins bien dans cette piéce, c'est, dit le Médecin *Isnard*, qu'il s'asservit trop *scrupuleusement aux régles du Théatre* ; il en veut surtout à celles de l'unité de lieu, & des 24 heures. Il se réjouit aux dépens de ces pauvres régles, & s'en mocque de tout son cœur ; il soutient fierement qu'un bon Auteur a droit de s'en dispenser : que les plus grands Maîtres du tems passé (il entend apparemment *Jodelle*, *Garnier*, & *Hardy*) n'étoient pas si rigoristes, & que bien loin de les adorer, il les ont méprisées ; c'est une chose curieuse de voir sa vivacité sur cette matié-

re : il fait l'examen de ces régles à sa façon ; l'érudition dramatique n'étoit pas son fort. Il sçavoir mieux son *Hyppocrate*, que son *Sophocle* & son *Euripide* ; l'amitié l'aveugloit, & il se mêloit de parler d'un art qu'il n'entendoit pas.

Du Ryer n'est pas beaucoup plus révéré parmi les Tragiques, que parmi les Traducteurs ; il travailloit trop à la hâte ; la nécessité de vivre lui faisoit brusquer ses Ouvrages, & les déroboit aux derniers coups de la lime qui devoit les polir ; nous aurons lieu d'en parler dans le volume suivant de cette Histoire : elle finit ici en 1632. *Corneille* ne s'est encore montré qu'à demi dans *Melite* & dans *Clitandre* : il paroîtra bientôt escorté du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, & de *Pompée*. C'est là qu'il est le *Grand-Corneille*, & que nous le verrons porter la majesté de la Tragédie, la noblesse des caractéres, la force de la versification, & la gloire du Théatre François au dessus de toutes les autres Nations.

ARTICLE CXXIX.

LE SPECTACLE de la Nature. Tome sixiéme, contenant ce qui regarde l'Homme en societé. A Paris, chez la Veuve Etienne, M. DCC. XLVI. pages 569.

SI un Philosophe avoit eu ce sujet à traiter, il auroit examiné les nœuds sacrés qui lient les hommes les uns aux autres, le sujet avec le Souverain, le fils avec le pere, le frere avec le frere, l'homme avec l'homme : il auroit fait sentir la nécessité, la force, l'utilité de ces liens, & auroit tâché de les faire aimer & respecter, mais les Philosophes sont une Nation discoureuse, dont M. Pluche fait peu de cas; ils éblouissent quelquefois par la grandeur & la magnificence de leurs maximes; mais le plus souvent ils dégoutent par la sécheresse & la multitude de leurs

préceptes, & étourdiſſent par un vain babil, qui n'intéreſſe pas le cœur. M. Pluche veut plaire, être utile & intelligible, & pour y réuſſir, il néglige toutes ces ſpéculations philoſophiques, pour parler du mariage, de l'éducation des filles & des garçons, de la diverſité des conditions, des domeſtiques & des mercénaires, des gens d'art & de métier, de l'habit de l'homme & des principales façons des différentes étoffes, draps, ſerges, étamine, de la couture, des meubles, des pelleteries, des teintures, &c.

On ſent bien que je ne puis ſuivre M. Pluche dans tous ces détails : il ſuffira de s'arrêter ſur quelques articles, dans leſquels le ton vertueux du célébre Auteur, ſes vues ſages & pleines d'humanité, des réfléxions profondes, mais toujours ſenſibles, ſont plus propres à inſtruire & à intéreſſer le Lecteur.

Commençons par ce que l'Auteur dit du mariage, qui eſt le

germe & le lien de la société : il examine deux questions curieuses, la premiére, si l'unité dans le mariage est plus avantageuse que la polygamie à la propagation; la seconde, si elle est plus utile au repos des familles? il résout la premiére question en faveur de la monogamie par un calcul aussi vrai qu'ingénieux, & il fait voir que dans le systême de la polygamie, la multiplication est moins grande. Son calcul suppose que le nombre des garçons & des filles est le même, & il justifie la vérité de cette supposition ; cependant M. Arbuthnot prouve par les Listes faites pendant plusieurs années en Angleterre, que le nombre des garçons a surpassé chaque année celui des filles : les garçons étant exposés à un plus grand nombre de dangers, devoient être plus nombreux. Le sçavant Anglois conclut aussi de cette observation, que la polygamie n'est pas moins contraire aux Loix de la nature, qu'aux Loix de l'Evangile.

Pour résoudre la seconde question, il introduit son Lecteur dans les Tentes de Lamech, qui le premier a donné l'exemple de la pluralité des femmes : *Je ne vois*, dit l'Auteur, *dans ce ménage que diversité d'intérêts & de passions ; que jalousies & altercations entre ces deux femmes ; que ruses, rapports & malignité d'interprétations pour s'entredétruire dans l'esprit du mari ; que débats & fureurs parmi les enfans zélés partisans de leur mere ; qu'afflictions & procès pour le maître. Il redoute sa propre demeure ; il y trouve tout en combustion. Ce sont tous les jours des accusations nouvelles, ou un silence dédaigneux & plein de dépit, ou des éclats pleins d'emportements.* Il paroît certain que ce qui est arrivé à Lamech doit arriver à tous ceux qui imitent son exemple : cette pluralité de femmes doit être la source d'une foule de dissensions, de haines, de fureurs. L'unité dans le mariage doit au contraire par sa nature mê-

me former les liaiſons les plus tendres, les plus fortes, les plus douces; les plus fortes, par l'indiſſolubité des liens & des engagements; les plus douces, par le charme d'un attachement tendre & réciproque, par l'unité des mêmes vues, des mêmes projets, des mêmes intérêts; les plus tendres, par l'union des cœurs & des volontés: même chair, même cœur, même eſprit: quelle ſource d'amour, de tendreſſe, de confiance; & comment ſe fait-il que les hommes trouvent le trouble, la haine, la diviſion dans le ſéjour de la paix, de la douceur, de l'union, que deux perſonnes que la foi nous apprend ne faire que la même chair, le même cœur, le même eſprit, ſe diviſent, ſe déteſtent, ſe perſécutent?

M. Pluche paſſe aux exercices de l'enfance, & dit ſur ce ſujet les choſes les plus vraies & les plus ſenſées. Il eſt ſûr qu'on ne profite pas aſſez des heureuſes diſpoſitions

de l'enfance, pour lui inſpirer des inclinations vertueuſes : une mere tendre & attentive pourroit inſinuer dans ces jeunes cœurs le germe de toutes les vertus, l'horreur du menſonge, l'amour du travail, le goût de la *béneficence*. * Pourquoi ne pourroit-on pas remplir la tête des enfans d'idées honnêtes & vertueuſes, comme on les remplit trop ſouvent de contes ridicules, d'images effrayantes & de futilités faſtidieuſes ?

On ne reprochera pas à notre vertueux Auteur d'avoir, en parlant de l'éducation des enfans, négligé de parler de ce qui en doit faire la baſe & la perfection, je veux dire, de la Religion. Partout il tâche d'inſpirer l'amour de la vertu, & de faire ſentir la honte & le ridicule des paſſions, bien diffé-

* Ce mot eſt nouveau ſans doute : celui de *bienfaiſance* préſente la même idée & eſt plus reçu. M. l'Abbé de S. Pierre s'en eſt ſervi ſi ſouvent dans ſes Ouvrages.

rent de ces Auteurs, qui ne parlent que de ces qualités qu'un monde profane préconiſe, & qui ſont ſouvent l'effet ou la cauſe de la corruption des enfans. On voudroit qu'on les élevât comme les Habitans de Rome & d'Athènes : auſſi en ont-ils aſſez ſouvent les vices, ſans en avoir les vertus.

Il n'eſt pas poſſible de ſuivre M. Pluche dans ce qu'il dit de l'éducation : tout cela doit être lû dans le Livre même ; on le lira avec fruit & avec plaiſir. Je me contenterai de faire obſerver ce qu'il dit ſur la maniére d'apprendre le Latin. Il ne peut approuver l'uſage adopté, ſoit dans le particulier, ſoit dans les Ecoles publiques, de faire des thêmes à l'aide d'un Dictionnaire ; il voudroit qu'on fît diſparoître toutes ces Grammaires & tous les Grammairiens préſents, paſſés & à venir, & qu'on fît main baſſe ſur tous les traités de Syntaxe, de particules, de gloſes, d'élégance, &c. On ſent que l'Auteur a extrê-

mement à cœur de faire goûter sa méthode, & il réunit toutes les forces de son esprit pour la représenter sous un jour séduisant. Mais sur ce point c'est l'expérience qui doit décider; or l'expérience décide que les Sçavans de tous les tems n'ont appris le Latin qu'en apprenant les régles dans les particules & la syntaxe, & en faisant des thêmes à l'aide d'un Dictionnaire. M. Pluche lui-même n'a-t-il pas appris & enseigné le Latin en suivant l'ancienne méthode? Il devroit opposer expérience à expérience, & nous citer un nombre de personnes, qui en suivant la méthode qu'il propose, ayent bien sçû le Latin, & se soient distingués dans les Lettres.

Le grand argument de l'Auteur, c'est que l'ancienne méthode *éloigne du vrai usage de la belle latinité, & que c'est une espéce d'absurdité d'abandonner à un enfant la composition d'une Langue, dont le caractére & les tours lui sont en-*

tiérement inconnus. Mais dans les premiers tems on ne compoſe pas préciſément pour apprendre le Latin ; on compoſe pour apprendre les régles & la conſtruction : lorſqu'on les ſçait bien, on peut lire les Auteurs du ſiécle d'Auguſte, & ainſi lorſqu'on n'apprend pas à parler la Langue des Romains, c'eſt faute de goût ou d'application. Au reſte on ne doit en cette matiére faire aucune comparaiſon des Langues vivantes avec les Langues mortes. Qui doute que la meilleure méthode pour apprendre une Langue vivante ne ſoit de la parler ? Mais parler une Langue morte, c'eſt compoſer dans cette Langue, & on l'apprend d'autant plus aiſément, qu'on compoſe plus ſouvent.

La diverſité des conditions devoit entrer dans un Ouvrage, où on parle de l'homme conſidéré en ſociété. Cette diverſité de conditions, & l'inégalité immenſe qui ſe trouve entre les mêmes hommes,

 les

les mêmes créatures, les enfans du même pere, ont été pour les ſages de l'antiquité un ſujet de ſcandale : ce ſcandale eſt mal fondé, & on convient aſſez aujourd'hui que cette inégalité même entretient la ſubordination, le bon ordre, l'harmonie ſur la terre, & qu'elle en fait la beauté & l'ornement. Si les Optimiſtes n'avoient dit que cela, M. Pluche les auroit apparemment mieux traités ; mais ils ont été plus loin, & ces Optimiſtes ſont des Philoſophes & des Métaphiſiciens rigides : ce n'eſt pas un titre pour trouver grace auprès de l'Auteur.

Il obſerve que cette inégalité de conditions fait, *que des hommes qui ne s'aiment point, & qui ſont toujours prêts à s'entredétruire, ſe rapprochent cependant & conſpirent à ſe procurer des ſecours mutuels. Dans les Villes*, ajoute-t-il, *& partout ailleurs, chacun croit travailler pour ſoi, & il ne ſe trompe point : mais les choſes ſe trouvent rangées d'un bout de la terre à l'autre,*

comme si tous les Habitans n'avoient en vue que le service de la Société ; ce qui se fait pour la Société, se fait pour moi & pour tous ceux qui la composent. Je dois donc remercier Dieu de la diversité qu'il a mise dans les conditions, pour y entretenir la correspondance des secours, & d'avoir rendu ces secours infaillibles, en picquant chaque Particulier par la pointe du besoin. L'Auteur conclut encore que nous devons aimer & estimer les gens d'art & de métier, dont le travail nous procure tant d'avantages & de commodités : effectivement pour l'homme qui réfléchit, l'humble Laboureur qui travaille au bien de la Société, est plus respectable que le riche orgueilleux, qui l'éblouit & l'embarrasse par l'éclat extérieur qui l'environne, & qui tire tant d'avantages de la société, sans lui être utile.

M. Pluche finit par examiner deux questions curieuses ; l'une est de sçavoir, *lequel nuit le plus à la*

Société, ou du riche désœuvré, ou du pauvre qui ne veut rien faire; l'autre de sçavoir, *s'il est quelque remède à cette double fainéantise?* Pour ce qui regarde la premiére question, après avoir fait un portrait hideux, parce qu'il est vrai, de cette canaille qui nous importune & devore la substance du vrai pauvre, & avoir peint avec les couleurs les plus fortes l'état d'un riche oisif & voluptueux, il conclut en ces termes : *d'où il suit que le luxe & l'oisiveté des riches sont les plus rudes fléaux de la société; puisqu'après avoir causé de plus grands maux que la mendicité même, en gâtant les esprits, il se trouve encore qu'ils deviennent, par l'irrégularité de leurs dépenses, la principale cause de la mendicité.* Mais quels remédes apporter au luxe & à l'oisiveté des riches & aux désordres des mendiants? Les premiers, l'Auteur se contente de les prêcher & de leur faire sentir l'injustice & les dangers de leur état:

pour les ſeconds, il prétend avec raiſon, qu'on doit, & qu'on peut les corriger, & il deſcend ſur ce point dans un détail, que le Lecteur ſuivra avec plaiſir.

Avant de chercher des remédes efficaces à la mendicité, l'Auteur en cherche les cauſes : il prétend qu'il ne faut pas chercher les cauſes de cette mendicité, ni dans les impôts, ni dans l'établiſſement de la Compagnie des Indes, ni dans les revenus Eccléſiaſtiqnes. 1°. *La Taille*, dit l'Auteur, *n'eſt pas la cauſe de la miſére, puiſque la miſére eſt moindre, où la plus forte taille eſt établie, & que la pauvreté eſt exceſſive, où il n'y a preſque point d'impôts. Vous en trouvez la preuve dans Paris & dans les environs des meilleures Villes, où la Taille & la Capitation ſont portées beaucoup plus haut que dans les Provinces plus éloignées.*

2°. On doit encore moins regarder l'établiſſement de la Compagnie des Indes, comme la cau-

ſe de la pauvreté ; l'Auteur en apporte des preuves, à la force deſquelles, il eſt difficile de ſe refuſer : mais une preuve plus forte que tous les raiſonnemens, ſont les cris & la mauvaiſe humeur de nos voiſins contre cette Compagnie. On ſe ſouvient que le Traductenr Anglois de l'Ouvrage de M. du Tot ſur les Finances, avoue que depuis ſon établiſſement, la balance du commerce eſt en faveur de la France. Il oſe préſager un triſte avenir pour ſon Iſle, il exhorte très-ſérieuſement ſes Compatriotes à ſe paſſer des ſuperfluités, qui viennent de la France, & leur apprend que le zéle de pluſieurs d'eux eſt allé juſqu'à s'y engager par ferment. Les efforts qu'ils viennent de faire pour détruire le ſiége de cette Compagnie, prouvent encore mieux, & l'excès & l'impuiſſance de leur animoſité.

3°. Les revenus Eccléſiaſtiques, bien loin d'être la cauſe de la pauvreté, en ſont le ſoulagement &

le reméde au moins dans les Provinces. Si ces revenus étoient comme en Angleterre, entre les mains des Seigneurs ; la plûpart de ces Seigneurs ne vivant pas ſur leurs terres, comme les Anglois, mais ſuivant la Cour ou réſidant à Paris ; ces Provinces tomberoient néceſſairement dans une eſpéce de conſomption, & périroient de miſere. Les Evêques, les Abbés, les Communautés réguliéres conſomment dans le pays ce qu'ils reçoivent de la Terre : le payſan, le marchand, le pauvre jouiſſent avec eux de leurs revenus. L'Auteur obſerve fort bien que ce n'eſt pas à l'invaſion des biens Eccléſiaſtiques que l'Angleterre doit ſes forces : elle les doit à ſes Manufactures, à ſon Commerce, & ſurtout au fameux Acte de 1660, que tout le monde connoît, & qui eſt l'ouvrage de la politique de Cromwel.

Quelle eſt donc la cauſe de cette pauvreté ? L'Auteur prouve par

une ſuite de calculs & de raiſonnemens, dans laquelle nous ne pouvons entrer, qu'on donne plus qu'il ne faut pour ſoulager les pauvres, mais qu'on donne mal. Il propoſe pour remédier à ce déſordre un ſyſtême, qu'il faut lire dans le Livre même ; & enſuite ſon zéle l'enflamme contre la pauvreté volontaire, c'eſt-à-dire, celle des mendians ſans aveu, ſans état, ſans occupation. On ne ſçauroit trop louer ce zéle. Cette mendicité hideuſe, importune, pareſſeuſe, libertine, pernicieuſe à l'Etat, & contraire aux bonnes mœurs a été inconnue dans les premiers tems, & partout où elle a paru, elle a été réprimée par la ſévérité des Loix. Les Loix de Théodoſe & de Juſtinien ordonnent que le mendiant capable de travailler, devienne l'eſclave de quiconque l'arrêtera.. *Mendicus validus fiat ſervus ejus, qui detexit inopiam.* Les Ordonnances de nos Rois défendent de rien donner à ceux qui ſont capa-

bles de quelque eſpéce de travail. On connoît des Etats, où ces ſages Réglements ſont gardés. La mendicité y eſt un crime impardonnable & ſévérement puni ; auſſi la race de cette pernicieuſe engeance y eſt-elle entiérement éteinte. Que de bras rendus à l'Etat, & que de ſoulagements ménagés aux vrais pauvres !

ARTICLE CXXX.

HISTOIRE DE LANGUEDOC. Tome V, dernier Extrait.

CE fut en 1576 que la Cour rechercha de nouveau Damville, & vint enfin à bout, par l'entremiſe du Duc de Savoye, de le détacher des Huguenots. L'Auteur donne le détail de toute cette négociation, que l'on lira avec plaiſir, auſſi bien que tout ce qui ſe paſſa entre ce Seigneur & le Roi de Navarre, pour la pacification de la Province, & pour la délivrer

des brigands, qui dans ces tems de trouble la mettoient au pillage. On avoit offert à Damville le Marquisat de Saluces en propriété, s'il vouloit remettre les Villes de son gouvernement avec l'autorité qu'il y avoit, entre les mains du Vicomte de Joyeuse ; le Maréchal de Bellegarde, qui s'étoit chargé de faire les offres, croyoit avoir réussi à les faire accepter : mais lorsqu'on voulut en venir à l'exécution, Damville nia d'avoir rien accepté de semblable, & le Roi fut obligé de le laisser dans son Gouvernement, où il fut tantôt aux prises avec les Huguenots, tantôt d'accord avec eux, suivant les conjonctures ; s'appliquant surtout à pacifier la Province, & à redresser autant qu'il pouvoit les griefs de part & d'autre.

La Reine mere, dans le voyage qu'elle fit à Nerac vers le Roi de Navarre son gendre, pour lui ramener son épouse, passa par le Languedoc, & fit son entrée à

Toulouse, où le Maréchal de Damville qui prit alors le titre de Duc de Montmorency, parce que son frere aîné le Maréchal venoit de mourir sans enfans, la reçut avec beaucoup de magnificence, mais lorsque ce Duc quelque tems après voulut retourner dans cette Capitale, elle refusa de le recevoir, le tenant toujours pour suspect, à cause de ses liaisons avec les Protestants.

Cette aversion des Toulousains s'augmenta encore par les brouilleries qui s'éleverent entre le Duc & les Joyeuses. Cette Maison, alliée de celle de Montmorency, devoit en partie sa fortune & son élévation au Connétable, Anne de Montmorency. Il avoit donné le nom au favori de Henri III, Anne, Duc de Joyeuse, fils aîné du Vicomte.

Ce jeune Seigneur devenu beau-frere du Roi son Maître, Duc & Pair avec une distinction singuliére, Amiral, premier Gentilhom-

me de la Chambre, Gouverneur de Normandie, après avoir procuré à ſon pere le bâton de Maréchal de France, l'Archevêché de Narbonne, avec le chapeau de Cardinal à François ſon frere, le grand Prieuré de Toulouſe à Antoine Scipion ſon autre frere, ne mettoit point de bornes à ſon ambition, & ſouhaitoit ſurtout d'avoir le Gouvernement de la Province qui l'avoit vû naître. Pour en venir à bout, non ſeulement il s'efforça de mettre mal dans l'eſprit du Roi le Duc de Montmorency; il fit un voyage exprès à Rome, ſous prétexte de dévotion, pour ſolliciter le Pape d'excommunier ce Seigneur, comme fauteur des Hérétiqnes.

Le Pape, avec qui Montmorency avoit toujours entretenu des liaiſons trés-étroites, & à qui il avoit rendu des ſervices eſſentiels en garantiſſant l'Etat d'Avignon des incurſions & des pillages des Huguenots, refuſa de faire ce

qu'on demandoit. Cependant ces inimitiés entre Montmorency & Joyeuſe, qui durérent aſſez longtems, & partagerent la Province, donnerent occaſion à bien des déſordres. Le Roi s'entremit pour les réconcilier, & y employa MM. de Poigny d'Angenne, de Pontcarré & Belliévre, ils en vinrent à bout; & comme la Ligue devenoit de plus en plus ſuſpecte au Roi, ce Prince trouva bon d'abord que le Duc de Montmorency s'unît avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, pour s'oppoſer aux Ligueurs : mais ſe voyant forcé lui-même de s'unir avec ces derniers, il donna le fameux Edit de Juillet, qui proſcrivoit abſolument la nouvelle Religion, & n'en ſouffroit point d'autre dans le Royaume que la Catholique.

En conſéquence il ſollicita le Duc de Montmorency d'embraſſer le parti de la Ligue, & le menaça de lui ôter ſon Gouvernement, s'il le refuſoit. Il étoit plus aiſé au Roi

de porter cet Edit, & de faire ces menaces, que de les exécuter. Le Duc de Montmorency, ſuivant toujours ſon plan, s'unit plus fortement aux Religionaires, qui avoient à leur tête le Roi de Navarre & le Prince de Condé ; ainſi le Languedoc ſe trouva diviſé comme en deux Provinces & en deux Gouvernemens, dont la riviére d'Orbe faiſoit la ſéparation. La plus grande partie du haut Languedoc, depuis Narbonne juſqu'à Toulouſe, reconnut l'autorité de Joyeuſe, & Montmorency exerça la ſienne depuis Narbonne juſqu'au Rône.

La Ligue qui d'abord n'avoit eu, ce ſemble, d'autre but que de maintenir la Religion Catholique dans le Royaume, & d'en bannir l'héréſie, après la mort des Guiſes attaqua ouvertement l'autorité Royale, s'efforça de renverſer l'ordre de la ſucceſſion établi de tems immémorial dans la Monarchie, ſous le prétexte ſpécieux de pour-

voir à la sûreté de la Religion : & l'on peut dire que le Languedoc fournit en ce genre les événemens les plus tragiques & les plus singuliers. Nous ne pouvons les détailler, ni même les indiquer tous : nous nous bornerons à deux principaux.

Le premier est la mort du premier Président Duranti, qui après avoir été un des plus ardens Promoteurs de la Ligue, ne put échaper à sa fureur, lorsqu'il voulut maintenir l'autorité Royale foulée aux pieds de la maniére la plus indigne, par les Ligueurs de Toulouse. L'Auteur raconte cet événement sur des Mémoires très-sûrs, & reléve quelques fautes échappées à M. de Thou, & un plus grand nombre encore dans ses derniers Traducteurs. C'est ce qui fait la matiére d'une Note assez longue, placée à la fin de l'Ouvrage.

L'autre événement remarquable par sa singularité, est la transfor-

mation qui se fit d'un Prêtre & d'un Religieux en un Gouverneur de Province, & un Général d'armée, dans la personne du P. Ange de Joyeuse. L'Auteur à cette occasion observe que cette transformation se fit sans attendre que le Pape se fut expliqué. La dispense même du S. Pere se fit attendre assez long-tems, puisqu'elle n'est dattée que du mois de Juin 1594, & que le P. Ange se sécularisa par voye de fait en 1592.

On observé encore que dans cette sécularisation, le nouveau Général, présumant un peu trop de la facilité du Pape à accorder la dispense, s'étoit mis en quelque sorte hors d'état de se conformer aux conditions prescrites par le S. Pere; car il reprit dabord le collier de l'Ordre du S. Esprit, qu'il avoit eu étant Comte du Bouchage. Il se fit déclarer Duc de Joyeuse & Pair de France, par le Duc de Mayenne. Or le Pape dans son premier Bref le transféra dans l'Or-

dre de S. Jean de Jérusalem ou de Malthe, pour y être dans le rang de Prêtre, & non de Chevalier, avec permission toutefois de porter l'habit court pendant la guerre, de commander les Troupes, & de gouverner la Province.

Il est vrai que dans la suite, mais ce ne fut qu'en 1595 au mois de Mai, le Pape lui permit de porter l'épée toute sa vie, & de posséder toutes sortes de dignités séculiéres, tant civiles que militaires : mais il avoit prévenu, comme l'on voit, cette permission.

Enfin une troisiéme observation que l'on peut faire sur cet événement, est que la dispense du Pape est postérieure de près d'un an à l'abjuration solemnelle, faite par Henri IV à S. Denis : ce qui faisant cesser le motif de la dispense, sembloit devoir empêcher le Pape de la donner, & plus encore le P. Ange de l'accepter ; mais il paroît que l'ambition étoit pour le moins aussi vive dans l'ame de ce

Religieux travesti que le zéle de la Réligion. Il le fit bien voir, & par sa lenteur à se soumettre à son Souverain légitime, & par les excès ausquels il se porta contre ceux qui vouloient se soumettre, & par le prix auquel il mit sa soumission. Il se fit donner le bâton de Maréchal de France, la Lieutenance générale dans tous les lieux & places de Languedoc, qu'il ramenoit à l'obéïssance du Roi; les Gouvernemens de plusieurs Places, avec un Régiment de cinq cent hommes de pied, & trente Arquebusiers pour sa garde: grand exemple de la foiblesse humaine, que l'on ne pourroit trop déplorer dans ce Seigneur, s'il ne l'eût heureusement réparée en reprénant sa premiére profession: c'est ce qu'il exécuta le second lundi de Carême, 8 de Mars 1579; il y vécut saintement jusqu'à sa mort, arrivée en 1608.

Le Roi aussitôt après son abjuration, avoit envoyé l'épée de

Connétable au Duc de Montmorency, & l'avoit appellé auprès de sa personne. Le Duc de Ventadour, son gendre & son neveu, commanda en son absence en qualité de Lieutenant Général dans la partie de la Province qui obéissoit au Roi. La retraite du Maréchal de Joyeuse le rendit seul Lieutenant Général, sous l'autorité du Connétable, qui obtint la survivance du Gouvernement pour son fils Henri, âgé alors de 12 ans.

Tel étoit au tems de la mort de Henri IV l'état du Languedoc, devenu paisible après tant d'années de troubles, causées surtout par les différends de Religion, terminées par deux Edits fameux : celui de Folembray qui mit fin à la Ligue, & celui de Nantes qui assûra l'Etat des Protestans dans le Royaume. Le calme dura encore durant les premiéres années du régne de Louis XIII : mais après la mort du Connétable, qui par son autorité sçavoit contenir

les Peuples des deux Religions ; les Huguenots commencerent à remuer. Ils s'unirent d'abord en 1615 dans leur Assemblée de Nîmes au Prince de Condé, & aux autres mécontens de la Régence.

Ce furent là comme les préludes de la guerre de Religion dont le Languedoc fut en partie le théâtre sous ce régne, & où le Duc de Rohan joua un rôle si considérable. Ce Seigneur qui ne trouvoit pas dans sa Province, où le Calvinisme avoit fait peu de progrès, de quoi signaler son zéle pour sa Secte, se mit à la tête des Religionaires du Languedoc, qui le choisirent pour leur chef, & où il exerça une autorité presque despotique. C'est ce que l'on verra exposé dans un grand détail par Dom Vaissette, qui reléve en passant des méprises échapées à quelques-uns de nos Historiens.

La prise de la Rochelle ébranla à la vérité les Religionaires du Languedoc, mais elle ne leur fit

pas tomber les armes des mains. Le Duc de Rohan trouva encore le moyen d'y soutenir son parti pendant quelque tems : enfin il fallut céder à la force. Ce fut en 1629 que les Religionaires se soumirent. Le Duc se fit accorder des conditions très-avantageuses, aussi bien que Soubize son frere, auquel l'Auteur donne la qualité de Duc de Soubize, que l'on ne voit pas qu'il ait jamais portée ; il fut à la vérité créé Duc en 1626, mais sous le titre de Frontenay, & non de Soubize, encore les Lettres d'érection de la Terre de Frontenay en Duché Pairie ne furent jamais vérifiées. La Ville de Montauban se fit un faux honneur de ne se rendre qu'à l'extrêmité, & elle n'accepta la paix que lorsque le Parlement de Toulouse eut vérifié le 17 Août de cette année 1629, purement & simplement le nouvel Edit de pacification.

Au reste cette paix de Religion fut suivie d'une autre espéce de

guerre que le Miniſtre (le Cardinal de Richelieu) fit à la Province, & dont les ſuites furent très-funeſtes. Ce furent deux Edits, dont l'un réuniſſoit la Cour des Aydes & la Chambre des Comptes en une même Compagnie, partagée en deux Bureaux : l'autre établiſſoit vingt-deux Siéges d'Elus dans les 22 Diocèſes du Languedoc, pour la répartition des ſubſides que la Province fourniſſoit au Roi. La réunion des deux Compagnies avoit été tentée ſous Henri IV; mais ſans ſuccès. Pour l'établiſſement des Elus, c'étoit une nouveauté que l'on regardoit comme l'anéantiſſement du pouvoir des Etats, & que l'on croit avoir eu pour principe la jalouſie conçue par le Cardinal contre le Duc de Montmorency, dont il vouloit par là diminuer l'autorité & le crédit dans la Province. C'eſt ce qu'aſſûre poſitivement l'un des Ecrivains de la Vie de ce Duc; & Dom Vaiſſette, qui remarque pluſieurs inéxactitudes

dans cet Auteur, n'en disconvient pas.

On lira avec plaisir ce qu'il expose fort au long sur l'établissement des Elus qui furent enfin révoqués après bien des négociations, & sur le parti que prit le Duc de Montmorency de recevoir Gaston Duc d'Orleans, mécontent de la Cour, dans son Gouvernement, & d'y faire consentir les Etats. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans le récit de ces événemens, que l'on peut regarder comme liés ensemble, & dont l'issue fut si triste pour la Province, surtout pour le Duc de Montmorency, dont tout le monde sçait la fin malheureuse.

Ce fut durant qu'on instruisoit le procès de ce Seigneur, que le Roi Louis XIII. tint lui-même les Etats de la Province à Beziers. Ces Etats sont fameux, non seulement par la présence du Monarque, mais encore par les Réglemens qui y furent publiés par rapport à la tenue des Etats, à l'usa-

ge & à la répartition des ſommes qu'ils devoient accorder au Roi; c'eſt ce qu'on appelle l'Edit de Beziers, donné en 1632, & que l'on regarda comme ſi préjudiciable à la Province, qu'on ne ceſſa d'en demander la ſuppreſſion, que l'on obtint enfin de Louis XIV en 1649.

Louis XIII dans ces mêmes Etats déclara pluſieurs Barons qui avoient ſuivi le Duc de Montmorency dans ſa révolte, criminels de lèze-Majeſté, & en conſéquence éteignit le titre de leur Baronie, & priva leurs deſcendans du privilége d'avoir entrée aux Etats. La plûpart cependant ont été rétablis dans la ſuite. Le Roi, avant même la condamnation du Duc de Montmorency, avoit diſpoſé de ſon Gouvernement en faveur du Maréchal de Schomberg, qui commandoit l'armée Royale à la journée de Caſtelnaudary, & donna en même tems la ſurvivance au Duc d'Halwin ſon fils. L'année ſuivante, le

Roi ayant engagé le Duc de Ventadour à donner la démiſſion de la charge de Lieutenant Général du Languedoc, pour accepter en échange le Gouvernement du Limouſin, partagea en trois départemens cette Lieutenance, auſquels il nomma le Comte de Tournon, le Vicomte d'Arpajon, & le Marquis d'Ambres : arrangement qui a toujours ſubſiſté depuis.

La guerre de Rouſſillon à laquelle le Languedoc eut tant de part à cauſe du voiſinage, termina le régne de Louis XIII, & c'eſt auſſi à ce régne que ſe termine la nouvelle Hiſtoire de Languedoc, que Dom Vaiſſette n'a pas jugé à propos de pouſſer plus loin, tant parce qu'elle ne fournit depuis ce régne rien de fort intéreſſant ou qui ne ſoit connu, que parce qu'il eſt preſque impoſſible d'éviter le ſoupçon ou de malignité ou de flaterie en parlant des contemporains ; l'Auteur au reſte ſoutient dans ce volume la réputation qu'il

 s'étoit

s'étoit faite dans les précédens d'un des plus judicieux & des plus sçavans Ecrivains qu'ait produit en ce genre depuis bien des années la République des Lettres.

ARTICLE CXXXI.

DE LA CORRUPTION du goût dans la Musique Françoise. Par M. Bollioud de Mermet, des Académies des Sciences, belles Lettres & Arts de Lyon. A Lyon, chez Aimé de la Roche, 1746. *Broch.* in-12, *pp.* 53.

L'Auteur convient que depuis deux siécles les Arts ont fait des progrès considérables. Il demande d'où vient cependant, que peu d'Auteurs approchent du vrai, & que la plûpart s'en éloignent, surtout en fait de Musique? Et il répond que *le goût en ce genre tend à sa décadence, pour ne pas dire qu'il y est déja parvenu.* Le goût en général est quelque chose d'assez

équivoque. Nous croirions tout aussi volontiers que c'est le génie, ou plutôt la volonté des gens de génie qui manque à la perfection des Arts, de tout tems exposés à la bonne volonté, c'est-à-dire, aux fantaisies & aux caprices de ceux qui les cultivent avec plus d'empire & de sçavoir faire que de vrais talens.

M. de Mermet qui paroît lui-même homme de goût & amateur de Musique, partage en deux son discours, qui est bien écrit. Sa premiére partie a pour objet la corruption du goût dans la *composition* de la Musique, & la seconde regarde l'*exécution*. En genre de composition on devine d'abord que Lully va être son héros. Il en fait un éloge accompli & bien mérité.

» Le beau tour de ses chants, » la noblesse, la force de son ex» pression, la maniére aisée & na» turelle de moduler, le caracté» re de ses symphonies, la mélo» die de ses récitatifs, les graces

» naïves de ses ariettes, & la bel-
» le ordonnance de ses chœurs,
» lui attireront à jamais le titre de
» l'orphée de notre siécle. Tout
» plaît dans sa Musique, tout char-
» me, tout intéresse. La nature s'y
» exprime naïvement, l'art s'y ca-
» che habilement.

Notre Auteur l'admire surtout *dans la préférence qu'il a donnée au genre diatonique, & dans la scrupuleuse sobriété avec laquelle il a usé du chromatique*, & sans doute aussi de l'harmonique.

A Lully M. de Mermet associe Lalande, qu'il croit *pouvoir lui être comparé*, & qu'il dit même l'*emporter sur lui à quelques égards.* On croiroit que ces égards sont, que Lalande a travaillé pour l'Eglise, & Lully pour le Théatre. L'Auteur dit que c'est là un grand avantage. Ce n'est pourtant pas par là qu'il reléve Lalande. *Je ne parle pas*, dit-il, *de l'avantage de travailler pour le Temple du Seigneur... Rien n'est au dessus de la*

gloire d'un Muſicien, qui fait retentir les voutes du Sanctuaire de l'aſſemblage de ſes accords.

M. de Mermet, qu'à ſa maniére, à ſon ſtile on reconnoît homme ſage & vertueux, a pourtant été tellement ſaiſi de cet avantage de Lalande ſur Lully, qu'en diſant qu'il n'en parle pas, il ne parle pourtant d'aucun autre. Mais ce qui ſurprend, & fait craindre que l'Auteur n'ait pas vû toutes les piéces du procès qu'il entreprend de juger entre les admirateurs de la Muſique moderne, & les adorateurs de Lully, c'eſt que cet Auteur paroît ne pas ſe douter qu'il y ait eu au monde un Campra, un Bernier, un Clerambaut, un Rameau, un le Clerc, un Mondonville, un Guignon, &c. Un Campra ſurtout qui a excellé dans les deux genres, de l'Egliſe & du Théatre, du Latin & du François; & qui ayant à peine cédé le pas à Lully, n'a guéres vu Lalande le lui diſputer, du moins à Paris & dans les Provinces.

Car à la Cour il est vrai, & c'est ici une anecdote qui mérite d'être conservée, & qui peut fournir matiére à de belles Dissertations, il est vrai que Lalande s'est toujours maintenu contre Campra, contre Paris & les Provinces, par la sagesse de mœurs & de composition dont il sçut flâter le goût sage & religieux d'un grand Roi, qui n'aimoit les talens dont il étoit pourtant le magnifique rénumérateur, qu'autant qu'il estimoit les personnes, & qui crut devoir à la décence publique & à sa majesté de la Religion & de sa Couronne, de préférer la médiocrité toute d'or de Lalande, religieusement borné à la Musique Ecclésiastique, à la brillante & ingénieuse fécondité de Campra, qui avec trop de licence & d'éclat, eut le malheur d'exceller dans le profane, après avoir excellé dans le Sacré.

La question du goût n'est pas aussi simple ni aussi facile à décider, qu'on le diroit bien : elle renferme

plusieurs questions, & le *quod decet* de Cicéron, le *decorum* résulte de la conciliation de plusieurs goûts, souvent opposés, & dont les uns doivent céder aux autres, suivant les circonstances, les tems & les personnes. Qui doute que les mœurs ne doivent entrer dans la pratique du moins, sinon dans les questions théoriques du goût, & qu'autre chose ne soit le goût d'un grand Roi, *cujus ad exemplum totus componitur orbis*, autre chose celui d'un particulier qui en décide sans conséquence. Nous sommes persuadés que Louis le Grand n'auroit pas plus pardonné à Lully de passer du Théatre à l'Eglise pour revenir au Théatre, qu'il pardonna à Campra de passer de l'Eglise au Théatre pour revenir à l'Eglise. Ce goût là est le goût de Dieu même. *Utinam frigidus esses aut calidus*, &c.

On n'est pas moins surpris de voir dans la Musique instrumentale, M. Mermet pour tous *Cory-*

phées citer *Senallié*, *Marais* & *Couperin*, & conclure après ces cinq illustres Musiciens, que *voilà une légére idée du dégré de perfection qu'avoit acquis la composition de la Musique dans ces derniers tems*; légére idée en effet, mais qui devoit par conséquent suspendre l'universalité & la force absolue des conclusions de l'Auteur, qui n'en dit pas moins ici, par tout & en finissant « qu'à force de rafiner, de » réformer, on a changé si consi- » dérablement la constitution de » notre Musique, qu'on diroit qu'à » cet égard nous avons cessé d'être » François, ou que nous avons » été transportés dans une autre » Région. »

L'Auteur veut dire, & il s'en explique, que le goût Italien s'est beaucoup mêlé dans notre goût. On s'en plaignoit du tems de Lully, & la plainte tomboit sur Lully même. Et dès le tems de Charlemagne, la Musique de la Chapelle de ce Prince murmuroit de la com-

paraison, & craignoit la contagion de la Musique Italienne de la Chapelle du Pape. C'est le sort de la Musique Françoise, de traiter toujours de licentieuse la Musique Italienne, & de s'accomoder pourtant toujours peu à peu de ses prétendues licences.

Lully seul en a introduit beaucoup dans notre Musique. Mais on ne les regarde plus, elles ne sont même plus des licences, & nous allons jusqu'à ignorer que Lully pensa plus d'une fois en être la victime. Son Phaeton tout françois aujourd'hui, & nommément ce chœur admirable, *Oh l'heureux tems où tous les cœurs seront contens*, tomberent tout net à la premiére représentation, & il ne dut qu'à *Lorenzani*, Maître de la Chapelle du Roi, quoique son ennemi, mais ennemi généreux, la justice que la Cour & la Ville lui rendirent aux suivantes représentations, malgré les ligues d'un grand Prélat, chef de cette Chapelle du Roi,

M. de Mermet a pourtant raiſon de critiquer *les chants ſophiſtiqués, les modulations barbares*, & tous les vrais défauts qui peuvent ſe gliſſer, ou ſe ſont peut-être déja gliſſés dans notre Muſique. Qui doute qu'elle ne puiſſe avoir, & n'ait ſes défauts. Mais ce n'eſt pas tant le défaut de goût du ſiécle & de nos illuſtres, que le manque de génie de quelques compoſiteurs ſans verve, qui enfante des monſtres en tout genre de productions de l'eſprit humain. Dans le beau tems d'Athènes, au ſiécle d'Auguſte, & ſous le régne de Louis le Grand, n'y avoit-il pas plus de mauvais que de bons Muſiciens, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens? Menandre & Terence, Juvenal & Horace, Moliere & Deſpreaux ont eu autant de peine à éviter qu'à combattre le mauvais goût ou le peu de génie de leurs contemporains, qui avoient l'ambition de vouloir les ſurpaſſer, ne pouvant les égaler. En tout genre les Fre-

lons tâchent toujours d'anéantir & d'envahir le travail exquis des Abeilles. On a beau prêcher le goût, il vaudroit mieux prêcher le dégoût & le repos, à ceux qui n'ont pas de génie. L'art ne peut qu'aider, & jamais ſuppléer la nature.

L'Auteur en veut ſurtout aux chants chromatiques, & à la trop grande envie des Muſiciens de donner du neuf. Le diatonique eſt pourtant fort uſé, & ſi la Muſique contient naturellement du chromatique & de l'harmonique, on ne voit pas pourquoi il ſeroit défendu d'uſer de toutes ſes richeſſes, la Muſique n'ayant ſurtout d'autre recommandation qu'un peu de nouveauté. Moins Lully, Lalande, Campra ont uſé du chromatique & de l'harmonique, plus il ſemble qu'on doit ſçavoir gré aux Muſiciens d'aujourd'hui, de donner par là à notre Muſique un air de nouveauté ou de renouvellement, à moins qu'on ne veuille dire que notre bon goût conſiſte à ennuyer

toute l'Europe d'une même chanſon, dont nous ſommes réellement nous-mêmes ennuyés.

Dans les arts profanes ou indifférens, pourquoi borner les eſprits & les talens à l'imitation ſervile ou à la copie froide & inſipide ? L'eſprit des plus ſimples régles de la Muſique eſt la nouveauté ; par exemple, la régle de ne pas faire de ſuite deux octaves, deux quintes, deux tierces même & ſixtes de même genre, & celle d'aller dans les différentes parties par des mouvemens contraires, & même par des genres différens, c'eſt-à-dire, les unes par harmonie & par dégrés disjoints, lorſque les autres vont diatoniquement ou chromatiquement par dégrés conjoints ; ces régles ne conſtatent-elles pas la nouveauté, & la plus grande variété, pour le caractére & le propre eſprit de la Muſique ? La monotonie en général n'eſt-elle pas le plus grand fleau de la bonne Muſique ? Et ſi elle eſt inſipide

dans le détail d'un même chant, elle seroit horrible dans le grand & dans le total d'un ouvrage, & de tous nos ouvrages de Musique.

Tout ce que le sage & judicieux Auteur peut vouloir dire, c'est que vieux ou nouveau, diatonique ou harmonique, il faut donner du bon. Nous ne voudrions pas lui garantir le suffrage du Public François, Parisien, ni Lionnois même pour les regrets qu'il a aux airs de *Lambert & du Bousset où l'élégance*, dit-il, *& le sentiment brilloient, où la nature s'exprimoit d'un ton si naïf & si aimable*, 1°. On n'a regret qu'à ce qu'on a perdu. Les amateurs de Lambert & du Bousset peuvent se consoler avec ces Auteurs mêmes de tous leurs autres regrets. 2°. C'est Lully, Lalande, &c. qui ont effacé Lambert & du Bousset. 3°. Les Musiciens de nos jours n'ont privé personne de la liberté de se contenter de ces deux ou quatre Auteurs. 4°. Au contraire moins les nouveaux imi-

tent ou copient les anciens, plus ils leur laissent leur fleur de nouveauté 5°. Et s'ils font de la mauvaise Musique, ce sont des ombres qui viennent rehausser le tableau, & lui donner un nouveau brillant. Nous avons dans les Œuvres de Lully, Campra, Lalande & bien d'autres un assez grand Recueil de Musique Françoise, pour en occuper toute sa vie un amateur de ce goût là, & pour qu'il soit permis à ceux qui en sont rassasiés, de s'en procurer d'autre d'un autre goût.

Le mieux en ce genre, comme en bien d'autres, est de goûter tout ce que d'autres goûtent, & de se faire un goût universel. Il y a du bon jusques dans les Musiques Turque & Chinoise. En général tout ce qu'on appelle dans une Nation goût du simple, goût du naturel est fort équivoque, mauvais même dès qu'il exclut la richesse de la nature & de l'art. C'est d'un Poëme, tel que ceux d'Homere ou de Vir-

gile, qu'Horace a dit : *Denique sit quodvis simplex dumtaxat & unum.* L'unité & la simplicité de rapport & de liaison n'excluent pas la plus grande pluralité de parties ; & ce que les Peintres appellent *le beau tout ensemble* la suppose. Les Italiens, pourquoi le dissimuler, ont de tout tems été plus Musiciens, & peut-être plus inventifs que nous.

Dans ce qui regarde l'*exécution* de la Musiqne, M. de Mermet se plaint qn'on manque par trois endroits, par la *hauteur excessive* du ton, par la *vitesse outrée* des mouvemens, & parce qu'*on dénature le caractére propre de chaque instrument*. Tout ce qui est *excessif, outré, contre nature*, est vicieux. Mais l'Autenr auroit dû fixer un peu plus l'objet précis de ces trois reproches.

Nous ne pouvons regarder comme excessif le ravalement du clavecin & de l'orgue, par lequel nos Musiciens ont étendu le clavecin

au *D la re*, ou même à l'*E si mi* d'enhaut, & jusqu'à l'*A mi la*, à l'*F ut fa* même d'embas. Et les compositeurs, qui, à cet exemple ont un peu étendu la portée des voix & des autres instrumens, nous paroissent avoir étendu notre Musique & nos facultés, sauf aux voix & aux instrumens qui ne peuvent y atteindre, de demeurer au dessous de cette perfection.

Nous voyons bien ce que l'Auteur veut dire lorsqu'il peint fort énergiquement un violon, qui pour s'exercer ou pour faire briller sa capacité, pour amuser même les spectateurs, s'exerce à tirer des sons extraordinaires de son instrument. » On diroit à le voir qu'il a fait » une gageure, où il s'est engagé » en dépit de l'oreille & du goût, » à grimper au de là des bornes » du manche. Les applaudissemens » l'encouragent à affronter le voi» sinage périlleux du chevalet, & » tous ses succès se terminent à » faire rendre à une corde racour-

» cie des ſifflements plutôt que des
» ſons. »

Cela eſt bien peint, mais ne dit pas grand choſe contre un Mondonville, un Guignon, un le Clerc qui ont été pourtant à Lyon, & s'y ſont fait admirer comme à Paris & à la Cour, non ſans doute *en dépit de l'oreille & du goût* d'une Ville, où les beaux Arts ne ſont point étrangers.

L'Auteur ſe plaint avec raiſon de ceux qui n'exécutent pas à la lettre la Muſique telle qu'elle eſt écrite, & qui y ajoutent des fredons, des paſſages, des ornemens ſuperflus. L'envie de briller a de tout tems rendu ces défauts communs à une foule de Muſiciens médiocres, incapables de ſe diſtinguer par une main ferme, par un coup d'archet nourri & moëleux, par des ſons juſtes & précis, par une bonne poſſeſſion de la Muſique & de leur inſtrument.

Un des grands reproches de l'Auteur, eſt qu'on *dénature* les

inſtrumens, faiſant des bateries & des roulades ſur la flute, jouant des deſſus avec la viole, des baſſes avec le violon. L'*orgue*, dit-il, *nous fait entendre des tempêtes, des bruits de guerre & de chaſſe* ... *On le prendroit, tantôt pour une muſette, tantôt pour une viele.*

L'Auteur rappelle l'orgue à la gravité de ſon inſtitution Eccléſiaſtique. L'Egliſe chante pourtant dans ſes Pſeaumes des guerres, des tempêtes, des bergeries même, & toutes ſortes de caractéres de choſes. Elle admet la Muſique la plus ſçavante, la plus variée, la mieux caractériſée dans ſes fêtes. Pourquoi l'orgue qui eſt de tous les inſtrumens de Muſique, le plus riche & le plus varié dans ſes jeux, ſe borneroit-il au ſimple accompagnement du ſerpent, ou au remaniment borné & preſque monotone du Pleint-chant.

Le croiſement des mains qu'on a introduit dans le clavecin depuis 20 ou 30 ans, eſt encore une cor-

ruption du goût dans la Musique Françoise, selon M. de Mermet. Selon les Maîtres de l'art cependant qui le pratiquent & qui l'ont introduit avec succès, ce croisement donne lieu à des expressions, à des mouvemens, à des contrepoints, à des accords, à des contreparties & à une étendue de jeu, d'harmonie, de mélodie même, qu'on n'auroit pas sans cela, & nous osons avancer que c'est une troisiéme & une quatriéme main que l'art donne à ceux à qui la nature n'en donne que deux.

Par maniére de récapitulation, l'Auteur réduit les vraies causes de la corruption du goût dans la Musique Françoise à trois. *On change*, dit-il, *notre Musique de forme*. 1°. *Parce qu'on veut faire du neuf.* 2°. Parce que *on n'a plus d'attrait que pour le difficile*. Sur quoi l'Auteur cite fort à propos ces Vers de Martial : *Turpe est difficiles habere nugas, & stultus labor est ineptiarum.* Mais il reste à sçavoir ce qu'on

doit entendre par difficile, & si l'on ne peut pas concilier le difficile avec le beau. On peut douter même si dans la vie on a rien de bon & de beau, autrement qu'à prix de travail. L'ingénieux M. de Fontenelle loue les Géométres d'aimer les difficultés. Lully a été très-difficile dans son tems : c'est un fait.

La troisiéme cause qu'on assigne ici de la corruption du goût, est qu'*on aspire trop à l'imitation des Etrangers.* Le trop est un mal ; mais si les Etrangers, si les Italiens sont plus Musiciens que nous, on ne sçauroit trop aspirer à les imiter. C'est qu'*on les imite mal*, dit M. de Mermet. 1°. Voilà le tort qu'on a, non de les imiter ; mais de les mal imiter. 2°. Tout le monde, Bernier, Clerambaut, le Clerc, Rameau, Senaillé même & Lully ont-ils eu toujours, souvent même ce tort là ? L'Auteur n'excepte personne.

De toute la Musique Italienne,

l'Auteur excepte le seul *Corelli*. Il y a 30 ans qu'il ne l'auroit peut-être pas excepté. Corelli étoit alors tout Italien, parce que nous étions tout François. Aujourd'hui M. de Mermet le trouve François, n'est-ce pas parce qu'il est Italien lui-même jusques-là? Et *Valentini*, & *Scarlatti*, & *Buononcini* ne sont-ils pas de même époque? Car pour *Vivaldi*, *Locatelli*, *Hendel*, *Hess* & *Tellemann*, & beaucoup d'autres Etrangers qui ont droit de bourgeoisie à Paris, ils peuvent bien encore sentir le terroir, d'Italie, d'Allemagne, ou d'Angleterre, pour ceux qui les trouvent trop difficiles à suivre de la main, des yeux ou de l'oreille même & du goût.

D'où vient donc, demande notre Auteur, *que le François fait si peu de cas de son goût, qu'il lui préfére celui des Etrangers?* Cela vient, pourquoi non? de ce que le François a du goût pour toutes sortes de bonnes choses, de ce qu'il a

de l'intelligence pour les connoître, de ce qu'il a même une certaine modeſtie impartiale & pleine d'équité, pour ne pas ſe croire parfait, & pour ſentir que les Italiens le ſont plus que lui en ce genre.

Que faire? Si la viciſſitude des choſes humaines a rendu l'Italie l'arbitre & le modéle des beaux Arts, comme elle le fut autrefois de l'empire de l'Univers, à l'excluſion de ces mêmes Arts, dont elle laiſſoit modeſtement alors l'empire à la ſçavante Athènes, ſelon ces magnifiques Vers de Virgile.

Excudent alii ſpirantia mollius æra,
Credo equidem, & vivos ducent de marmore vultus.
Tu regere imperio populos Romane memento.

L'Auteur avoue pourtant que *la Muſique s'eſt beaucoup perfectionnée depuis* 50 *ans. Mais*, ajoute-t-il, *ce qu'elle a gagné du côté de l'exécution, elle ſemble l'avoir perdu du côté de la compoſitien.* Ces pa-

roles ſont fort remarquables, ſur-tout l'Auteur convenant tout de ſuite, qu'on a aujourd'hui plus de *facilité & de légereté dans le toucher des inſtrumens, plus de propreté & de méthode dans le chant* qu'on n'en avoit alors. Ce qui paroît rétracter la ſeconde partie de la Diſſertation qui concernoit l'exécution.

Sur quoi nous obſerverons que toutes les plaintes de M. Mermet peuvent ſe réduire en effet à ce qu'on appelle la mélodie, le ſimple chant, les airs françois & le récitatif. Or comme de trois parties, *la mélodie, l'harmonie,* & *l'execution*, ce n'en eſt là qu'une & la moindre pour les vrais Muſiciens, & pour les ſçavans en Muſique, on pourroit aſſez pardonner aux compoſiteurs, d'avoir perfectionné l'harmonie & la muſique inſtrumentale, aux dépens, ſi c'eſt aux dépens, d'un certain goût de chant, qui n'eſt que populaire après tout. Car M. de Mermet convient que notre

siécle ne manque, ni par la capacité, ni par l'intelligence de l'harmonie; & n'en convînt-il pas, nos Journaux & tout le Public en font foi.

On me demandera, dit enfin l'Auteur, *quel est ce goût*? Et il est vrai que nous aurions voulu le lui demander, dès la premiére page de la Dissertation. « Je répondrai, » dit-il, que sans entreprendre de » donner une définition courte & » exacte, &c. Le bon goût est ce » qui est conforme à la nature, » ce qui est approuvé par la raison, » ce qui n'est ni outré, ni affecté, » ce qui plaît à nos sens, ce qui » séduit notre cœur, ce qui nous » intéresse, ce en quoi nous ne » trouvons rien qui nous choque, » ce que les plus fameux Artistes » ont le plus universellement pratiqué, ce que les vrais connois- » seurs estiment, &c. »

C'est à l'esprit & au goût géométrique de notre siécle, goût tout à fait introduit dans la Musi-

que il y a plus de 20 ans, par les Extraits que nos Journaux donnerent du fameux Traité de l'harmonie du non moins célébre M. Rameau, de se contenter de ces notions du goût en général. En finissant, nous applaudissons à la maniére élégante, nette, aisée de l'Auteur, que d'autres Journaux ont traité avec un peu de sévérité, & d'une maniere qui peut intéresser les sçavantes Académies, & la Ville même de Lyon, dont il est membre & citoyen, nous contentant avec l'impartialité dont nous nous piquons, d'exhorter quelque autre membre, associé ou citoyen de M. de Mermet, d'user du droit de controverse en pareille matiére, ne fut-ce que pour instruire le Public des raisons pour & contre la Musique moderne, & ne pas laisser leurs Académies & leur Ville chargées du reproche qu'on vient de leur faire, sans raison sans doute, d'un goût Provincial & borné.

 ARTICLE

ARTICLE CXXXII.

TRAITÉ DES TESTAMENS, Codiciles, Donations à cause de mort, & autres dispositions de derniére volonté, suivant les principes du Droit Romain, les Ordonnances, Coutumes & Maximes du Royaume, &c. Par Me Jean-Baptiste Furgole, *Avocat au Parlement de* Toulouse *Tome II. A* Paris, *au Palais, chez* Jean de Nully. M. DCC. XLVI. *in*-4°. Pages 529.

Au moins de Novembre dernier nous avons rendu compte du premier volume de cet Ouvrage. Le second, dont nous allons parler, renferme ce qui regarde le pouvoir des Testateurs, les biens qui peuvent, ou ne peuvent pas être la matiére des dispositions testamentaires, les conditions, les charges, les modes

que le Teſtateur peut impoſer ; matiére ample, ſujette à bien des difficultés, qui demandoient pour être développées, toute l'habileté, & la longue expérience de l'Auteur ; d'autant plus qu'elle n'a point été traitée juſqu'ici avec aſſez de méthode.

On peut d'abord ſur le droit ou le pouvoir du Teſtateur, établir ces deux maximes générales & inconteſtables. La premiére ; le Teſtateur peut, par rapport à la diſpoſition de ſes biens, tout ce que la Loi ne lui défend pas expreſſément, ou qui n'eſt pas oppoſé à la Loi. La ſeconde ; le Teſtateur ne peut rien de ce que la Loi lui défend, ou de ce qui eſt oppoſé à la Loi, ſoit qu'elle ait pour objet, ou le droit, ou l'intérêt public, ou l'intérêt particulier. C'eſt que le Teſtateur eſt dans ſa famille une eſpéce de petit Souverain, établi par la Loi pour la gouverner, & diſpoſer de ſes biens ſelon ſa volonté, dirigée elle-mê-

me par la Loi publique de l'Etat dont il eſt membre & ſujet. L'Auteur vient enſuite au détail.

Dans les pays de Droit Ecrit, le Teſtateur, dit-il, peut diſpoſer librement en faveur de qui bon lui ſemble, de tous les biens dont il a la propriété incommutable, ſoit propres, ſoit acquets, ou meubles, ou immeubles, ou actions ; même en faveur des perſonnes étrangeres, au préjudice des enfans, ou deſcendans, & des collatéraux, en laiſſant la légitime, ou quelque choſe qui en tienne lieu, à ceux à qui elle eſt déférée. Il faut néanmoins ſuppoſer que l'héritier ou le légataire ne ſont ni incapables, ni indignes. Au reſte le Teſtateur peut diſpoſer de ces biens, ſoit par forme de legs, ou de ſubſtitution, ou de fidéïcommis général, ou particulier, qui peut être étendu par autant de dégrés que les Ordonnances de nos Rois le permettent.

Dans les pays de Coutumes, il

n'y a pas une ſi grande liberté de diſpoſer ; elles y mettent diverſes reſtrictions, dont on doit être inſtruit, pour s'y conformer.

Le Teſtateur peut diſpoſer, non ſeulement de la propriété de ſes biens, mais encore de l'uſufruit, en le ſéparant de la propriété. Il peut diſpoſer des Fiefs, des Cens, des Emphytéoſes, du droit ſuperficiaire, des locateries perpétuelles, &c. parce que toutes ces choſes ſont regardées comme biens patrimoniaux.

Bien plus, le Teſtatenr peut diſpoſer du bien d'autrui, par forme de legs, ou de fidéïcommis ; je dis du bien qui eſt à ſon héritier, ou à des perſonnes étrangeres, c'eſt-à-dire, que l'héritier doit remettre ce bien au légataire, s'il le poſſede, ou l'acquérir, s'il ſe peut ; ou enfin, ſi le poſſeſſeur ne veut pas s'en défaire, ou qu'il le mette à un trop haut prix, il doit en payer la juſte eſtimation. Ce n'eſt pas que le Teſtateur ait aucun droit

ſur les biens d'autrui, & cette faculté eſt entiérement relative aux biens qu'il poſſede. C'eſt une charge qu'il impoſe à ſon héritier, qu'il n'inſtitue qu'à cette condition. Mais ces Loix Romaines ſouffrent des exceptions, & ont beſoin d'explications qu'on trouve dans l'Auteur.

Pour dire quelque choſe en général des conditions, charges, modes ou délais que le Teſtateur peut appoſer ſelon ſa volonté, la Loi lui permet en ce genre tout ce qui n'eſt pas impoſſible, ou défendu par les Ordonnances ; tout ce qui n'eſt pas contraire à l'honnêteté ou aux bonnes mœurs ; ce qui a lieu, non ſeulement aux inſtitutions d'héritiers, mais encore aux ſubſtitutions & aux fidéicommis univerſels. Cette matiére renferme une infinité de cas & d'obſervations dont on n'attend pas ici le détail, mais dont la connoiſſance eſt néceſſaire dans les Tribunaux. Nous nous contenterons d'un ſeul exemple, pour faire voir de

quelle maniére M. *Furgole* traite les matiéres qu'il examine.

C'eſt une queſtion de Droit, de ſçavoir ſi les conditions de ſe faire ou de ne ſe pas faire Prêtre ou Religieux ſont légitimes, & doivent être accomplies, pour profiter de la diſpoſition faite par le Teſtateur. Cette queſtion, dit M. *Furgole*, n'eſt pas clairement décidée par le Droit, & les Auteurs l'ont réſolue diverſement; ce qui rend la déciſion difficile, ſurtout pour la condition négative. Dabord il convient, & il établit que l'état Religieux, & celui du Sacerdoce, ſont des états ſaints & de perfection; que par conſéquent l'injonction de les embraſſer n'a rien de contraire aux bonnes mœurs ni aux Loix. Il ajoute que quoiqu'une telle condition ſemble bleſſer la liberté, que l'inſtitué auroit de choiſir un autre état que celui dont on lui impoſe la néceſſité, & de ſe marier; cela ne doit pas faire rejetter la condition. La raiſon qu'il en ap-

porte, est que ce n'est pas par la volonté du Testateur que le mariage est interdit aux Prêtres, & aux Religieux, mais par la nature de l'état, & par les Loix de l'Eglise. D'où il conclut que la condition peut, & doit être exécutée.

Un Auteur (*Ricard*) qui a écrit sur cette matiére, soutient que la condition de se faire Prêtre, est absolument illicite. L'Ordre Sacerdotal, dit-il, étant tout spirituel, c'est le profaner que d'y engager par des motifs humains, par des intérêts temporels, c'est donner occasion d'y entrer par une voye sacrilege & simoniaque. Le même Auteur ne laisse pas de dire que la condition de se faire Religieux doit être exécutée; & que quand elle est remplie, le Légataire transmet à ses héritiers le don qui lui a été fait. Il excepte le cas où le legs seroit d'un office dont un Religieux est incapable. M. *Furgole* rejette cette exception, lorsqu'il s'agit d'un office vénal, qui est dans

le commerce, & dont les héritiers peuvent profiter en le vendant.

Il combat ensuite les raisons sur lesquels *Ricard* établit son opinion. Pour qu'une condition puisse être réprouvée, il faut qu'il y ait quelque Loi qui la condamne, ou quelque principe fondé sur la Loi, d'où l'on infére nécessairement qu'elle ne peut être admise. Or on ne peut rien alléguer de semblable contre la condition de se faire Prêtre ou Religieux. Elle n'est pas non plus contraire aux bonnes mœurs, soit qu'on considere l'objet en lui-même, la Prêtrise, & la profession Religiense, soit qu'on l'envisage par rapport à la fin qu'on se propose, puisquelle est au contraire très-honnête, & très-louable.

Quant au sacrilege & à la simonie qu'on imagine dans la condition dont il s'agit; vaine & frivole imputation, dit notre Jurisconsulte. Il n'est point défendu d'engager à une bonne œuvre, en y attachant une récompense temporelle.

Aucune Conſtitution Canonique n'a décidé que ce ſoit un ſacrilege ou une ſimonie de faire une libéralité ſous la condition de ſe faire Prêtre ou Religieux. Cette condition doit donc être exécutée, puiſqu'elle n'a rien, ni dans ſon objet, ni dans ſa fin, ni dans la volonté du Teſtateur, qni la rend illicite.

La condition négative, c'eſt-à-dire, celle de ne ſe pas faire Prêtre, ni Religieux, ſouffre plus de difficulté ; & il ſemble d'abord qu'elle doive être rejettée par la raiſon même qui prouve que l'affirmative eſt légitime & obligatoire, puiſqu'elle paroît contraire à la piété, tendant à empêcher d'embraſſer un état plus parfait. Cependant, ſelon nos Loix & nos Uſages, cette condition négative n'a rien d'illicite, ni de contraire aux bonnes mœurs ; car il ſuffit que l'état ſéculier qu'elle exige, n'ait rien en ſoi de mauvais ou de défendu, pour que la condition elle-même ſoit légitime. Ainſi celui qui y con-

trevient, ſera privé de la libéralité attachée à l'accompliſſement de cette condition. Nous ne donnons que le précis de ce que notre Auteur explique avec plus d'étendue.

Ce volume entier ne contient qu'un Chapitre diviſé en pluſieurs Sections. Dans la troiſiéme M. *Furgole* détermine en quoi conſiſte la condition, ce qui la diſtingue de la charge, du mode, de la cauſe, & du délai. Après ces notions néceſſaires pour entendre ces matiéres, & pour en juger, il propoſe les queſtions qu'elles font naître, & il y répond ſçavamment, montrant partout une grande connoiſſance du Droit ancien & moderne, Romain & François. En fait de conditions, dit notre Auteur, la Loi générale eſt inviolable, c'eſt qu'on doit ſe conformer exactement à la diſpoſition conditionelle. Il faut conſulter la volonté du Teſtateur, & ſuivre fidélement & à la lettre ce qu'elle preſcrit. Le tems, la forme, la maniére, les circonſ-

tances, tout cela dépend de la diſpoſition conditionelle, dont il n'eſt jamais permis de s'écarter : c'eſt elle qui doit régler la conduite de celui qui veut profiter de la libéralité attachée à la condition. En un mot, comme on ne doit rien ajouter à la diſpoſition, pour rendre la condition plus difficile, ni pour l'étendre d'un cas à l'autre, ni d'une perſonne à une autre, quand même les cas ſeroient ſemblables ou approchans, ou même ſous prétexte d'identité de raiſon; on ne doit auſſi ni retrancher, ni omettre aucune circonſtance dans l'accompliſſement de la condition. On n'excepte que les cas où les Loix admettent des équivalens conformes aux vues du Teſtateur.

Cette régle ſeule ſembleroit ſuffiſante, s'il étoit poſſible dans un Contrat, dans un Teſtament, dans un Acte, de prévoir ſi bien toutes les difficultés; & de s'exprimer ſi clairement, qu'on ne laiſſât aucun lieu aux interprétations ar-

bitraires, & qu'on ne donnât aucune prise à la chicane. Mais il a fallu descendre dans une infinité de détails, rapporter les cas décidés par les Loix, ou par les Arrêts, & par les jugemens des Tribunaux; concilier ces Loix, quand elles paroissent opposées entr'elles, les expliquer quand elles ont de l'obscurité, peser les réponses des anciens Jurisconsultes, & leurs décisions, les sentimens des Interprétes les plus célébres, & les plus autorisés, substituer aux Loix abrogées celles qui ont pris leur place, & que nous suivons en *France*. C'est ce qu'a fait M. *Furgole* dans tout ce Traité sur les difficultés qui s'y présentent; & l'on juge assez combien un pareil Ouvrage demande d'habileté, & les secours qu'en tireront ceux qui le consulteront dans le besoin.

ARTICLE CXXXIII.

GÉOMÉTRIE Elementaire d'Euclide, avec des supplémens de Géométrie, & l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathématiques, accompagnée d'une méthode génerale de construire les Tables des Sinus, Tangentes, & Sécantes. Par M. Gallimard. Le prix est de 24 sols. A Paris, chez Quillau pere, rue Galande, près la place Maubert, à l'Annonciation. Quillau fils, rue S. Jacques, aux Armes de l'Université. Lamesle, rue S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, à la Couronne d'Or. An. 1746. in-folio pag. 19, Brochure. Les Figures sont reliées dans une autre Brochure in-8°. de huit pag.

ON a publié dans ces derniers tems en France & ailleurs, plusieurs Traités de Géométrie;

mais ce n'eſt pas une raiſon de n'en pas publier de nouveaux. On ne ſçauroit trop multiplier les Elémens d'une ſcience ſi néceſſaire. D'ailleurs on a ſujet d'eſpérer que ceux qui écrivent les derniers, profitant des critiques que leurs prédéceſſeurs ont eſſuyées, auront donné à leur Ouvrage quelque dégré de perfection & d'utilité qui manquoit aux autres Traités.

M. Gallimard paroît aujourd'hui ſur les rangs, & fait part au Public des fruits de ſon infatigable application à l'étude des Mathématiques. Les Lecteurs ne ſeront pas découragés à la vue d'un volume énorme : il n'eſt queſtion que de lire une brochure de peu de pages. On doit dire à la louange des Mathématiciens, qu'ils ne ſont pas dans la mauvaiſe habitude de compoſer des ſuites de tomes *in-folio*, comme il eſt ſouvent arrivé dans les autres Sciences : nous en laiſſons deviner la raiſon ; mais quoique les Mathématiciens ſoient dans

l'usage d'être courts, il y a néanmoins quelque différence entr'eux. Les Elémens que nous annonçons ont d'abord l'avantage d'une briéveté extraordinaire : mais elle n'exclut pas le reste.

On n'attend pas que nous expliquions en détail les propositions qui sont ici démontrées : ce sera assez de rendre compte de ce qu'il y a de singulier dans la méthode, & de quelques points plus importans qui nous sembleront dignes d'une attention particuliére.

L'Auteur s'est persuadé, avec raison, qne les jeunes gens ne se dégouteroient pas facilement de l'étude des Mathématiques, si on leur montroit l'utilité des propositions dont ils ont bien compris la démonstration. Ainsi après leur avoir appris à tracer un triangle équilatéral, il leur apprend tout de suite comment on se sert de cette espéce de triangle pour mesurer un espace inaccessible, comme la largeur d'une riviére. Le P.

Déchales s'est proposé autrefois la même méthode, dans des élémens françois de Géométrie. Il avoit remarqué que c'étoit un moyen efficace de préserver la jeunesse de cette inconstance qui lui est si naturelle, quand on ne voit pas de quelle utilité seront ces vérités Géométriques, qu'on n'apprend pas sans peine.

Il est une espéce de démonstrations qui n'en sont pas moins sûres, pour être plus sensibles que d'autres plus recherchées & plus sçavantes. On ne dédaigne pas de mettre les premiéres en œuvre, & cette conduite est pleine de sagesse. Un Voyageur qui marche par des chemins difficiles, est bien aise de rencontrer de tems en tems un peu de terrein uni. Il y reprend haleine & avance toujours vers son terme. Je parle ici de la démonstration qui se fait par la *superposition*, c'est-à-dire, en ajustant deux figures l'une sur l'autre pour en prouver l'égalité ; ce qui arrive nécessai-

rement quand les deux figures sont parfaitement égales. Ces sortes de preuves se comprennent avec la plus légére attention, & soulagent de la fatigue qu'ont causé les démonstrations précédentes. On sera dans la suite en état de contenter sa curiosité en s'appliquant aux démonstrations plus élégantes & plus géométriques : mais on ne doit pas nourrir les enfans comme les hommes faits.

Le cinquiéme Livre où l'on explique toute la doctrine des proportions est très-court, sans que la clarté en souffre. Il est vrai qu'il faut être accoutumé aux signes algébriques : mais il est si aisé de s'y familiariser, que ce n'est pas là une difficulté. C'est sur ces proportions que roule toute l'Arithmétique, & *presque toutes les Mathematiques en général, qui se réduiroient à peu de choses, si on leur ôtoit la connoissance des proportions.*

On trouve dans le Livre VI, l'art de construire une Table des

ſinus, tangentes, ſécantes & de déterminer la valeur des cordes. C'eſt par l'uſage de cette méthode qu'on peut approcher de fort près de la quadrature du cercle. On diviſe & ſoudiviſe la *ſoutendante* de l'arc d'un dégré, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé à une *ſoutendante* de la valeur approchante d'une unité. Alors on multiplie les 180 d. qui font la moitié de la circonférence du cercle, par la fraction que portera la petite portion du cercle, correſpondante à cette ſoutendante réduite à l'unité : après quoi on diviſe le produit par le nombre de 100000 qu'on donne au rayon, le quotient marquera le rapport du cercle à ſon diamétre, & ce rapport ſera plus approchant de la vérité, que le rapport de 7 à 22. Le produit de la circonférence du cercle par le demi-diamétre donnera l'aire du cercle dans une grande proximité. Que ſi l'on veut approcher encore plus de l'exacte préciſion, même à l'égard des grands cercles de la

ſphere, on n'a qu'à donner cent milliaſſes, au rayon qui eſt la corde de 60 dégrés, & la rédüire, comme on a fait à l'unité. Il en réſultera, que cette preſque infiniment petite corde, confondue avec ſon arc, ne feroient plus pour ainſi dire, qu'une même choſe, & que multipliant la fraction de la dénomination de cet arc, par le nombre de 180 dégrés, moitié de la circonférence du cercle, & multipliant enſuite le produit par le rayon, on auroit l'aire du cercle, & on pourroit négliger ſans conſéquence ce qu'il y auroit d'erreur.

Si M. Gallimard ſe ſert de la diviſion de la circonférence du cercle en 360 d. ç'a été pour ménager les jeunes calculateurs, qui ne ſont point encore aſſez rompus au métier : car il ſçait parfaitement, & nous en avons la preuve en main, qu'on arriveroit à la quadrature par une voye plus courte & en même tems plus directe, ſi laiſſant la diviſion ordinaire de la circonférence

du cercle en 360 d. on le divisoit en 512 d. qui est un des nombres de la progression double 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512. Partant de la demie circonférence 256 d. dont la corde est le diamétre du cercle, on trouve par une progression de racines quarrées en soûdouble, à la huitiéme extraction, le nombre qui convient à la corde de l'arc d'un dégré : ce qui ne se trouve qu'à la suite d'un bien plus grand nombre de ces extractions, en supposant la division ordinaire de la circonférence du cercle en 360 d.

Suivant toujours la même progression, jusqu'à ce que le rayon qu'on a supposé d'un très-grand nombre de parties, soit réduit par ces extractions successives à la valeur approchante d'une unité : ce qui donneroit des $\frac{1}{2}$, des $\frac{1}{4}$, des $\frac{1}{8}$, des $\frac{1}{16}$, &c. de dégrés du cercle ; on n'auroit plus qu'à multiplier les 256 d. de la demie circonférence par la fraction qui conviendroit à

l'arc de cette corde d'une unité, on auroit toute la valeur de la demie circonférence, & il n'y auroit aucune erreur ſenſible dans le rapport du rayon à cette demie circonférence.

L'Auteur obſerve que pour réduire le rapport du rayon à la demie circonférence, aux plus petits nombres, il faut que le nombre de parties qu'on donne au rayon ſoit un des termes de la progreſſion 1, 2, 4, 8, 16, pouſſée auſſi loin qu'il eſt néceſſaire, ainſi que les 512 d. qu'on a donnés à la diviſion de la circonférence du cercle, ſont un terme de cette même progreſſion. Par cette diſpoſition, tous les ſousdoubles du rayon, depuis le grand nombre de parties qu'on y ſuppoſe juſqu'à l'unité, ſont dans le même rapport avec les ſemblables parties aliquotes de la demie circonférence, que tout le rayon avec toute la demie circonférence.

Nous avons ſous les yeux le calcul que l'Auteur a dreſſé lui-

même en donnant au rayon 1099511627776. Mais la plûpart des Lecteurs n'aimeroient pas à rencontrer une si grande multitude de chiffres : ainsi nous sommes obligés de les supprimer.

La Géométrie que nous annonçons n'est pas le seul Onvrage que le Public doive espérer d'un Auteur si habile & si laborieux. Il prépare une méthode générale des Mathématiques, & il n'épargnera rien pour que chacun puisse s'instruire soi-même aisément des mysteres *de la plus utile de toutes les Sciences*. On connoîtra son désintéressement par la modicité du prix de cette Méthode. Il ne se propose que la gloire & l'utilité de la Patrie.

ARTICLE CXXXIV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

A*Lmanach & Calendrier Journalier perpétuel & universel*, &c. Par Noël Larcher, *Mathématicien, chez Pierre de Bats, au Palais, Grand'Salle, à S. François, in-12. prix 36 sols broché.*

Ce Calendrier comprend 1°. 1500 années Grégoriennes; sçavoir 750 du tems passé, & 750 de l'avenir. 2°. 1500 autres années Juliennes, pour ceux qui n'ont pas tout le Calendrier Grégorien : elles sont partagées comme les précédentes, & le tout compose 3000 Almanachs com-

plets, dont chacun a sa lettre Dominicale, son Epacte, son nombre d'Or. 3°. Une Table perpétuelle de toutes les Fêtes mobiles à perpétuité. 4°. Une Table de toutes les nouvelles Lunes, aussi à perpétuité. 5°. Une autre Table perpétuelle de la célébration de la fête de Pâques, applicable au Calendrier Julien. 6°. Sept Calendriers rendus perpétuels par le moyen des sept lettres Dominicales, & aussi complets que ceux qu'on debite tous les ans.

L'Auteur expose dans sa Préface la théorie de l'année Astronomique, de l'Epacte, du nombre d'Or, de la lettre Dominicale; il en donne ensuite la pratique, il la vérifie par des exemples. Tout cela est clair, méthodique & bien entendu. Avec ce Livre, on a tout ce qu'on peut souhaiter pour la connoissance actuelle de ce tems, qui nous échappe tandis que nous le mesurons, & que nous sçavons toujours beaucoup mieux mesurer qu'employer.

M.

M. Larcher enseigne les Mathématiques ; il demeure rue Phelippeaux, près du Temple.

Les Œuvres de Virgile en Latin & en François, Tom. I. petit in-12. Chez de Saint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.

Cette Traduction est, pour le fond, celle de l'Abbé de S. Remi; l'Auteur y a fait des changemens, il a prétendu mettre au jour une Traduction littérale qui pût donner une idée plus précise de Virgile aux personnes qui n'entendent pas le Latin, & servir de commentaire à ceux qui peuvent en avoir besoin pour l'intelligence du Texte. On ne trouve ici ni notes historiques, ou mythologiques, ni dissertations, ni détail de science ; mais seulement Virgile en deux colonnes, l'une Françoise, l'autre Latine ; avec la Vie de ce Poëte, attribuée à Donat. Ce premier vol. contient les Eclogues & les Georgiques.

Essai sur l'Electricité des corps. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Chez les freres Guerin, rue S. Jacques *in*-12. *pages* 227.

Ce Livre est dédié à Monseigneur le Dauphin, témoin, protecteur, & bienfaiteur des Expériences sur l'Electricité.

M. l'Abbé Nollet ne propose son Ouvrage que comme un essai, à cause de la multitude des phénoménes & des explications physiques que le tems fera naître sur cette matiére; ainsi Toricelli & Paschal purent-ils donner comme des essais leurs expériences du poids & du ressort de l'air. Mais ces essais des grands Maîtres sont ordinairement des chefs-d'œuvre.

On a dans ce volume trois parties : la premiere est une instruction touchant les instrumens propres aux expériences de l'électricité, & la maniére de s'en servir. La seconde est une exposition mé-

thodique des principaux phénoménes de l'électricité, pour servir à la recherche des causes. La troisiéme contient des conjectures tirées de l'expérience sur les causes de l'électricité. *Nous rendrons compte de tout cela dans un Article de nos Mémoires.*

Mémoire sur le laminage du plomb. Par M. Remond de sainte Albine, troisiéme édition. *Chez Jacques Guerin. in*-12.

Laminer le plomb, c'est le réduire d'une certaine épaisseur à une moindre, par le seçours d'une forte compression. M. de sainte Albine ajoute dans cette troisiéme édition le dessein du laminoir; il en décrit toutes les parties. Il explique ensuite comment on a sçu remédier à la pesanteur du plomb; par quelles raisons le plomb laminé est moins couteux que le plomb simplement fondu; comment on évite l'altération du métal; de quelle maniére se fait l'accroissement des tables de

plomb par le laminage. Il répond aux objections qu'on a proposées contre la pratique du laminoir ; il produit les témoignages qui lui sont favorables ; il multiplie les raisons qui doivent faire préférer les tables de cette Manufacture aux tables ordinaires : & tout cela est déduit avec beaucoup d'ordre, de netteté, & de capacité. On a fait connoître plus particuliérement cet Ouvrage dans nos Mémoires ; ce que nous en disons ici n'est que pour en rappeller le souvenir, à l'occasion de la nouvelle édition qu'on nous donne.

Eléments d'Algebre ; par M. Clairaut, de l'Académie des Sciences. Chez les freres Guerin, David l'aîné, Durand, &c, 8°. plus de 300 pages.

Ce Livre, qui mérite bien des attentions par sa matiére, par son utilité & par la réputation de l'Auteur, énonce d'abord une chose qui fait plaisir : c'est qu'*on y donne*

les régles de l'algebre dans un ordre que les inventeurs eussent pû suivre ; c'est-à-dire, qu'on y présente les vérités comme elles auroient pû se présenter à de bons esprits, qui se seroient exercés d'eux-mêmes, sans Maître, & sans théorie préliminaire sur les problêmes qu'ils auroient eu besoin ou envie de résoudre. Il semble que cela doit bien picquer les jeunes gens, qui ont du goût pour la science des grandeurs, qui veulent s'adonner au calcul algébrique. *Nous développerons bien mieux dans la suite les richesses de cet Ouvrage.*

Projet d'un nouveau Cérémonial François. Chez Prault pere, Quai de Gêvres.

Ce dessein, que nous discuterons plus amplement, & peut-être avec des réfléxions, mérite d'être agréé de tous les bons François. C'est de tout tems que notre *Cérémonial* l'a emporté sur celui des autres Nations : ne parlons que de

nos plus proches voisins. Le jeune Henri VI, Roi d'Angleterre, se fit sacrer dans la Cathédrale de Paris après la mort de Charles VI, dont il se disoit le successeur, quoiqu'il n'eut aucun droit à cette qualité. La Cérémonie fut triste & mal entendue, rien de noble, rien d'auguste; pourquoi? Un de nos anciens Historiens en dit la raison; on ne suivit point le *Cérémonial François*. Charles VII au contraire alla se faire sacrer à Reims, & tout s'y passa avec décence, avec majesté; pourquoi encore? parce que le *Cérémonial* de la Nation fut observé. Estimons par avance le beau Recueil qu'on nous propose; cela doit être ample, si tout le projet est exécuté; l'esquisse que nous annonçons est une brochure *in*-4°. de 188 pages.

Psalmorum Versio Vulgata, & Versio nova ad Hebraïcam veritatem facta, apud *le Mercier, de Saint & Saillant. in*-18.

Decembre 1746.

Cet Ouvrage eſt l'abregé d'un *in-folio* où les Pſeaumes ſont en Hébreu & en Latin avec des Notes; l'Auteur avoit déja réduit cela à un *in*-8°. les notes retranchées, & la ſeule Verſion Latine, faite ſur l'Hébreu, conſervée. Aujourd'hui il ne donne qu'un *in*-18, & le Texte de la Vulgate ne laiſſe pas de ſe trouver vis-à-vis de la Verſion Latine, compoſée d'après l'Hébreu. On propoſe cette édition à la piété des Fidéles, plutôt qu'à la critique des Sçavans; ceux-ci, on les prie de conſulter les Notes & les prolegomenes qui ſe trouvent dans la grande édition *in-folio*.

Nous dirons toutefois un mot: comme notre Verſion Vulgate paroît en mille endroits fort différente de la Verſion faite ſur l'Hébreu, étoit-il bien à propos de mettre ainſi ces deux Verſions des Pſeaumes ſous les yeux des Fidéles, ſçachant ſimplement le Latin, & non exercés dans l'étude des Livres Saints? On dit dans le titre, que

la nouvelle Verſion Latine, eſt faite *ſur la vérité Hébraique* : le Laïc ou l'Eccléſiaſtique peu inſtruit ne croira-t-il point que notre Verſion Vulgate n'eſt donc point conforme à *la vérité*, puiſqu'elle eſt ſi différente de la nouvelle Verſion? En un mot nous croyons que des Notes, de la Critique, de la Science doivent toujours accompagner ces Verſions, quand on les met côte à côte, afin de rendre raiſon des différences.

Piéces d'Eloquence & de Poëſie, qui ont remporté le Prix, au jugement de l'Académie Royale des Sciences & belles Lettres établie à Pav; chez Lottin, rue S. Jacques, brochure *in*-12. pag. 46.

On a dans ce Recueil trois piéces qui ont été couronnées à Pau ; la premiére en 1739, la ſeconde en 1740, la troiſiéme en 1746.

La premiére eſt un Diſcours ſur cette Sentence (ſujet du Prix de l'Académie :) *La ſageſſe n'interdit*

pas les plaisirs ; mais elle en régle l'usage. L'Orateur divise ainsi : la sagesse nous permet les plaisirs, parce qu'ils sont nécessaires ; elle en régle l'usage, parce que l'abus en est pernicieux.

Les plaisirs sont nécessaires pour la santé du corps, & pour le délassement de l'esprit. C'est tout le plan de la premiére partie. On insiste particuliérement sur les besoins de l'esprit ; on fait voir que sans quelque usage des plaisirs, *sa vivacité s'éteint, son attention se perd, sa force s'épuise.*

Dans la seconde partie, on expose l'abus des plaisirs, ils empêchent de connoître la vérité, d'observer les devoirs, de conserver la santé, les biens & le repos. Pour corriger cet abus, il faut que les plaisirs ne soyent ni indécens, ni injustes, ni excessifs ; & tout ce morceau contient un détail intéressant. En général ce discours est d'un stile uni, & conforme au sujet.

La seconde piéce de ce Recueil

eſt une Ode intitulée : *L'amour de la gloire*, elle roule ſur cette ſeule penſée, que l'amour de la gloire anime les arts & les vertus ; que c'eſt ce qui fait les Guerriers & les Poëtes, les Sçavans & les hommes d'Etat ; nous remarquons du génie & du feu en quelques ſtrophes, & dans la derniére, que nous citons ici, la chûte nous paroît heureuſe. Le Poëte apoſtrophant la gloire dit:

Une Sirene enchantereſſe
Te débauche mille ſujets,
Souffriras-tu toujours qu'au ſein de la molleſſe
Ils renonçent à tes projets ?
Si des hautes vertus le travail eſt le pere,
Au travail par l'eſpoir d'un glorieux ſalaire,
C'eſt à toi de nous animer.
Le plaiſir nous ſéduit, le repos nous attire ;
Mais parois-tu ? Rouſſeau redemande ſa Lire ;
Et Villars eſt prompt à s'armer.

La troiſiéme piéce couronnée, eſt un diſcours ſur l'*utilité des Bibliothéques publiques.* L'Orateur montre, 1°. Qu'une Bibliotéque publique eſt une invitation qui nous porte à l'étude, 2°. Que c'eſt une ſource de ſecours propres à nous faire étudier avec ſuccès.

Premiére partie. Une Bibliothéque publique eſt une invitation qui nous porte à l'étude. *Invitation générale* : c'eſt une aſſemblée de ſages qui nous appellent au miniſtere des Muſes, qui étalent à nos ÿeux tous les tréſors des Sciences, de la Critique, de la Philoſophie, de l'Hiſtoire, de l'Eloquence, de la Poëſie, &c. *Invitation perpétuelle* : la vue d'une Bibliothéque publique ranime ſans ceſſe l'amour de l'étude dans l'ame des Citoyens; elle parle toujours en faiſant toujours voir les Sçavans de tous les tems & de tous les pays.

Seconde partie. Une Bibliothéque publique eſt une ſource de ſe-

cours, ſoit qu'on s'attache aux belles Lettres, ſoit qu'on s'applique aux hautes ſciences. On ſent en liſant cette ſeconde partie, que l'Orateur a dû veiller ſur lui-même, pour ne pas retomber dans la premiére. Il exécute cela par un détail aſſez ſuivi, de toutes les ſciences & de tous les Sçavans. Ce diſcours étant plus Littéraire que le premier dont avons parlé, il nous ſemble qu'il a auſſi plus de ſaillie, & d'agrément.

A la fin de tout le Recueil, l'Auteur remercie par une Ode MM. de l'Académie de Pau, dont il eſt devenu le confrere par les trois couronnes qu'il a méritées.

Sermons de M. l'Abbé Clement, Prédicateur ordinaire du Roi, ſeconde édition, Chez Robuſtel, rue de la Calendre, près le Palais, &c. M. DCC. XLVI.

On n'a fait qu'indiquer ces deux Sermons, il faut les faire connoître davantage. Le premier eſt ſur

la Consécration de l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice, prononcé le jour même de cette Consécration, (30 Juin 1745) en présence de l'Assemblée du Clergé. Le second est sur la Politique, prononcé devant le Roi, le Jeudi Saint (15 Avril 1745.)

Premier Sermon. Après un morceau tiré du discours qu'Eusebe, Evêque de Pamphile, fit autrefois à la Dédicace de l'Eglise de Tyr; M. l'Abbé Clément divise ainsi: 1°. Cette auguste Basilique, dont la Consécration nous occupe aujourd'hui, est de notre côté un gage de la piété de notre Nation: quelle honte si elle devenoit pour nous un sujet d'opprobre!

2°. Cette auguste Basilique est du côté de Dieu un gage de sa miséricorde sur notre Nation: quel malheur pour nous si elle devenoit l'occasion des plus terribles vengeances! En deux mots, que cette auguste Basilique fasse toujours notre gloire & notre sûreté. C'est tout le discours.

Premiére Partie. L'Orateur fait voir que cette Basilique (de S. Sulpice) est un gage de la piété de notre Nation, & qu'elle l'est dans son origine, dans le progrès de sa construction, dans sa consécration.

Origine de cette Basilique. Ce fut au siécle dernier, lorsque la Reine Anne d'Autriche vint en poser les premiers fondements ; alors deux grands Ministres avoient rétabli dans toute sa splendeur l'état Monarchique ; alors la Capitale de cet Empire prenoit ces accroissements immenses que nous admirons aujourd'hui ; alors aussi l'esprit de piété fit concevoir qu'il falloit préparer à tout ce grand peuple (quartier de S. Germain) un Temple capable de le rassembler, de le contenir en la présence du Seigneur.

Construction de cette Basilique. Il fallut un siécle pour exécuter une si grande entreprise. Cependant quelle ardeur, quelle générosité dans tous les Ordres de l'Etat !

L'Orateur rapproche ici l'empressement du peuple d'Israël pour la construction de l'ancien Tabernacle. « Les épouses & les époux » comme de concert, cherchent » dans leurs trésors les anciens or» nements du luxe de leurs peres » pour les consacrer au Seigneur : » *Viri cum mulieribus.* Les Dames » en particulier veulent filer de » leurs mains la pourpre & le lin » qui doivent être sur les Autels : » *Sed & mulieres quæ neverant.* Les » Princes d'autre part détachent » les pierres précieuses de leurs » couronnes pour enrichir les vases » sacrés : *Principes obtulerunt gem*» *mas.* La veuve même pauvre & » désolée, pleine de foi, espere un » soulagement à sa douleur, de » l'oblation qu'elle vient faire de » son obole. Presque pas un Israë» lite, qui ne veuille avoir quelque » part à l'Ouvrage : *Cuncti filii Is*» *raël voluntaria dedicaverunt.* »

Consécration de cet Edifice. Quel concert, quel concours, quelle ma-

gnificence pour la célébrer ! On doit se ressouvenir que l'Orateur parloit en présence de l'Assemblée du Clergé de France, dont les Prélats avoient fait la cérémonie de cette Consécration ; cérémonie dans le goût des plus beaux siécles de l'Eglise, où les Conciles s'assembloient pour faire la dédicace des Temples.

Seconde Partie. Cette Basilique (de S. Sulpice) est un gage de la miséricorde du Seigneur ; & elle l'est premiérement pour les biens spirituels. En second lieu pour les biens même temporels.

Biens spirituels qui sortent en abondance de ce Sanctuaire ; outre ceux qui sont communs à tous les Temples, M. l'Abbé Clément détaille ce qui caractérise celui de S. Sulpice ; ces Congrégations établies sous l'invocation de la sainte Vierge ; ces Retraites destinées à l'instruction des jeunes Militaires ; ces Sociétés nombreuses d'Ecclésiastiques, qui célébrent les divins

Offices ; ce Séminaire ſurtout dont le Fondateur * fut en même tems le premier Auteur de cette Baſilique. Tout ce morceau eſt touché avec beaucoup de grace & de nobleſſe.

Biens temporels, dont cette Egliſe eſt la ſource féconde. On fait remarquer ici l'induſtrie, l'économie, la charité, qui trouvent des fonds pour ſubvenir aux beſoins de tant de miſérables. L'Orateur entre de là dans une invocation pathétique qu'il adreſſe aux ſaints Patrons de cette Egliſe ; il explique les cérémonies de la conſécration, & il termine ſon diſcours par une priére mêlée d'éloges pour la perſonne du Roi.

Nous ne dirons qu'un mot de l'autre diſcours que le même Prédicateur prêcha devant le Roi le jeudi Saint 1745. Il roule, comme on l'a déja remarqué, ſur la Politique.

Diviſion. Point de meſures vrai-

* M. Ollier.

ment justes, si la Religion ne les approuve.

Point de succès vraiment heureux, si la Religion ne les procure.

Premiere partie. Deux raisons en font le plan, & forment la preuve du premier membre de la division. 1°. Sous une Providence sage, telle qu'est celle qui gouverne le monde, c'est la plus grande des folies de vouloir prosperer par le crime. 2°. Entre les maximes de la Religion & le bonheur des Sociétés, il y a un rapport si sensible, que même indépendamment d'une Providence, il n'y auroit que la Religion qui pût rendre les Sociétés heureuses.

Seconde Partie. Sans la Religion point de succès vraiment heureux; cela se prouve par un détail d'exemples, pris de l'Histoire du Peuple de Dieu, de celle des anciennes Monarchies, de celle même des événemens journaliers. L'Orateur, toujours Chrétien, ramene tout à la conversion des mœurs, au désir

du salut, à l'estime des biens éternels. Il faut lire ces deux Sermons pour en sçavoir apprecier tout le mérite, nous ne faisons ici que l'indiquer.

Programme de l'Académie de Dijon.

L'Académie des Sciences de Dijon, qui avoit proposé pour le Prix de Physique, de *déterminer la nature des sels par les différentes configuration de leurs cristaux*, couronna dans une Assemblée publique le 21 d'Août 1746 M. *Didier*, Médecin Chimiste à Dunkerque. Cette même Académie propose pour le Prix de morale de 1747 la question suivante :

Des avantages que le mérite retire de l'envie. Il sera libre à ceux qui voudront concourir, d'écrire en François ou en Latin, en observant que les piéces soient lisibles & n'excédent pas trois quarts d'heure de lecture. On les adressera à M. *Petit*, Sécrétaire de l'Acadé-

mie, rue du Vieux Marché à Dijon, qui n'en recevra aucune passé le 1 Avril, & si elles ne sont pas franches de port, elles resteront au rebut.

Ceux qui ayant concouru se seront fait connoître avant que le Prix ait été adjugé, ne pourront y avoir part. Pour remédier à cet inconvénient, chaque Auteur sera tenu de mettre au bas de son Mémoire une Sentence ou une Devise, & d'y joindre une feuille de papier cachetée, au dos de laquelle sera la même Sentence ou Devise, & sous le cachet son nom, ses qualités & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix. Lesdites feuilles ainsi cachetées ne seront point ouvertes avant ce tems-là, mais le Sécrétaire en tiendra un registre exact.

Ceux qui exigeront de lui un *Recepisse* de leurs Ouvrages, le feront expédier sous un autre nom que le leur, & dans le cas où celui qui auroit usé de cette précaution

auroit mérité le Prix, il ſera obligé en chargeant une perſonne domiciliée à Dijon, (qui ne ſoit pas de l'Académie,) de ſa procuration ſimple pour le recevoir, d'y joindre auſſi le *Recepiſſe*.

Lorſque l'Académie aura décidé à qui le Prix doit être adjugé, elle en fera donner avis au Vainqueur, qui ſera obligé d'écrire à l'Académie une lettre de remerciement.

La diſtribution du Prix ſe fera dans une Aſſemblée publique de l'Académie, le Dimanche 20 Août 1747.

Les Journaux Littéraires firent mention il y a pluſieurs années de deux Diſſertations Apologétiques en faveur des Remédes connus ſous le nom de Madame de Leſtrade, ci-devant Mademoiſelle de Rezé. On nous aſſûre que ces Remédes ſont en poſſeſſion d'un ſuccès conſtant, & qu'ils n'ont plus beſoin d'apologie. Comme il eſt du

reſſort de nos Mémoires de publier la bonne fortune des Arts, encore plus volontiers que les contradictions qu'ils éprouvent, nous rendons aujourd'hui ce témoignage avec plaiſir.

Les Remédes de Madame de Leſtrade, approuvés par M. le premier Médecin du Roi, & par MM. les Médecins de la Faculté de Paris, ſont 1°. Une Eau contre les dartres vives & farineuſes, boutons, rougeurs, taches de rouſſeurs, couperoſes & autres maladies de la peau.

2°. Un Baume blanc en conſiſtance de pommade, qui ôte les cavités & rougeurs après la petite vérole, les taches jaunes & le hâle, qui unit & blanchit le teint d'une maniere toute naturelle.

Les bouteilles de cette Eau ſont de 2 liv. 3 liv. 4 liv. 6 liv. & la pinte 40 liv.

Les pots de ce Baume ſont de 3 liv. 10 ſols.

Mademoiſelle de Leſtrade en-

Décembre 1746.

treprend la guérison de toutes les susdites maladies, elle offre à juste prix la recette de ses Remédes; elle donne la maniére de s'en servir.

Sa demeure est à Paris, rue de la Comédie Françoise, vis-à-vis la rue des Boucheries, chez un Grenetier, au premier appartement; on la trouve toujours, il y a une affiche au dessus de la porte.

TABLE DES ARTICLES du I. vol. de Décembre 1746.

ART. CXXVI. *Pinacotheca scriptorum nostrâ ætate Litteris illustrium, &c.* Recueil de portraits & d'éloges de plusieurs Ecrivains de nos tems qui se sont rendus illustres dans les Lettres. 2513

ART. CXXVII. *Le Droit public de l'Europe, &c* T. II. 2533

ART. CXXVIII. *Histoire du Théatre François.* T. IV. 2567

ART. CXXIX. *Le Spectacle de la Nature.* T. VI. 2596

Décembre 1746.

ART. CXXX. *Histoire de Languedoc.* T. V. 2612

ART. CXXXI. *De la corruption du goût dans la Musique.* Par M. Bollioud de Mermet. 2629

ART. CXXXII. *Traité des Testaments.* Par M. Jean-Baptiste Furgole. T. II. 2653

ART. CXXXIII. *Géométrie Elémentaire d'Euclide.* Par M. Galimard. 2665

ART. CXXXIV. Nouvelles Littéraires. 2675

Le II. vol. de Décembre paroîtra vers le 15 de ce même mois.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1746. II. vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1746. II. vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	15.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1746. II. vol.

ARTICLE CXXXV.

IDEA DE UNA NUEVA Historia general de la America Septentrional fundada sobre material copioso de Figuras, Caracteres y Geroglificos, cantares y Manuscritos de Autores Indios, Ultimamente descubiertos. Dedica la al Rey nuestro señor en su Real y supremo consejo de las Indias, el Cavallero Lorenzo Boturini Benaduci, Señor de la Tor-

re y Hono. Con licencia en Madrid, en la imprenta de Juan de Zuñiga an. 1746, c'eſt-à-dire, *Plan d'une nouvelle Hiſtoire générale de l'Amerique Septentrionale, composée ſur un grand nombre de Figures, Caracteres, Ieroglyphes, Poëſies & Manuſcrits Indiens nouvellement decouverts, dédiée au Roi d'Eſpagne, par N. Laurent Boturini Benaduci. A Madrid chez Jean de Zuñiga an.* 1746. *in*-4. *p.* 167. *Catalogue de Livres p.* 96.

LA conquête de l'Amérique par les Eſpagnols, eſt un événement ſi mémorable qu'il n'eſt pas ſurprenant que tant d'Hiſtoriens en ayent publié toutes les circonſtances dans un grand détail. M. Benaduci ne l'ignoroit pas : mais cette conſidération ne l'a pas découragé. Comme il a remarqué pendant le ſéjour qu'il a fait dans l'Amérique, divers monumens &

qu'il a trouvé beaucoup de Manuſcrits, dont les Hiſtoriens n'ont point eu de connoiſſance, il ne craint pas de dire qu'à la faveur de ces nouvelles découvertes, on peut mettre au jour une Hiſtoire qui ne cédera à aucune autre & qui l'emportera peut-être par plus d'un endroit, *Sino excederlas.*

La Chronologie des tems dont l'Hiſtorien parle, eſt un des fondemens néceſſaires pour la conſtruction de ces ſortes d'ouvrages. Celle des Indiens eſt préférable, ſelon l'Auteur, à celle des Egyptiens. Les premiers ont des Cycles de 13 années, & quatre de ces Cycles mis enſemble forment un Cycle de 52 ans. Leur année eſt *Luniſolaire* & ne differoit pas anciennement de l'année Egyptienne, mais les Mathématiciens du pays s'étant apperçu qu'il y avoit à la fin de chaque année ſix heures de plus, qu'on avoit négligées juſques là, s'aſſemblérent dans la Ville de *Huehuelapallan* & réfor-

merent le Calendrier, quelques années avant J. C. Ils s'attacherent à l'Equinoxe du Printems & ce fut comme le point d'appui de toute la réformation.

Les Indiens de la nouvelle Espagne diviserent la durée du monde en quatre âges : Le premier depuis la Création jusqu'au Déluge Universel : Le second, depuis le Déluge jusqu'à la destruction des Géans, peuples qui habitoient une partie de la nouvelle Espagne : Le troisiéme, depuis la destruction des Géans jusqu'à un Ouragan si furieux, qu'il renversa tous les Arbres & tous les Edifices les plus solides : le quatriéme commençoit à cet Ouragan. Les Indiens qui vivoient alors, & qui étoient persuadés que le monde seroit bien-tôt consumé par le feu, faisoient à la fin de chaque Cycle de 52 ans, de grands sacrifices à leurs Dieux pour obtenir un délai.

La Géographie n'étoit pas en moins bon état parmi les Indiens,

que la Chronologie. On eſt étonné de voir dans leurs anciennes Cartes les Empires, les Provinces, les Villes, les Rivieres, les Montagnes, & généralement tout ce qui eſt du reſſort des Géographes, marqué avec tant d'exactitude. Les Rois du Pays firent préſent à Fernand Cortez d'une Carte où étoient tracés tous les chemins.

Les Hiſtoriens de la Nation répréſentoient ſur des toiles les événemens mémorables heureux où malheureux, & n'en omettoient aucune circonſtance, autant qu'il étoit poſſible. Sur une de ces toiles eſt répréſentée l'arrivée des Eſpagnols dans l'Amérique, leurs vaiſſeaux, leurs habillemens, leurs armes, leur maniere de combattre. Les Poëtes marchent ici de pair avec les Hiſtoriens, & on ne compte pas moins ſur leur fidélité. Les Poëſies compoſées ſur les événemens qu'on veut faire paſſer à la poſtérité, ne diſent rien que de vrai. Toute la différence qu'il y

avoit entre l'Hiſtoire & la Poëſie conſiſtoit en ce que celle-ci avoit un ſtile très figuré, mais les faits étoient rapportés dans l'une & dans l'autre avec une égale exactitude.

Ces toiles dont nous venons de parler, ne ſont pas les ſeules Hiſtoires qu'ayent eu les Américains. L'Auteur a auſſi raſſemblé un très grand nombre de Manuſcrits en langues *Tulteque* & Caſtillane, qu'il a laiſſés avec les toiles hiſtoriques, les Cartes, les peaux préparées comme une eſpece de parchemin, dans ce qu'il appelle *ſon Archive de Mexique*. Cet amas de monumens eſt ſans doute un tréſor précieux pour qui ſçait l'eſtimer : mais on peut aſſurer que ſi l'Amérique n'en avoit point eu d'autres, les Nations de l'Europe n'auroient pas fait tant d'éforts pour y avoir chacune quelque part. L'Auteur regrette une de ces peaux préparées par les Indiens, pour y tracer ſelon leur goût ce qu'ils jugent à propos. Il l'avoit choiſie pour

être présentée au Roi d'Espagne : mais le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué ayant été pris par les Anglois, la peau préparée fut enlevée, & M. Benaduci ne pût la recouvrer. Si elle est tombée entre les mains de quelque Sçavant d'Angleterre, qui comprendra très bien de quel usage elle peut-être pour l'Histoire & pour les Arts, il la mettra en œuvre dans l'occasion : ainsi il n'y aura rien de perdu pour le public, mais si elle est malheureusement tombée entre les mains des Matelots, gens peu lettrés & qui ne veulent rien apprendre plus que ce qu'ils sçavent, elle aura eu un triste sort.

La nouvelle Histoire de l'Amérique sera divisée en trois âges. Le premier sera pour les Dieux, le second pour les Héros, le troisiéme pour les hommes : Ce qui revient en quelque sorte à la division de Varron le plus docte des Romains, qui distingue trois tems, *l'obscur*, le Fabuleux & l'Historique. Les

noms des premieres Divinités des Indiens sont si étranges, que dès qu'on en aura lû deux ou trois, on n'en demandera pas davantage. *Tezcallipoca*, c'est le nom jérogliphique de la Providence, *Macuilxochiquetzalli*, est le nom jérogliphique de la Venus honnête & chaste, la Venus infame s'appelle *Tiazolteoti*. Si les Prêtres de ces Divinités avoient à réciter une longue litanie, composée de pareils termes, ce n'étoit pas un petit travail. Quelque ingénieuse explication qu'on puisse donner à tous ces jerogliphes, on courroit risque d'ennuyer, si l'on s'étendoit beaucoup sur cette premiére partie de l'ouvrage.

La seconde partie qui renfermera les tems historiques, & qui figurera avec les tems fabuleux de Varron, sera fondée sur des monumens semblables à ceux de la Théologie Américaine, ce fut dans cet âge qu'on inventa une nouvelle méthode de conserver la mémoire des faits qu'on ne vouloit pas ou-

blier. On prenoit un cordon d'une juſte longueur & on y attachoit de diſtance en diſtance des cordons plus petits. C'étoit autant de marques dont on faiſoit uſage ſelon leur deſtination. C'eſt ce qui ſe nommoit *Quipu* dans le Perou, où ces cordons l'emporterent ſur tous les autres monumens qui furent négligés, & on s'y ſervit de ces *Quipus* avec tant d'adreſſe qu'ils ſuffiſoient pour exprimer tout ce que les Hiſtoriens ont coutume de décrire dans leurs hiſtoires. Les Empereurs Incas uſérent de cette pratique, juſqu'à la conquête du Perou par les Eſpagnols qui trouverent un grand nombre de cordons dans les Archives de la Ville Imperiale de Cuſco. Les Indiens y étoient tellement accoutumés qu'ils ne s'en défirent pas même après avoir changé de maîtres. Le P. Acoſta rapporte qu'il vit une femme du Pays qui alloit à l'Egliſe pour ſe confeſſer, & qui tenoit à la main un paquet de ces cordons; c'étoit pour elle une confeſ-

ſion bien écrite & bien détaillée, avec cet avantage qu'il n'y avoit pas à craindre que les plus habiles déchifreurs Eſpagnols, qu'il y eut alors dans toute l'Amérique, fuſſent capables de deviner de pareils chiffres.

Il y a auſſi très grande apparence qu'on ne goûtera pas beaucoup les métamorphoſes de quelques Héros : elles valent bien les plus étonnantes de toutes celles qu'Ovide a raſſemblées. On auroit beau recourir aux allégories, le lecteur n'en feroit pas plus content. L'Auteur ne trouvera pas plus de créance dans ce qu'il dit de l'origine des Indiens de la nouvelle Eſpagne. Après la confuſion des langues, ſept chefs de famille ſe ſéparerent des autres, avec leurs femmes & leurs enfans, & parcoururent toute l'Aſie, ſans doute pour y trouver un établiſſement commode, ce qui n'étoit pas alors difficile dans une ſi vaſte étendue de Pays. Cependant ils ne jugerent pas à propos de s'y

arrêter : ils continuerent leur course jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus dans l'Amérique, & jusqu'ici on n'a point encore pû découvrir la route qu'ils ont tenue pour y pénetrer. Les preuves & les monumens qu'on produit en faveur de cette opinion ne sçauroient tenir devant les critiques même les plus moderés.

La troisiéme partie de la nouvelle histoire, comprendra ce qui s'est passé depuis environ l'an 660 de J. C. comme cette Histoire commence à la confusion des langues, qu'on met ici avec les 70 en 2497 il est évident que depuis cette époque jusqu'à l'an 660 de J. C. l'Auteur doit rendre compte de 3362 ans, ainsi qu'il l'observe lui-même, sans y faire entrer tout ce qui sera renfermé dans cette troisiéme & derniere partie : on nous assure encore que nul Historien n'a eu connoissance de ce qu'on trouve dans ces deux parties, sans doute parce qu'ils n'avoient pas entre les mains les monumens que l'Auteur a raf-

ſemblés. La troiſiéme partie expliquera les événemens & les révolutions des divers Empires qui ont fleuri dans l'Amérique. La Nation *Tulteque*, fut preſque entierement détruite par les guerres, les famines & d'autres malheurs. Le peu qui reſtoit prit & exécuta la réſolution d'aller chercher d'autres établiſſemens en quelque climat plus favorable. On ne laiſſa dans le Pays que ce qu'il falloit pour y conſerver le ſouvenir de la gloire & de la puiſſance de leurs Ancêtres.

Les Chichiméques s'étoient tellement multipliés dans les contrées qu'ils occupoient, que ne pouvant plus y ſubſiſter, ils furent obligés d'envoyer une très nombreuſe colonie s'établir où elle jugeroit à propos. Elle s'arrêta dans le Pays que les Tultéques avoient abandonné & y forma un Empire qui devint ſi puiſſant, qu'aux obſeques de Texotlalatzim, on compta plus de ſoixante Rois, ſes Tributaires.

Les Mexicains, peuple très bel-

liqueux ne seront point oubliés, & leur histoire fournira des faits singuliers qu'on lira par-tout avec plaisir. L'Auteur s'engage à cette occasion de corriger un très grand nombre d'erreurs qui ont échapé à Samuel Pourchas, Anglois, *dans sa description du monde*. La conquête de ces vastes régions par les Espagnols sera le morceau le plus curieux de tout l'édifice, quelque soin qu'on prenne d'en orner le frontispice. On a mis à la fin du livre le Catalogue de tous les manuscrits & de tous les divers monumens que M. Benaduci a rassemblés avec de grands soins & de grands frais, pour l'exécution de son dessein; à quoi il faut ajouter que, par la lecture du projet que nous annonçons, on reconnoit aisément que l'Auteur a fait une étude particuliere des bons livres. Ce sont là d'heureux présages du succès de la nouvelle Histoire, il poura toutefois arriver qu'elle soit plus goutée & plus lue en Espagne qu'ailleurs, à cause de

l'intérêt que les Espagnols doivent naturellement prendre à tout ce qui regarde l'Amérique.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que M. Benaduci entend par Amérique Septentrionale les Pays de la domination Espagnoles qui sont situés, plus près du Nord, il n'est point ici question du Canada ni de la Baie de Hudson.

ARTICLE CXXXVI.

ESSAI D'ECLAIRCISSEMENS où tous les points de controverse sont décidés par un seul principe, qui est celui de l'infaillibilité de l'Eglise Romaine. Par un Prêtre de la Doctrine Chrétienne. A Avignon, chez Esprit-Joseph Roussel an. 1745 *in-*8. *pag.* 632 *sans les additions.*

L'Auteur qui n'ignore pas combien il s'est composé de livres sur les articles contestés entre les Catholiques & les Protestans, justi-

fie à propos la résolution qu'il a prise d'augmenter le nombre des controversistes. Il produit en sa faveur les autorités de S. Prosper & de S. Augustin, qui jugent qu'il est utile d'écrire sur les questions mêmes qui ont déja été traitées. S'il n'y avoit qu'un seul Théologien qui eut travaillé sur les controverses, quelque beau, quelque élégant, quelque solide que fut son ouvrage, il ne seroit pas également goûté de tous les lecteurs. Il s'en trouveroit peut-être plus qu'on ne pense, qui désireroient quelque autre Ecrivain. C'est dans la multitude innombrable de Traités qu'on a mis au jour sur ces matieres, que chacun rencontre sans peine de quoi satisfaire son goût, tel qu'il soit.

L'Auteur a remarqué en divers Diocéses où il y a beaucoup de nouveaux Convertis, que leur conversion n'étoit pas toujours assez sincére. Plusieurs tiennent encore des discours que l'Eglise n'approuve

pas, & qui ſont capables de nuire à la foi des anciens Catholiques. C'eſt ce qui l'a déterminé à compoſer cet Ouvrage pour arrêter le cours de ce déſordre. Il s'y propoſe d'affermir les anciens Catholiques dans la vérité, & de guerir les nouveaux Convertis de leurs préjugés. Il eſt perſuadé que les ſimples Fidéles ſont tenus de ſe mettre en état de rendre compte de leur foi, juſqu'à un certain point. On n'exige pas qu'ils ſoient auſſi habiles que les Eccleſiaſtiques & les Docteurs, mais ils ne doivent pas ignorer pourquoi la Réligion Catholique où ils ont le bonheur d'être nés, eſt préferable à toutes les Sectes qui en ſont ſéparées. Il ne leur eſt pas difficile d'avoir une connoiſſance ſuffiſante de ces motifs & cette connoiſſance leur eſt d'autant plus néceſſaire qu'il ſont plus expoſés à la ſéduction. On peut dire que tout ſe réduit ordinairement, pour le peuple, à ſçavoir diſcerner la vraie Egliſe. C'en ſeroit auſſi aſſez pour les plus Sça-

vans, s'ils n'aimoient pas tant à diſputer.

Le véritable abregé des controverſes n'eſt pas celui qui a tant excité la bile & la ſatire du célebre Bayle : c'eſt la queſtion de l'infaillibité de l'Egliſe. Si cet article eſt une fois bien démontré, toutes les conteſtations ceſſent, & il ne reſte plus qu'à publier une paix générale entre toutes les Egliſes *belligerantes*. L'Auteur ne prétend pas être le premier, qui ait compris toute l'importance de cette méthode & qui s'y ſoit attaché : mais il a taché de la mettre à portée de plus de perſonnes en la rendant plus ſenſible. C'eſt dans cette vue, que tout eſt expliqué par demandes & par réponſes, parce que cette maniere eſt plus inſtructive, & demande moins d'application de la part du lecteur.

Toute la ſubſtance du Livre que nous annonçons ſe réduit à ce ſyllogiſme,

L'Egliſe de J. C. eſt infaillible.

L'Egliſe Romaine eſt l'Egliſe de J. C.

Donc l'Egliſe Romaine eſt infaillible.

On peut auſſi former le même raiſonnement d'une maniere excluſive.

Il n'y a que l'Egliſe de J. C. qui ſoit infaillible.

Or il n'y a que l'Egliſe Romaine qui ſoit l'Egliſe de J. C.

Donc il n'y a que l'Egliſe Romaine qui ſoit infaillible.

Les deux premieres propoſitions de ce ſyllogiſme ſont négatives en apparence : Ce qui eſt contre la Regle : mais la concluſion qu'on en tire, n'en eſt pas moins vraie, parce qu'elles ſont équivalentes à celles-ci. La ſeule Egliſe de J. C. eſt infaillible : or la ſeule Egliſe Romaine eſt l'Egliſe de J. C. donc la ſeule Egliſe Romaine eſt infaillible. Ceci ſoit dit pour ceux qui voudroient chicaner.

Voici la définition qu'on donne p. 87 de l'Egliſe Chrétienne. L'E-

glise de J. C. considerée précisément comme Chrétienne, *est l'assemblée des Fideles, qui étant baptisés font profession de la Foi & de la doctrine de J. C. sous un Chef visible qui est le Pape.*

Cette définition ne permet pas de regarder comme des Eglises proprement Chrétiennes, les Eglises Protestantes, ni même l'Eglise Grecque, n'eût on à leur reprocher, que de ne pas reconnoître le Pape, comme le Chef visible de l'Eglise.

Nous omettons bien des choses qui nous arrêteroient trop longtems pour venir au point capital. L'Eglise Romaine est l'unique & véritable Eglise de J.C. & des Apôtres, à l'exclusion de toute autre Eglise soi-disant Chrétienne. Comme il suffit dans les Royaumes héreditaires que le Prince qui regne soit descendu selon les loix des Souverains, ses prédecesseurs, & que dès-là il est incontestablement Roi : C'est assez que l'Eglise Romaine,

où nous vivons, montre une ſucceſſion conſtante & légitime juſqu'à S. Pierre, établi immédiatement par J. C. Ce n'eſt pas-là le ſeul titre ſur quoi l'Egliſe Romaine ſe fonde, quoique ce fondement fut ſolide. L'Ecriture, les Conciles, les Peres, les miracles, les Martirs, la ſainteté de ſa morale, les caracteres de divinité qu'on ne remarque qu'en elle, rendent à l'envi un témoignage invincible à la Juſtice de ſa cauſe.

Les Proteſtans conviennent que tous ces titres ſont excellens en eux mêmes, & qu'une Egliſe qui a droit de les produire en ſa faveur, eſt la vraie Egliſe de J. C. : mais ils réfuſent opiniâtrement de convenir qu'ils appartiennent à l'Egliſe Romaine. C'eſt ſelon eux des titres étrangers qu'elle uſurpe injuſtement. Les Controverſiſtes ont exercé leur zéle & leur capacité, ſur tous ces articles & l'on peut aſſurer que ces matieres ſont épuiſées. L'Auteur a choiſi ce qui convenoit à ſon deſ-

ſein. Il a expoſé avec netteté les efforts que les Calviniſtes ont faits pour prouver la ſucceſſion de leur Egliſe en remontant juſqu'aux Apôtres ; leurs variations dans leur créance ſur ce point & ſur pluſieurs autres de la derniere importance ; leurs récriminations contre les Catholiques pour partager avec eux, s'il eut été poſſible, la honte de ces incertitudes & échapper par cet artifice. Comme toutes ces diſcuſſions nous meneroient trop loin, nous n'y entrerons pas : nous nous bornerons à quelques traits qui nous ſemblent ne devoir pas déplaire à ceux-mêmes pour qui le livre que nous annonçons n'eſt pas écrit. La queſtion de l'infaillibilité de l'Egliſe, ni généralement toutes celles qui appartiennent à la Foi ne ſçauroient être miſes en arbitrage, il n'y a point d'accommodement à eſperer & c'eſt l'Egliſe qui juge ſouverainement & ſans appel. C'a été la pratique conſtante de tous les ſiécles. Les Hérétiques ſe ſont plaints inutilement

d'un uſage ſi anciennemeut & ſi légitimement établi : ils ont eu beau crier que les Catholiques étoient Juges & Parties, leurs vaines clameurs n'ont point empêché le Concile de Trente de décider, il a marché ſur les traces des Conciles antérieurs. Tous les Chrétiens qui conteſtent, doivent regarder l'Egliſe comme leur véritable Juge. C'eſt à eux trop de fierté de la regarder comme leur Partie ; les rebelles en ſont-ils moins ſoumis à la Juriſdiction du Tribunal établi par les loix, parce qu'ils s'opiniâtrent à ne le pas reconnoître ?

Nous venons aux miracles qui ſont auſſi une preuve très ſenſible de la vérité de l'Egliſe, où ils ſe ſont faits. Auſſi toutes les ſectes ont tâché d'en produire chacune pour ſoi. Il n'eſt pas aiſé de donner une définition exacte du miracle. L'Auteur dit que c'eſt un événement extraordinaire, qui eſt au-deſſus de l'ordre commun des choſes humaines, qui ſurpaſſe toutes les forces

d'une pure créature & qui ne peut venir que de Dieu, comme de resfusciter un mort. Si cette définition doit convenir à tout miracle, il n'y aura plus que les miracles du premier Ordre qui soient de vrais miracles. Cependant on en reconnoît d'autres. S. Augustin n'a pas prétendu définir le miracle exactement & à l'épreuve de toute métaphisique, quand il a dit *que le miracle étoit quelque chose de très difficile & d'extraordinaire, au-dessus de l'espérance & de la puissance de celui qui l'admire.*

L'embarras c'est de discerner les vrais miracles de ceux qui sont faux. On place ici les regles tant celles que doivent suivre les Supérieurs Ecclésiastiques, à qui seuls il appartient de constater les miracles, que celles que doivent suivre les particuliers, lorsqu'un miracle a été autentiquement déclaré vrai. On observe aussi en peu de mots que les Protestans reprochent injustement aux Catholiques un cercle vicieux,

comme s'ils prouvoient la vérité de leur Egliſe par les miracles, & la vérité des miracles par leur Egliſe. Après quoi on vient au point capital, ſçavoir, que *Dieu s'eſt expliqué par des miracles en faveur de l'Egliſe Romaine*, laquelle par conſéquent *eſt inconteſtablement l'Egliſe de J. C. à l'excluſion de toute autre Egliſe, qui uſurpe ce glorieux titre.*

Les miracles que nous liſons dans le nouveau Teſtament, ont été opérés en faveur de l'Egliſe Romaine, puiſque c'étoit la ſeule Egliſe Chrétienne qu'il y eut alors. Selon les Proteſtans mêmes, les quatre premiers ſiécles de l'Egliſe Romaine furent les beaux jours du Chriſtianiſme, il eſt conſtant qu'il n'a pas ceſſé de ſe faire des miracles dans cette même Egliſe. S. Baſile rapporte les miracles de S. Grégoire Thaumaturge : S. Athanaſe & S. Jerome rapportent ceux de divers Saints ; S. Auguſtin en a raſſemblé dans un ſeul de ſes ouvrages environ ſoixante, de pluſieurs

desquels il avoit été témoin. Sont-ce là des auteurs dont il soit permis de se défier ? Les soupçonnera-t-on d'une crédulité populaire, ou de mauvaise foi & de fourberie ? ce seroit se deshonorer soi-même : nous avons entre les mains les ouvrages de ces saints Docteurs, & il n'est pas nécessaire de les avoir beaucoup lûs pour connoître la force de leur génie. La vénération qu'on a pour leur mémoire, l'Histoire de leur vie éloigne d'eux le plus leger soupçon de fourberie & de mauvaise foi.

On n'a point omis les miracles de S. Fraçois Xavier, ni les témoignages glorieux que les Protestans mêmes ont rendu à l'Apôtre des Indes, au préjudice de leur cause.

Le zéle pour la conversion des Infidéles, qui est un caractere propre de la vraie Eglise & qui ne se remarque que dans l'Eglise Romaine, méritoit qu'on en parlât, & on n'y a pas manqué. Des Ministres mariés ne sçauroient guéres quit-

ter leurs familles & encore moins la tranſporter avec eux au-delà des Mers. Il nous ſemble que l'Auteur a ignoré qu'on a établi à Londres une eſpece de *propagande* à l'imitation de celle de Rome. On a eû entre les mains quelques livres que cette Propagande envoyoit dans les Colonies de ſa Nation & peut-être auſſi dans les comptoirs des Indes. Sur le revers de la couverture étoit appliquée une deviſe, car on ne penſe pas que ce ſoit l'empreinte d'une médaille frappée à l'occaſion de cet établiſſement : le corps de la déviſe eſt un vaiſſeau ſous voile qui paſſe fort près d'un Mole, ſur lequel il y a quelques Indiens. Le Miniſtre qui eſt à l'avant du Navire, lit dans une Bible qu'il tient entre les mains : mais il ne penſe point à débarquer pour une plus ample inſtruction. C'eſt une nouvelle eſpece de courſe Apoſtolique. L'ame de la deviſe, dont on ne rapporte pas les paroles, parce qu'on ne s'en ſouvient pas aſſez diſtinctement,

désigne la Propagande Anglicane dont nous parlons ; nous ignorons si elle subsiste encore, mais nous osons prédire qu'elle ne mettra jamais à couvert les Eglises Protestantes du reproche qu'on ne cesse de leur faire sur leur indifférence pour la conversion des Infidéles.

On ne désaprouvera pas que nous racontions une avanture, exactement vraie dans toutes ses circonstances. Elle est très propre à faire sentir de quoi l'on est capable, quand on s'est soustrait à l'autorité d'une Eglise infaillible. Un vaisseau François prit il y a déja plusieurs années un bâtiment Anglois, dont on fit passer selon la coutume l'Equipage sur le vaisseau François. Comme on s'entretenoit de bonne amitié avec les principaux des prisonniers, un François qui avoit fait un assez long séjour en Angleterre demanda à un d'eux de quelle Religion il étoit, s'il étoit Anglican, Puritain, Quakre & le reste : l'Anglois repondant toujours non, le

François lui dit, je ne ſçais rien de plus : aprenés nous donc qu'elle eſt votre Religion. *Je ſuis*, repondit l'Anglois, *d'une petite Religion que j'ai composée pour mon uſage & pour celui de ma petite famille.* Il fut beaucoup ri de cet aveu, & le fondateur de la nouvelle ſecte fut dans une grande conſidération pendant tout le voyage.

ARTICLE CXXXVII.

EXPLICATION D'UN paſſage de Virgile. Georg. L. 4. v. 287.

JE me propoſe d'expliquer ici un paſſage de Virgile, qui a cauſé bien de l'embarras à la plûpart des Commentateurs. Mes efforts feront-ils plus heureux ? C'eſt au public à en juger.

Virgile après avoir traité du gouvernement des Abeilles, dit que l'eſpece peut en manquer tout d'un coup. Pour reparer cette per-

te, il nous apprend un ſecret important, qui eſt, dit-il, en uſage dans un certain Pays; mais quel eſt ce Pays qu'il a voulu déſigner? C'eſt là le nœud de la difficulté. Voici ſes vers, tels qu'ils ſe trouvent dans *le quatrieme livre des Georgiques.* v. 287 & *ſeqq.*

Nam quà Pellæi gens fortunata Canopi
Accolit effuſo ſtagnantem flumine Nilum,
Et circum pictis vehitur ſua rura Phaſelis;
Quàque pharetratæ vicinia Perſidis urget,
Et viridem Ægiptum nigrâ fœcundat arenà,
Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in ora
Uſque Coloratis amnis devexus ab Indis,
Omnis in hac certam regio jacit arte ſalutem.

La plûpart des anciens interpretes, comme Donat, Servius, Pontanus &c. n'en ont point parlé, ou n'ont dit là deſſus que des choſes fort ordinaires, & que perſonne n'ignore; c'eſt le vrai moyen de ſe tirer d'intrigue quand on ſe trouve

embarrassé, & c'est la méthode de bien des Commentateurs. La Cerda a senti toute la difficulté, & ne la laisse pas ignorer à son Lecteur, mais il coupe le nœud qu'il ne peut délier : comme il ne s'accommodoit pas de ce vers,

Et viridem Ægiptum nigrâ fæcundat arenâ.

Sous prétexte qu'il se trouve transposé dans le manus-cript du Vatican, il le retranche absolument, & assure ensuite qu'il s'agit du Nil dans les trois premiers vers, & de l'*Indus* dans les trois suivans.

M. Huet, & le P. Hardouin ont suivi le sentiment de Lacerda, mais sans autoriser son retranchement. L'un & l'autre s'est efforcé, par de sçavantes & ingénieuses interprétations, de sauver la contradiction apparente de ces deux vers :

Quàque pharetratæ vicinia Persidis urget,
Et viridem Ægiptum nigrâ fæcundat arenâ.

Mais y ont ils réussi ? M. Huet

pourra-t-il jamais nous persuader que Virgile sçut assez peu de Geographie pour confondre le Nil avec l'*Indus*, & le P. Hardouin nous faire croire que le Pays qui est à l'embouchure de l'*Indus* s'appellât Egypte, parce que ce fleuve, en se déchargeant dans la Mer, forme un Delta assez semblable à celui du Nil? Ce n'est pas encore tout, de quoi ne s'avisent pas les Commentateurs, pour expliquer un passage obscur qui les arrête? Le P. Abraham reprend les choses de plus haut, il pousse ses recherches jusques dans le Paradis terrestre, où s'imaginant trouver la source commune du Nil & du Gange, il nous assure que Virgile a voulu parler de ces deux fleuves, qui communiquent, dit-il, par des canaux souterrains. En vérité il faut être bien pressé pour avoir recours à une pareille explication. Quelle seroit la surprise, disons mieux, l'envie de rire des anciens Auteurs, s'ils pouvoient revenir au monde,

& entendre tous les ſiſtêmes que les Commentateurs ont trouvé moyen de leur attribuer !

Nos Interpretes modernes conviennent aujourd'hui qu'il ne s'agit que du Nil : mais comment expliquer le vers

Quàque pharetratæ, &c.

Ils ont dreſſé un nouveau plan. Les bords du Nil, nous diſent-ils, étoient habités par des Colonies Perſanes, ce qui ſuffiſoit à Virgile pour dire que les Perſes étoient voiſins du Nil. Cette explication n'eſt pas inſoutenable, mais elle ne leve pas toutes les difficultés. Il me ſemble voir un Dialecticien preſſé ſur les bancs, qui ſe tire d'affaire par une diſtinction, ſans donner cependant une ſolution bien ſatisfaiſante à ſon adverſaire. Pourquoi chercher tant de miſteres & d'érudition, où je ſuis perſuadé que Virgile n'en vouloit pas mettre?

Voici donc l'explication qui me paroît la plus ſimple & la plus na-

turelle. Le P. de la Rue ne fait que l'indiquer dans ſon Commentaire. C'eſt que ſous le nom de Perſe, *Perſis*, on comprenoit, non ſeulement la Province particuliére qui portoit ce nom, mais encore tous les pays qui dépendoient de l'Empire des Perſes. Cela une fois bien prouvé, le paſſage devient clair & intelligible, la difficulté eſt réſolue.

Que tous ces vaſtes pays qui s'étendent depuis le Golphe Perſique juſqu'aux confins de l'Egypte, ayent été autrefois ſoumis à l'Empire des Perſes, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver par une infinité de paſſages des Auteurs anciens : bornons nous aux plus inconteſtables. *Depuis la Ville de Poſideïon juſqu'en Egypte*, dit Herodote, *tout appartenoit au Roi des Perſes.* Her. L. 3. C. 91. *La Côte d'Aſſirie ſe termine à l'Egypte*, dit-il ailleurs. L. 4. C. 39, & par conſéquent l'Empire des Perſes, puiſque l'Aſſirie lui étoit ſoumiſe, comme perſon-

ne ne l'ignore. Les Arabes voisins de l'Egypte n'avoient pas été subjugués, il est vrai, mais ils s'étoient soumis de bonne volonté, & payoient au Roi de Perse un tribut annuel. *Her. L. 3. C. 97.*

Toute cette vaste étendue de pays, n'avoit donc fait pendant long-tems qu'un Royaume soumis au même Prince, & les Auteurs comprenoient ce Royaume sous le nom général de *Persis*, quoique chaque Province eût son nom particulier. C'est ainsi qu'on appelle *France*, toute Province qui est sous la domination du Roi de France, & qui tient médiatement ou immédiatement à la Province particuliere appellée *Isle de France*. Ainsi nous disons tous les jours que la France est limitrophe de l'Espagne, quoique l'*Isle de France* en soit bien éloignée, & que ce soit proprement la Navarre qui touche à l'Espagne.

Ceci au reste n'est pas une simple conjecture; il est aisé d'en four-

nir la preuve. Contentons-nous d'une ſeule.

La Perſide agrandie par nos victoires, dit Xerxès, *ne reconnoîtra plus d'autres bornes que le Ciel, ſi nous ſubjuguons les Athéniens.* Herod. L. 7. C. 8. Si Xerxès eût pû vaincre les Athéniens & ſubjuguer l'Europe, la *Perſide* n'auroit plus reconnu d'autres limites que le Ciel. On appelloit donc *Perſide*, tout ce qui étoit ſous la domination des Perſes, comme on appelle *France*, tout ce qui eſt ſous la domination des François; l'Arabie étant auſſi ſous la domination du Roi de Perſe, pouvoit donc être déſignée ſous le nom général de *Perſis*.

Cela une fois démontré, rien de plus naturel & de plus clair que ce paſſage de Virgile, ſi obſcur & ſi embrouillé pour nos Interprêtes. Examinons-le attentivement & en détail.

Nam quà Pellæi gens fortunata Canopi
Accolit effuſo ſtagnantem Flumine Nilum,
Et circum pictis vehitur ſua rura Phaſelis,

Voilà la partie Occidentale de la baſſe Egypte. Canobe étoit une Ville fondée par les Macédoniens ſur le bras du Nil le plus Occidental. Les Canobiens parcourent ſur leurs gondoles peintes leurs fertiles plaines, leurs plaines inondées par les eaux du Nil.

Quàque pharetratæ vicinia Perſidis urget.

Voici les bornes de la baſſe Egypte du côté de l'Eſt, ou de la partie Orientale. *La Perſide*, ou l'Arabie dépendante du Royaume de Perſe la ſerre de ce côté là.

Vicinia Perſidis urget,
Et viridem Ægiptum nigrâ fœcundat arenâ.

Peut-on méconnoître ici le Nil qui arroſe toute l'étendue de la baſſe Egypte, & qui la fertiliſe de ſon limon?

Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in ora,

Ici c'eſt encore le même Fleuve qui entre dans la baſſe Egypte par la pointe du Delta, & qui va

ſe décharger dans la Mer par ſept embouchures. Tout eſt exact. Le Delta ſe trouve déſigné de maniére à ne pouvoir pas s'y méprendre. L'Occident habité par les Canobiens; l'Orient ſerré par la Perſide; le Nord marqué par les ſept bouches du Nil; le Sud par ce Fleuve qui entre à la pointe du Delta. Reſte à expliquer le Vers :

Uſque coloratis amnis devexus ab Indis.

Je crois que perſonne ne s'aviſera de faire une difficulté ſur le nom d'Indiens, donné ici aux Ethiopiens, dans le pays deſquels ſe trouve la ſource du Nil. Tout le monde ſçait que ces deux noms étoient ſynonimes chez les Romains.

Plutarque rapporte, par exemple, que Cæſarion, fils de Jules Ceſar & de Cléopatre, fut banni dans l'Inde, c'eſt-à-dire, dans l'Ethiopie, ainſi qu'il s'en explique lui-même. Cette preuve eſt ſans réplique, il ſeroit inutile d'y en ajouter de nouvelles.

Telle eſt encore une fois l'explication ſimple, naturelle, & littérale de ce paſſage, qui a déja fourni matiére à tant de ſçavantes Diſſertations.

Celle-ci n'eſt que l'abregé d'un excellent Manuſcrit de M. l'Abbé Bellanger ſur la même difficulté. Son Ouvrage eſt en grand, orné de toute l'érudition Grecque & Latine qu'on peut ſouhaiter. Les bornes du Journal & le goût du plus grand nombre des Lecteurs, nous ont déterminé à n'en donner que l'eſquiſſe; mais il nous ſemble que ces premiers traits ſuffiſent pour développer tout le ſens de Virgile.

ARTICLE CXXXVIII.

HISTOIRE GE'NE'RALE des Voyages, &c. Tome second, in-4°. chez Didot.

Livre IV. UNe Lettre de M. Bellin, Ingénieur du Roi au dépôt de la Marine, tient lieu d'Avertissement à ce second volume. Elle est adressée à M. l'Abbé Prevôt, & roule toute entiere sur les Cartes & les plans, dont il a enrichi cette grande Collection. Quoiqu'il y parle à son ordinaire avec beaucoup de modestie de son travail, il est cependant obligé de faire observer que dans la partie Géographique de cette Histoire Générale des Voyages, la Traduction Françoise aura un grand avantage sur l'original Anglois. On n'en sçauroit douter, pour peu qu'on entre avec le sçavant Ingénieur dans le détail des corrections, qu'il a faites aux Cartes Angloises

& des morceaux, qu'il y a ajoûtés. Il y promet même pour le troiſiéme volume un Supplément, qu'il n'a pas eu le loiſir de finir avant l'édition du ſecond ; & peu content de l'ordre, dans lequel les Cartes du premier ſont diſtribuées, comme il a compris qu'il ne ſeroit guére poſſible d'y remédier, ſi l'on vouloit ſuivre dans la diſtribution des Cartes le cours hiſtorique du Recueil, parce qu'on trouve différents voyages faits en différents tems pour les mêmes parties du monde, il a imaginé qu'il ſeroit bon de faire un volume ſéparé de toutes les Cartes, en mettant à la tête une Carte générale du monde, ſuivant les projections des Cartes Marines, qui repréſente les Méridiens & les Paralleles par des lignes droites, en faiſant du globe de la terre un cylindre, qui devient alors une ſurface plate, dont le développement ne préſente aux yeux, qu'une Carte ſemblable à celles, auſquelles on eſt accoutumé. Il

eſt certain que ce Recueil aura l'avantage d'offrir un corps de Géographie aſſez ſingulier, & qui contiendra des morceaux, qu'on ne trouvera point ailleurs. Il ſera aiſé d'y arranger toutes les parties de proche en proche, au moyen de la Carte générale.

Mais comme ce Recueil ne pourra ſe donner qu'à la fin de tout l'Ouvrage, M. Bellin reconnoît qu'il eſt indiſpenſable de continuer à mettre les Cartes dans les volumes, en y apportant le plus d'ordre, qu'il ſera poſſible, & la Carte générale ſera diſtribuée avec le Supplément du premier volume au mois de Déc. prochain avec le troiſiéme volume, ſans augmentation de prix. Il avertit encore que quelques figures particuliéres d'animaux & de plantes, qui ſe trouvoient diſpoſées ſans ordre, à l'occaſion de quelque incident paſſager, ſeront renvoyées à l'Hiſtoire de chaque Région, où tout ce qui appartient à la Phyſique, eſt re-

cueilli, ſuivant la méthode annoncée dans la Préface.

Le quatriéme Livre contient une ſuite des premiers voyages aux Indes Orientales par une Compagnie de Marchands Anglois. En 1606 Henri Middleton, frere de David, dont nous avons parlé dans le dernier Extrait, partit avec trois Vaiſſeaux & le titre d'Amiral. Il a écrit lui-même la Relation de ſon voyage, qui fut fécond en aventures de toutes les eſpéces. On y a joint celui de Nicolas Dounton, qui commandoit un de ſes Vaiſſeaux, comme un ſupplément néceſſaire. L'une & l'autre contiennent toutes les obſervations, qu'on pouvoit attendre de Navigateurs habiles & attentifs. Avec cela Middleton ne fut pas heureux, peut-être pour avoir voulu trop entreprendre.

Le commencement de ſes malheurs fut ſon expédition dans la Mer Rouge : il y entra, après avoir laiſſé dans le port d'Aden le Na-

vire, que commandoit Dounton, mais il n'avoit pu encore y rien faire pour son commerce, lorsqu'il fut fait prisonnier avec une partie de ses gens par la trahison du Gouverneur de Mocka, qui, pour colorer sa perfidie, lui fit un crime d'être venu, sans la permission du grand Seigneur, si près de la sainte Cité de la Meque. La fermeté, qu'il fit paroître en cette occasion, les traitemens indignes qu'il eut à souffrir, la maniere dont il se tira de cette persécution, & dont il s'en vengea, & que notre Auteur, toujours constant dans les sentimens de probité, dont nous avons déja vû plusieurs traits, n'approuve pas en tout; son voyage à Surate, où sa mauvaise fortune le suivit, sans abbatre son courage; la rencontre, qu'il fit de l'Amiral Satis, avec lequel il retourna dans la Mer Rouge, pour achever de se venger des torts & des affronts, qu'on lui avoit faits à Mocka, ce qu'il fit ensuite dans les Indes, sa

mort, le retour de Dounton en Angleterre : tout cela forme une variété d'événemens, qu'on pourra voir avec plaisir, mais que nous ne pouvons qu'indiquer en général.

Dounton arrivé à Waterford en Irlande le 19 de Septembre 1615, plus de cinq ans après son départ d'Angleterre, se croyoit au bout de ses traverses, lorsqu'il eut à essuyer une disgrace, « qui, selon notre » Auteur, non seulement lui rap- » pella les trahisons & la barbarie » des Turcs, mais lui fit douter » si c'est avec raison, que ses Com- » patriotes s'attribuent l'honneur » d'être plus humains & de meil- » leure foi que les Infideles. » Stratford, commandant du Fort de Dungannon, ayant oui raconter tout ce que les Anglois avoient fait dans la Mer Rouge, se persuada qu'il y avoit de quoi poursuivre Dounton comme atteint du crime de piraterie, & ayant eu l'adresse d'obtenir un plein pouvoir du Comte d'Ormond, saisit par

 surprise

surprise le Vaisseau, & arrêta le Capitaine prisonnier. La détention de Dounton dura un mois, sans qu'il eut la liberté de se défendre & de se plaindre : on employa même les détours les plus captieux pour faire déposer son équipage contre lui. Enfin le Comte d'Ormond instruit par les informations des plus honnêtes gens des manœuvres de Stratfort, tira le prisonnier de ses mains, & lui fit rendre son Vaisseau.

Au mois de Janvier 1611, la Compagnie des Indes fit partir pour l'Asie un Vaisseau, nommé *le Globe*, commandé par Antoine Hippon. Purchass a conservé deux Relations de son voyage, l'une par Nathanael Marten, son contre-Maître, & l'autre par Peter Williamson Floris ; mais comme le premier n'a écrit que pour les Navigateurs & pour les Géographes, Purchass ne nous en a conservé qu'un Extrait, & a publié celle de Floris pour dédommager les Lecteurs

de la sécheresse de la premiére. Notre Auteur n'a pourtant point voulu supprimer celle-ci, que son utilité rend estimable. « Qu'on y » fasse réfléxion, dit-il, ce ne sont » pas les voyages les plus estimés, » dont la lecture a le plus d'agré- » ment » Floris étoit un négociant Hollandois, qui avoit accepté l'emploi de premier Facteur sur *le Globe*. Les Anglois font grand cas de sa Relation, non seulement parce qu'elle contient des particularités intéressantes, mais encore parce que la liberté, avec laquelle il censure ses Compatriotes, est une preuve de sa bonne foi; il étoit d'ailleurs homme de tête & de résolution, & il eut plus d'une occasion de le faire paroître.

Au mois d'Avril de la même année, Jean Saris, Hollandois, partit des Dunes avec trois Vaisseaux & le titre d'Amiral pour la Mer Rouge, les Moluques & le Japon. Il eut beaucoup de part à tout ce que fit Middleton dans la

Mer Rouge en dernier lieu; il pouvoit d'ailleurs ſe montrer à Mocka ſans rien craindre, non ſeulement parce qu'il avoit un bon paſſeport du grand Seigneur, mais encore parce qu'il avoit trois bons Vaiſſeaux, & qu'il étoit ſur ſes gardes. Il connut bientôt combien cette précaution étoit néceſſaire. Middleton & Sharpey ruinoient alors tout le commerce des Turcs de Mocka, en arrêtant tous les Navires Indiens, & cette perte étoit très-conſidérable, la Douane de Mocka ayant été pouſſée les années précédentes juſqu'à trente ſept mille cinq cent livres ſterling. N'oſant donc traiter avec les Turcs, que le déſeſpoir pouvoit porter à quelque violence, il ſe réſolut d'aller joindre Middleton, qui l'en preſſoit beaucoup, & qui l'aſſûroit, qu'il pourroit charger un de ſes Vaiſſeaux des marchandiſes Indiennes, dont étoient remplis les Navires, qu'il arrêtoit.

Cela fait, il ſe rendit à Bantam.

Une Lettre de Guillaume Adams, qui étoit allé au Japon sur un Navire Hollandois, & qui parloit avantageusement du commerce de ces Isles, & de la facilité, que les Anglois trouveroient à trafiquer avec les Japonnois, le détermina à s'y rendre, d'autant plus qu'il avoit une Lettre de sa Majesté Britannique pour l'Empereur du Japon. Il renvoya en Angleterre le Navire, qu'il avoit chargé des marchandises des Indes dans la Mer Rouge, puis il prit le chemin des Moluques, où il eut de grands démêlés avec les Hollandois. Il y a dans cet endroit de sa Relation des choses fort curieuses sur les révolutions arrivées entre les Européens aux Moluques, & très-instructives sur le commerce de ces Isles.

De là il tira droit au Japon avec un seul Vaisseau, sur lequel il n'avoit que soixante & onze personnes, tant Anglois, qu'Espagnols & Indiens, ramassés dans les divers lieux

qu'il avoit parcourus. En arrivant auprès de Nangazaqui, il fut découvert par des Japonnois Chrétiens, qui étoient au ſervice des Portugais, & qui allerent ſur le champ avertir leurs Maîtres de l'arrivée d'un Navire Anglois; mais Saris tourna vers Firando, où il eut à peine mouillé l'ancre, qu'il reçut la viſite du Roi. Cet honneur lui donna de grandes eſpérances pour le ſuccès de ſon voyage, & il ne fut pas trompé. Adams, qui avoit trouvé le ſecret de s'introduire dans les bonnes graces de l'Empereur & du Roi de Firando, lui avoit préparé les voyes, & le ſeconda très-bien: les circonſtances ſe trouvoient très-favorables. Les Japonnois, qui aiment les braves, avoient conçû une très-grande idée de la valeur Angloiſe, parce qu'un ſeul Vaiſſeau de cette Nation en avoit pris depuis peu pluſieurs aux Eſpagnols près des Philippines. Cette action faiſoit grand bruit au Japon,

& on en avoit même fait des chanſons à la louange des Anglois, ce qui engageoit ſouvent les Hollandois à ſe dire de cette Nation.

La maniére, dont le Roi de Firando s'étoit déclaré pour ces nouveaux venus, leur attira bien des viſites à leur bord. La curioſité les multiplia juſqu'à l'importunité; Saris pria même le Roi de les en délivrer, parce que les Japonnois ſont, dit-il, fort portés au larcin; il convient que nulle part ailleurs il n'eſt puni avec tant de ſévérité, & il cite quelques exemples de Japonnois condamnés à mort pour avoir volé la valeur de quelques ſols : mais on s'étonne moins qu'une ſi grande rigueur ne corrige pas les Japonnois, quand on ſçait combien peu ils craignent la mort. Saris en vit aller au ſupplice avec une réſolution, qui l'étonna, & il confeſſe qu'en Angleterre même on ne va point à la mort avec cette fermeté.

A l'occaſion d'une Comédie,

que le Roi de Firando fit repréſenter en ſa préſence ſur le Navire Anglois par une Troupe de Femmes ; Saris nous apprend que ces Femmes, qui courent de Ville en Ville, pour le divertiſſement des Provinces, portent avec elles leurs habits & leurs décorations, qu'elles dépendent d'un ſeul homme, dont elles ſont eſclaves, qui les envoie partout, en leur défendant, ſous peine de la vie, de rien exiger au de-là du prix fixé ; qu'encore que leur état leur faſſe mener une vie aiſée, il eſt infame ; qu'après avoir paſſé leur vie dans la meilleure compagnie, & ſervi de Maitreſſes aux plus grands Seigneurs, qui les préférent quelquefois aux plus honnêtes Femmes, on leur met après leur mort une bride de paille à la bouche, avec laquelle on les traîne ignominieuſement dans les rues, & qu'on abandonne enſuite leurs cadavres ſur un fumier, pour ſervir de pâture aux chiens & aux oiſeaux de proye.

Le portrait que Saris fait des Japonnoiſes, s'accorde aſſez à ce que dit Kæmpfer, qu'elles ſont les plus belles femmes de l'Aſie. Il ne manque rien, dit-il, à leur taille, à la beauté de leurs traits, à la blancheur de leur peau; mais n'ayant aucun teint naturel, elles y ſuppléent par l'art. Il ajoûte qu'elles ſont communément petites; (peut-être n'a-t-il pas fait attention que ni leur chauſſure, ni leur coëffure ne releve leur taille, comme en Europe;) extrêmement graſſes, & d'une politeſſe, qui fait l'admiration des Européens, ſçachant parfaitement faire la diſtinction du rang, de l'âge & des qualités. Parmi celles, qui eurent la curioſité de voir le Navire Anglois, il y eut des Chrétiennes, qui ayant apperçu dans la chambre du Capitaine un tableau de Vénus & de Cupidon, crurent que c'étoit une Vierge avec l'Enfant Jeſus, & ſe jetterent à genoux. « Les Anglois » n'oſerent les avertir de leur er-

» reur, dans la crainte de se faire » reconnoître ennemis de ce cul- » te, & par conséquent des Jé- » suites. »

Saris, après avoir eu audience de l'Empereur à Surunga, lui demanda la permission d'aller rendre ses devoirs au Prince son fils, qui tenoit sa Cour à Jedo, & il l'obtint sans peine. De retour à Surunga, il y trouva un Ambassadeur du Gouverneur des Philippines, qui venoit demander à l'Empereur que tous les Sujets de du Roi Catholique, qui étoient au Japon sans permission, lui fussent livrés, mais le Monarque lui répondit que le Japon étoit un pays libre, d'où il vouloit que personne ne fût forcé de sortir. Ce Prince fit remettre à Saris la réponse à la Lettre du Roi d'Angleterre, & une patente, par laquelle il autorisoit le commerce des Anglois dans ses Etats. Deux choses nuisirent un peu d'abord à ce commerce : la premiére fut, que les

Hollandois toujours jaloux des Anglois, firent baisser le prix des marchandises : la seconde, que les Japonnois ne parurent point estimer les draps d'Angleterre, parce que les Anglois même ne s'en servoient point, tous les Officiers étant vétus de soye, & les gens du commun d'étoffes grossiéres. C'est ce qui donna lieu à Saris de recommander dans ses Mémoires à ceux, qui iroient après lui au Japon, d'employer à leurs propres usages les principales matiéres de leur commerce.

Il ne s'accorde pas toujours ni avec les Historiens, ni avec lui-même sur les noms propres d'hommes, de Villes & de Royaumes, ce qui vient sans doute des différentes prononciations des Japonnois, des Hollandois, des Chinois, des Portugais, avec qui il eut occasion de traiter. Parmi les noms différents, qu'il donne au Roi de Firando, il employe celui de *Tono*, comme un nom propre, &

il ne sçavoit pas que c'est un nom de dignité, qui se donne aux plus petits Souverains du Japon. Au reste, après avoir établi un comptoir à Firando, il partit charmé des maniéres des Japonnois, & rempli d'une grande estime pour cette Nation. Les Lettres de l'Empereur & du Roi de Firando au Roi d'Angleterre, dont il a enrichi sa Relation, n'ont rien de l'emphase du stile Asiatique, qu'on remarque dans celles des Rois Indiens, dont ce Recueil est rempli.

Cette Relation est suivie, 1°. D'un assez grand nombre d'Observations faites par le même Auteur, lorsqu'il étoit Facteur du Comptoir Anglois à Bantam, sur divers événemens arrivés dans les Indes depuis 1605 jusqu'en 1609. 2°. D'un Journal de Richard Cock, chef du comptoir Anglois à Firando. On est étonné de voir à quels excès de libertinage & de violence les Anglois se porterent alors au Japon, où on leur faisoit

tous les jours tant de politesses, & avec quelle sagesse & quelle modération les Japonnois & le Roi de Firando même souffroient leurs incartades, & cherchoient à prévenir les suites de leurs scandales. Cock s'étend aussi beaucoup sur la guerre, qui s'alluma entre les Anglois & les Hollandois jusques dans le Port de Firando, & qui fut poussée assez loin. 3°. De la Relation du voyage de Guillaume Adams sur la Flotte, qui l'avoit amené au Japon. Ces piéces, à l'exception de la derniére, qui est étrangere aux autres, auroient peut-être fait plus de plaisir, si on les avoit incorporées dans la Relation de Jean Saris, pour n'en faire qu'un seul Ouvrage.

ARTICLE CXXXIX.

PIECES QUI ONT remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences en 1741, *sur la meilleure construction du Cabestan, selon la fondation faite par feu M. Rouillé de Meslai, ancien Conseiller au Parlement. A Paris, rue S. Jacques, chez G. Martin; J. B. Coignard, & les freres Guerin, Libraires. M. DCC. XLV.*

L'Académie des Sciences avoit proposé pour le Prix de 1739 *de trouver un Cabestan qui eut les avantages de l'ancien, sans en avoir les défauts*; mais comme elle ne jugea pas que parmi les Mémoires qui lui furent envoyés, il y en eut aucun où l'on remplit suffisamment les conditions qu'elle avoit exigées, elle résolut de proposer le même sujet pour l'année 1741. Les quatre Mémoires qu'on

trouve d'abord dans ce Recueil, & qui sont rangés selon la date de la réception, ont mérité également la préférence, & chaque Auteur aura le quart du double Prix : la somme sera moins grande, mais leur gloire n'en souffrira aucune diminution. Les trois autres Mémoires qui suivent ont été jugés n'être que peu inférieurs aux quatre premiers : ce n'est pas une petite louange d'en avoir approché de si près. Il ne reste plus qu'un pas à faire pour être mis parmi les vainqueurs, & peut-être avec le tems, parmi les juges.

Le premier Mémoire est de M. Jean Bernoulli le fils, qui a soutenu la réputation d'un pere & d'un oncle si célébres parmi les Mathématiciens. Le Cabestan est un cylindre de bois, posé à plomb sur le pont du Vaisseau, & que l'on tourne sur une plaque de fer appellé *écuelle*, par le moyen de plusieurs leviers placés horisontalement; on s'en sert pour lever les

ancres & d'autres fardeaux. *Le grand Cabestan*, ou le *Cabestan double*, qu'on a particuliérement en vue, est posé sur le premier pont, & s'éléve quatre ou cinq pieds au-dessus du second pont.

L'Auteur a parfaitement compris, *que le Cabestan ordinaire est une machine si simple, si solide, d'un usage & d'un maniment si aisé, qui occupe si peu de place, si commode en un mot, que si en le conservant, on peut remédier aux inconvéniens*, on ne doit pas espérer de trouver mieux.

Les inconvéniens qui se rencontrent dans l'usage du Cabestan ordinaire, consistent en ce qu'il faut *choquer* plusieurs fois ou rehausser le cordage qui se devide sur l'essieu, pour éviter qu'il ne s'embarrasse; que chaque fois qu'on *choque*, il faut arrêter le mouvement, dévirer le Cabestan pour mollir la partie du cordage qui est sur l'essieu, &c.

L'Auteur prétend remédier à

ces inconvéniens, par la machine qui est représentée dans l'Ouvrage. Elle consiste en deux cylindres de bois, mobiles chacun dans son écuelle, posés tous deux verticalement sur le premier pont, l'un à côté de l'autre, ou bien l'un derriére l'autre, selon qu'il paroîtra plus commode, & garnis chacun par le bas, d'une roue de bois horisontale & dentée, dont les dents engrainent les unes dans les autres. Sur les surfaces des deux cylindres, sont entaillées plusieurs coulisses circulaires & horisontales, autour desquelles le cable est enveloppé d'abord en serpentant d'un cylindre à l'autre : il n'y a qu'un des deux cylindres qui s'éléve au dessus du second pont, & c'est à celui là qu'on appliquera au dessus du second pont les leviers nécessaires pour virer le Cabestan.

L'Auteur du second Mémoire est inconnu : s'il vit encore, & qu'il soit instruit de ce qui s'est passé, c'est à lui une modestie singuliére.

de vouloir être ignoré dans une occasion si flateuse. Il n'aura jamais beaucoup d'imitateurs. Nous ne nous permettons pas de penser qu'il en use ainsi, parce qu'il n'est pas content de lui-même, quand il ne l'emporte pas sur tous les autres, & qu'il ne sçauroit supporter des égaux.

Venons à l'exposition de sa machine, qui est précédée de beaucoup d'érudition géométrique. Le plus grand embarras du Cabestan ordinaire, c'est que le cable qui soutient l'ancre étant trop gros & trop roide pour être tourné, on se sert communément sur les grands Vaisseaux d'une corde nommée *Tourne-vire*, assez forte pour tirer le cable avec l'ancre, mais aussi assez souple pour être roulée sur le Cabestan. Il faut donc *amarrer* continuellement par le moyen des *bosses* le cable à la *Tourne-vire*, & dès que la partie amarrée du cable est parvenue au Cabestan, il faut la délier, ce qui se répéte jusqu'à

ce que l'ancre ſoit levée. Sans entrer dans un plus grand détail, on voit aſſez, du moins confuſément, combien cette manœuvre eſt lente & pénible. Peut-être ſe nomme-t-elle aujourd'hui, comme autrefois, le chappelet des Matelots : ſans doute à cauſe des *boſſes* qui ſont diſpoſées par intervales, comme les gros grains.

Selon l'Auteur, le Cabeſtan ſera compoſé de deux cylindres, dont l'un eſt placé ſur le ſecond pont, & l'autre ſur le premier ; de façon qu'une roue à dents qui eſt au haut du cylindre inférieur, engraine dans une lanterne qui eſt au bas du cylindre ſupérieur ; & pour donner une plus grande force à la machine, il faut qu'on puiſſe *virer* les deux cylindres en même tems : ce qui peut s'exécuter très-aiſément : c'eſt le cylindre inférieur qui agira immédiatement ſur le cable, & on a pris toutes les précautions pour qu'il ne ſoit pas détérioré par des frottemens extraor-

dinaires. Un cable d'ancre n'eſt pas d'une petite dépenſe, & il y a de très-beaux colliers de perles, qui coûtent beaucoup moins.

La troiſiéme Diſſertation eſt de M. Jean Poleni, Profeſſeur de Mathématique, & très-digne ornement de l'Univerſité de Padoue. Elle eſt écrite en Latin : comme il y a pluſieurs perſonnes qui aiment & qui cultivent les Mathématiques, mais qui pour différentes raiſons n'ont point appris la Langue Latine, une Traduction leur eut fait plaiſir, & les eût miſes en état de profiter de la nouvelle découverte. Le ſçavant Profeſſeur n'employe pas deux cylindres, & c'eſt un avantage conſidérable pour une machine deſtinée à l'uſage des Vaiſſeaux : cependant il approuve que pour augmenter la force du Cabeſtan, on en ajoute un ſecond ſous le deuxiéme pont, mais plus petit, & dont la partie ſupérieure ſoit une lanterne où engrainent les dents d'une roue for-

tement attachée au Cabestan sous le second pont : si l'on n'aime mieux se servir d'un *tour*, qu'on placera sur le premier pont. La machine devient par là plus composée & moins commode. Le principal artifice est un anneau spiral, par le moyen duquel on espere qu'on ne sera plus obligé de *choquer*.

M. Ludot, Ecuyer, Avocat en Parlement, est l'Auteur du quatriéme Mémoire, qui a concouru à force égale avec les trois premiers : nous avons déja averti que ce n'est pas selon l'ordre du mérite, puisque le jugement de l'Académie les met de niveau; mais selon les dates de la réception de ces mêmes Mémoires qu'ils sont rangés. Nous voyons avec une joye singuliére, que les Mathématiques étendent leur empire jusques sur les Jurisconsultes. Cette science est dangereuse par un endroit : c'est qu'elle ne manque guére de saisir en entier ceux qui

la goûtent. Cependant il y a eu quelques Magiſtrats, qui par une application & une ſage économie du tems, ſont venus à bout de ſe diſtinguer dans leur profeſſion & dans les Mathématiques.

L'Auteur propoſe un Cabeſtan qui n'eſt pas moins compoſé que ceux dont nous venons de parler, & ç'en eſt aſſez pour prévenir à ſon déſavantage tous les Navigateurs. M. Ludot ne juge pas qu'il ſoit impoſſible de ſe paſſer de la *Tourne-vire*, ce cordage de médiocre groſſeur, & garni de nœuds aſſez près les uns des autres, où l'on attache ſucceſſivement avec des *garcettes* une partie du cable qui ſoutient l'ancre. On en explique les moyens. Si l'on peut y réuſſir, ce ſera une découverte très-utile. On remarque aiſément par les ſçavans préliminaires dont l'Auteur a enrichi ſa Diſſertation, combien il eſt profond dans les Mathématiques.

Il eſt tems de venir aux autres

Mémoires, que l'Académie qui en connoît le mérite a communiqués au Public dans le même volume.

Le premier est de M. de Pontis, Officier des Galeres, & Correspondant de l'Académie des Sciences. Ces deux titres joints ensemble donnent un grand poids à un Ouvrage sur le sujet dont il s'agit. M. de Pontis est persuadé qu'on ne peut rien imaginer de plus propre aux divers services d'un Vaisseau que le Cabestan. Il n'est donc question que de le perfectionner. Pour remédier par des dispositions simples aux divers inconvéniens dont il a été suffisamment parlé, il met deux Cabestans à une grande distance l'un de l'autre, & qui tous deux ensemble n'occuperont pas plus de place qu'un seul. Il n'y a aucun Vaisseau, quelque petit qu'il soit, où la chose ne se puisse exécuter. Les Vaisseaux à trois *ponts*, & les Vaisseaux à deux ponts & demi du premier ordre, portent trois Cabestans. Le pre-

mier & le plus fort, entre le mât d'artimon & le grand mât; le second entre le mât de miséne & le grand mât sur le second pont, à peu près vers le milieu du bâtiment; le troisiéme, sur le gaillard d'avant. Les Vaisseaux de 60 canons & au dessous ont aussi deux Cabestans, l'un à l'avant, l'autre à l'arriére. Ainsi la manœuvre qu'on propose peut s'exécuter facilement, & il est même étonnant qu'on ne se soit pas apperçu plutôt de l'avantage qu'on pouvoit tirer de ces deux machines en les faisant travailler ensemble.

S'il n'est pas toujours aisé de donner deux rangs de barres au second Cabestan, un rang sur le premier pont, & un autre rang sur le second; on n'a qu'à faire un Cabestan à l'Angloise à un seul étage, observant seulement d'en faire le fuseau pareil à celui du grand Cabestan. Il est à remarquer que quelque part qu'on pose le second Cabestan, il aura toujours le même

effet ; & si la place manquoit absolument, on pourra les poser l'un sur l'autre, & ils n'embarrasseront pas plus que s'il n'y en avoit qu'un seul.

L'Auteur s'est attaché seulement à prouver qu'il falloit donner aux fuseaux des Cabestans la forme de Cylindre, plutôt que la forme de cône, & qu'il faut appliquer deux Cabestans à la même manœuvre. L'Académie demandoit quelque chose de plus. M. de Pontis a toutes les connoissances nécessaires pour nous apprendre comment on évitera les autres inconvénients qu'on a éprouvés jusqu'ici dans l'usage du Cabestan, si la chose est possible.

M. Fenel, Chanoine de Sens, & associé de l'Académie des belles Lettres, est Auteur de la piéce qui suit dans le Recueil. Il avoit d'abord imaginé plusieurs nouveaux Cabestans, & par un zele très-digne de louange & de la reconnoissance du Public, il n'avoit

 épargné

épargné ni soin ni dépense pour éprouver par lui-même l'effet des nouvelles machines : mais ayant toujours trouvé qu'elles étoient sujettes à des frottemens très-considérables, ou qu'elles causoient une grande dépense de forces ou de tems, il s'est déterminé à s'en tenir au Cabestan ordinaire, d'autant plus que l'Académie ne demandoit pas une nouvelle espéce de Cabestan, mais seulement qu'on remédiât aux inconvéniens du Cabestan qui est en usage. M. Fenel a exécuté en grand & même en trés-grand, toutes les méthodes qu'il explique, & l'on voit encore à Sens tout ce qu'il a fait dans la vue de s'assûrer de la vérité.

On est presque toujours dédommagé par quelque endroit des peines que l'on prend à perfectionner les Arts. Ce fut en cette occasion qu'il découvrit le roidissement & le relachement alternatif des cordes qui tirent des fardeaux ; découverte qui fut annoncée dans

l'Histoire de l'Académie des Sciences en 1741. Il crut d'abord que cette propriété n'étoit que pour les cordes qui tiroient horisontalement, mais il a sçu depuis que c'étoit la même chose dans les cordes qui tiroient perpendiculairement. Cette découverte a guidé l'Auteur dans son travail, & lui aura été d'une grande utilité.

La grande difficulté, c'est de délivrer de la nécessité du *choc*, c'est à quoi il a travaillé : mais il ne nous est pas possible de nous étendre autant qu'il seroit nécessaire pour rendre les choses sensibles. Les amateurs ne s'en tiendront pas à tout ce que nous en pourrions dire, ils iront à la source & ils s'y instruiront. Nous désirons séulement qu'on se souvienne que M. Fenel a fait une très-grande attention aux propriétés des cordes, & qu'il a exécuté en grand tout ce qu'il propose. Nous félicitons l'Académie des belles Lettres d'avoir un membre, qui puisse en-

core être avec honneur membre d'une autre Académie, dont l'objet d'attribution eſt tout différent.

M. Delorme, de l'Académie de Lyon a inventé deux Cabeſtans, l'un à écrevices, & l'autre à bras. Ces deux machines remédieront à tous les inconvéniens dont on ſe plaint dans l'uſage du Cabeſtan ordinaire. Outre ces avantages, le Cabeſtan à écrevices ſera très-propre à faire remonter les barques ſur les Riviéres dans les paſſages difficiles, & ſous les ponts. Tous ceux qui auront la curioſité de lire ce Mémoire, ne regretteront pas ce qu'il leur en aura couté de tems & d'application.

ARTICLE CXL.

LE SPECTACLE de la Nature, ou Entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire Naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux, & à leur former l'eſprit. Tome ſeptiéme ; contenant ce qui regarde l'Homme en ſociété. A Paris, chez la Veuve Etienne.

LE Spectacle de la Nature nous préſente dans ce ſeptiéme volume beaucoup d'ouvrages de l'art, les Logemens, les Ameublemens, la Verrerie, l'Horlogerie, la Paléographie, la Fonderie, le Commerce, &c. Un eſprit Philoſophe auroit tort de dire : que ſignifient tant d'arts & de métiers, dans des entretiens qui promettent de parler des particularités de l'Hiſtoire Naturelle, & qu'ai-je à faire de tout cela ? Ces connoiſſances ſont utiles & préférables peut-être

aux ſublimes ſpéculations de la Philoſophie. Celui qui apprit à fondre le verre, peut-être même à faire des allumettes, a rendu plus de ſervice à la ſociété, que Deſcartes lorſqu'il s'eſt aviſé de conſtruire un monde dans ſon cabinet. C'eſt ſans doute en regardant Deſcartes & les autres Philoſophes ſous ce point de vue, que M. P. en parle ſi mal; mais c'eſt à Deſcartes que nous devons l'art de méditer, de raiſonner, de réfléchir, de découvrir : & quiconque aime la raiſon & les ſciences de raiſonnement, doit la plus profonde admiration à ce vaſte génie : il eſt très-permis de ne pas ſuivre ſes ſentimens, mais il n'eſt jamais permis de parler avec mépris d'un ſi grand homme.

Je crois bien qu'on n'exigera pas de moi que je rende compte de toutes les matiéres qui ſont traitées dans ce volume : il faudroit même que je les ſçûſſe parfaitement. Si un Journaliſte n'eſt pas

toujours obligé de juger, au moins doit-il être toujours en état de juger, & par conséquent avoir bien étudié la matiére dont il parle. La présomption est pour M. P. Lorsqu'on l'entend, on le voit instruit du sujet qu'il traite : on doit supposer qu'il l'est également, lorsqu'on ne l'entend pas. Je me bornerai à rendre compte des Entretiens XXIV, XXV & XXVI.

Le premier de ces Entretiens parle de l'excellence des Arts. On sent bien que M. P. en doit exalter la prééminence. Eut-il convenu d'employer la plus grande partie de deux gros volumes à parler de tous les Arts & Métiers, s'il ne les avoit pas préférés à toutes les connoissances ? Il fait plus, il prétend qu'on n'est véritablement sçavant que par là : *parce que*, dit-il, *la science des besoins de l'homme, & des moyens d'y subvenir fait le vrai sçavant. Cette proposition lui paroît à l'abri de toute atteinte, & celui qui n'en seroit pas content,*

donneroit de lui une idée peu avantageuſe. Au riſque de donner de ſoi *une idée peu avantageuſe*, quelqu'un ne pourroit-il pas dire que cette propoſition n'eſt pas à *l'abri de toute atteinte ?* Si le dégré de ſcience doit ſe meſurer par le dégré d'utilité, ceux qui ſont les plus utiles à la ſociété, ſeront les plus ſçavans : & voilà le Laboureur & l'Artiſan érigés en ſçavans du premier ordre. M. P. en prend occaſion de maltraiter les Philoſophes, & les Philoſophes les plus célébres, Deſcartes, Gaſſendi, Newton, Leibnitz, s'Graveſande, &c. En vérité M. P. mépriſe trop les Philoſophes, & toutes les ſciences de raiſonnement. Son Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, & n'eſt-il pas à craindre que l'autorité d'un Ecrivain célébre comme lui, n'inſpire, ſurtout aux jeunes gens, du mépris & de l'éloignement pour les Sciences ? Ils n'ont déja que trop de goût pour l'inapplication, que ſera-ce quand ils pour-

ront s'autoriser d'un suffrage d'un aussi grand poids que le sien? D'ailleurs, pourquoi supposer toujours que ces Philosophes sont inutiles à la société? Ne sont-ce pas ces Philosophes qui ont perfectionné l'Astronomie, la Géographie, la Navigation, & la plûpart des Arts? Ne leur avons-nous pas l'obligation de nous avoir guéris d'une foule de préjugés au sujet des Cométes, des Eclipses, des Aurores Boréales: de nous avoir démontré le naturalisme de tant de phénoménes qui effrayoient nos peres, de nous avoir dévoilé les sources secrettes de nos goûts, de nos sentimens, & de nos pensées, de nous apprendre tous les jours des choses que nous ne sçavions pas, & de nous en désaprendre, que nous croyions sçavoir; & ce qui est encore plus estimable, de perfectionner, d'éclairer, & d'étendre notre intelligence?

Dans l'Entretien sur les voyages, l'Auteur prétend que *nous avons*

également tort de voyager peu, & de voyager mal. Il s'étend beaucoup ſur l'utilité des voyages, & insiſte ſur le double privilege qu'ils ont *de nous rendre ſociables*, & de nous donner *de l'expérience* : deux qualités qui mettent un Citoyen en état d'être utile à ſa Patrie. Il donne les avis les plus ſages à celui qui voudroit voyager, & s'il les ſuit, voyager ne ſera pas pour lui, comme pour tant d'autres, changer de climat, de Ville, de Province, voir un palais, un clocher, des jardins, & revenir après beaucoup de courſes, ſans plus de vertus & avec plus de défauts. Il étudiera l'Hiſtoire Civile & Naturelle des pays qu'il parcourera, le caractere, les mœurs, les inclinations des Peuples, les forces & les finances des Etats, l'eſprit du gouvernement, les intérêts des Princes, les reſſources & les fineſſes du Commerce.

Le Commerce eſt l'objet des tendreſſes de M. P., il en fait ſen-

tir la néceſſité, l'importance & les avantages, de la maniére la plus forte. Il eſt certain que le commerce eſt le principe de la force, de la grandeur, & de l'opulence des Etats. Sans parler de Tyr, de Carthage, de Veniſe, de l'Angleterre; qu'on conſidere la Hollande, qu'étoit-elle dans ſon origine? Un pays marécageux, habité par quelques Pêcheurs, & quelques Soldats, & dénué de la plûpart des choſes néceſſaires à la vie: *Aujourd'hui*, dit M. P., *la Hollande reçoit des Ambaſſadeurs des Têtes couronnées & leur en envoye. Elle figure avec les Etats les plus diſtingués, & ne le céde aux autres, ni pour l'abondance, ſoit du néceſſaire, ſoit du délectable, ni pour la hardieſſe des entrepriſes, ni pour la juſteſſe du Gouvernement.* Je eux citer encore après l'Auteur un exemple mémorable des reſſources du commerce; c'eſt celui des Négocians de S. Malo, qui, dans les tems malheureux de

la Monarchie, *apporterent* 32 *millions en or au pied du Trône, lorſque les Finances étoient épuiſées par une longue ſuite d'événemens malheureux. Ces* 32 *millions diſtribués à tems dans les Hôtels des monnoyes de France ranimerent la guerre, & tous les payemens. La Maiſon qui régne en France, en Eſpagne, & à Naples, n'oublira jamais l'agitation où elle ſe vit dans cette circonſtance, ni l'heureux moyen de ſoutenir ſes droits, qu'elle trouva au moment critique dans le zéle de ces aimables négocians.* Ce qu'a fait S. Malo, l'Orient ne pourra-t-il pas le faire un jour? Ce lieu qui étoit, il y a peu d'années, un Village eſt une belle Ville, décorée de ſuperbes bâtimens, peuplée, riche, induſtrieuſe, le magaſin de toutes les marchandiſes de l'Univers, & le rendez-vous de tous les Négocians de l'Europe. Un coup d'œil jetté ſur l'Orient rappelle l'idée de Tyr & de Carthage, & prouve mieux que tous les Li-

vres, les avantages du commerce.

Dans le dernier Entretien sur le gouvernement des Peuples, M. P. je ne sçai pourquoi, commence par donner des éloges à toutes les Professions. Il paroît insister avec plaisir sur le Médecin & le Chirurgien (*car il ne sépare pas ces deux états*) & il prétend qu'ils sont moins estimables par la guérison des maladies, que par les services qu'ils ont *rendus à la Société & à la Religion*, en faisant fleurir l'étude des Langues, & en avançant le progrès des Sciences. Il est remarquable, qu'aucun état, aucune profession, aucun être pensant ne se présente sous la plume de M. P. sans recevoir un tribut de louange. Il n'en veut qu'à ces infortunés Philosophes, qui sont cependant les gens du monde les plus tranquilles, qui ne troublent point la société, & qui par principe cherchent à lui être utiles. C'est l'ignorance, l'hérésie, l'enthousiasme qui ont bouleversé le monde : la

Philosophie n'a travaillé qu'à l'éclairer, & à le pacifier.

Il fait, en parlant du gouvernement des Rois, une réfléxion bien sensée : *Il y a*, dit-il, *un ridicule presque inévitable à parler de guerre, quand on n'a, ni commandé, ni servi. Ce seroit une entreprise encore plus absurde de vouloir réduire en maximes le gouvernement des Etats, sans en avoir acquis le droit par aucune expérience. Dieu seul forme les grands Rois en leur inspirant un grand amour pour leurs Sujets : & la meilleure part que les Sujets puissent prendre au gouvernement, c'est de se bien instruire de ce qui peut former un bon Sujet.* Leçon utile pour la plûpart des Politiques & des Moralistes, qui aiment tant à s'ériger en docteurs des Maîtres de la terre, comme s'ils vouloient par là se dédommager de leur infériorité, & faire croire qu'ils ont les talens nécessaires pour le métier si brillant & si difficile de gouverner les hommes. Soyons ce que

nous pouvons être, de bons Citoyens, des Sujets fidéles : c'eſt notre devoir, bornons-y notre ſcience.

On ſent aſſez dans la ſpéculation la néceſſité d'un gouvernement pour réprimer l'injuſtice : mais dans la pratique, l'obſervation des Loix & des Réglemens gêne, & on murmure. Ces murmures ceſſeroient, ſi l'on vouloit balancer les avantages que nous retirons de l'obſervation de ces Loix avec la gêne & les incommodités qu'elle nous cauſe. M. P. met dans la bouche d'un Marchand Champenois, les choſes les mieux penſées ſur ce point, & ce Marchand eſt un Philoſophe qui a réfléchi : il fait ſentir les biens infinis que nous procurent les Loix, dont nous nous plaignons, & prouve très-bien qu'une liberté qui ne ſeroit pas réglée par les Loix, jetteroit le trouble & le déſordre dans les Familles, & mettroit l'Etat en combuſtion.

Décembre 1746.

ARTICLE CXLI.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de l'Académie des beaux Arts de Lyon, du 27 Avril 1746.

MOnſieur l'Abbé de la Croix, Directeur de l'Académie, a fait l'ouverture de l'Aſſemblée par un diſcours ſur les avantages que la Société retire de la communication des recherches & des découvertes dans les Sciences & dans les Arts : ſon diſcours a été ſuivi de l'Extrait des Mémoires du dernier ſémeſtre.

Diſcours Géometrique ſur quelques proprietés des cercles concentriques proportionnels.

Les obſervations de M. l'Abbé du Guaiby, tendent à prouver trois propriétés principales, ou trois principes dans deux cercles concentriques, la premiére propriété eſt que par le moyen de deux cer-

cles concentriques proportionnels, on fait une couronne égale à un cercle : la seconde fournit une dégradation ou une gradation proportionnelle de secteurs & de segmens : & la troisiéme propriété est de décrire un cercle égal à un secteur donné.

Mémoire sur le mouvement des corps dans l'eau dormante.

M. Mathon de la Cour attaque ceux qui enseignent que l'effort nécessaire à une vanne pour être mue dans une eau dormante avec une vitesse donnée, est égal à l'impulsion d'un courant, qui frapperoit avec la même vitesse cette vanne supposée immobile ; d'où il suit que les forces du corps mû dans une eau dormante doivent être en même raison que les quarrés de leur vitesse. Il prétend que cette solution n'est pas exacte, en ce qu'elle ne fait aucune attention à la force nécessaire pour vaincre la poussée de l'eau, produite par

sa pesanteur. Lorsque le corps est immobile, il est également pressé par l'eau qui se trouve devant lui, & par celle qui est derriere, mais lorsqu'il est en mouvement, l'eau qui est devant lui continue de le presser avec tout l'effort de son poids, tandis que celle qui est derriere le presse d'autant moins, qu'il fuit avec plus de vitesse devant elle. Il faut donc à ce mobile une force égale à la différence des deux poussées, outre celle qui lui est nécessaire pour chasser l'eau en avant ; les forces des corps mûs dans l'eau dormante, doivent par conséquent croître en une raison plus grande que les quarrés de leur vitesse. Le calcul intégral a fourni à l'Auteur une formule générale pour exprimer ces forces.

Recherches sur les Moulins, par rapport à la Ville de Lyon.

M. l'Abbé de Valernod, après avoir examiné les différens inconvéniens qui résultent des Moulins

placés sur le Rône, par rapport à la navigation dans cette Ville, cherche les différens moyens que l'on pourroit employer pour y remédier, soit par des canaux à construire hors du lit du Rône, soit par d'autres Moulins en usage ailleurs : mais les difficultés qu'il rencontre dans ces nouvelles dispositions les lui font abandonner, pour s'appliquer à l'invention d'un nouveau Moulin, qui n'auroit point les inconvéniens des anciens. Toutes ses recherches sont remplies d'observations intéressantes pour l'Hydraulique.

Observations Méthéorologiques, faites à Lyon pendant l'année 1745.

Le P. Beraud a observé que le 21 Janvier 1745 avoit été le jour le plus froid de l'année, le Thermométre d'esprit de vin étant à 12 dégrés au dessous de la congellation, & celui de Mercure à 11 dégrés; que la plus grande chaleur s'étoit fait sentir le 8 Juillet, l'esprit de

vin étant à 30 ½ au deſſus du point de la congellation, & le Mercure à 25 ½. Il réſulte de ces obſervations, comparées à celles de l'année précédente, que le plus grand froid de l'année 1745 a été moindre d'un demi dégré que celui de 1744, & la chaleur à peu près égale.

Les obſervations du P. Beraud ſont ſuivies de quelques réfléxions ſur les Thermométres de Mercure à petit diamétre, qu'il prétend ne devoir pas être correſpondans avec ceux dont le diamétre eſt plus grand : quoiqu'il reconnoiſſe que leurs différences ſont petites, il dit qu'il faudroit trouver une proportion entre les quantités de matiére dans les boules, & celles des diamétres des tubes. Il fait eſperer les découvertes qu'il compte de faire à cet égard.

Observations Méthéorologiques, faites à Toulon pendant l'année 1745.

Selon le P. du Chatelard Jésuite, Hydrographe du Roi, le jour le plus froid a été le 21 Janvier, l'esprit de vin étant descendu dans le Thermométre à quatre dégrés au dessous du point de la congellation; la plus grande chaleur s'est fait sentir le 17 Juillet, la liqueur étant montée jusqu'à 24 dégrés. La plus grande hauteur du Barométre a été de 28 pouces 5 lignes, le 3 Janvier: la plus petite de 27 pouces 3 lignes, le 15 Octobre, & le 15 Novembre avec pluye & vent d'Est.

La déclinaison de l'éguille aimantée a été observée en différens tems de 16 dégrés 50 minutes, à 17 dégrés 10 minutes du côté de l'Ouest, & son inclinaison s'est trouvée assez constamment de 70.

Observations sur l'origine des Vapeurs.

Le P. Gaudin, Auteur de ce Mémoire, pose pour principe que la maladie qu'on appelle vapeurs, a deux causes : une intérieure qui procéde de la mauvaise préparation des alimens, des fausses digestions, de la cessation des filtrations, de la corruption des levains ; de-là, dit-il, naissent les fermentations, les éffervescences, les irritations, les secousses & les crispations dans le genre nerveux, la difficulté dans le cours des esprits, & la route différente qu'ils sont contraints de prendre. La cause extérieure vient de tout ce qui peut, en blessant le cerveau, siége naturel des esprits, en déranger le cours ; une chûte, un coup à la tête, une appoplexie, de violens chagrins, des passions vives, un travail trop assidu, dissipent, compriment & alterent l'esprit. Telle est l'origine immédiate des vapeurs.

Décembre 1746.

Une vie sedentaire, molle, oisive, des alimens trop succulens, un air épais laissent l'estomac sans action, il est alors la cause médiate du mal. Les Dames avoient autrefois le privilege de cette maladie, elle leur donnoit un air de délicatesse que les hommes ont voulu partager : les vapeurs sont devenues à la mode. L'Auteur de ce Mémoire prétend que la limaille de fer est un des meilleurs remédes pour guérir de cette maladie, elle incise les glaires, les entraîne, elle émousse les acides mordicants des sucs, & désobstrue les couloirs.

Expériences qui prouvent que la chaleur naturelle du corps humain est égale dans toutes les saisons, & uniforme par tout le corps.

C'est un préjugé commun que la chaleur naturelle du corps humain est plus grande en hyver que dans la saison de l'été. M. Delorme par cinq sortes d'expériences, qu'il a faites, & réitérées pendant

trois hyvers & deux étés consécutifs, prétend prouver que cette chaleur est égale dans toutes les saisons, lorsque le corps est en santé & en repos. A cet effet, il s'est servi du Thermométre de Lyon, dont la division est de 100 dégrés entre le point de la congellation & celui de l'eau bouillante. Dans la premiére expérience, il a mis la boule du Thermométre dans la bouche, & après l'avoir tenue fermée pendant trois minutes environ, il a vû le Mercure monter & se fixer à 35 dégrés. Dans la seconde, il a placé la boule dans l'aîne, qui a produit un effet semblable, puisque le Mercure est monté au même dégré dans le même tems. Il a fait la troisiéme expérience en tenant la boule du Thermométre submergée dans l'urine, au moment qu'elle sort du corps, & en 7 à 8 secondes le Mercure s'est porté à 35 dégrés. Pour la quatriéme, il a tenu la boule entre les mains, & après un demi quart d'heure en

été, & un quart d'heure en hyver, le Mercure s'est arrêté au même terme. Il a placé la boule sous son aisselle pour la cinquiéme expérience, qui a aussi donné 35 dégrés.

Ces expériences ont été faites dans toutes les saisons, souvent plusieurs fois dans le même jour, & leur résultat a toujours été le même, excepté les jours où quelque légere indisposition l'ont fait monter à 35 $\frac{1}{4}$. 35 $\frac{1}{2}$. & à 36 dégrès; ce qui pourroit même aller dans de grandes indispositions, jusqu'à 44 dégrés, comme on l'éprouve dans une fiévre ardente. Ces différens dégrés se rencontroient toujours uniformes par toutes les expériences, ce qui fait voir une égalité de chaleur par tout le corps, comme une égalité de chaleur dans toutes les saisons pour l'homme en santé. Le dégré 35 est aussi celui de la chaleur connue du sang humain, par des expériences faites en différens lieux:

 cette

cette conformité de rapports rend ces expériences communes à tout le genre humain.

M. Delorme a remarqué que lorsque la chaleur de l'air est à 35 dégrés, elle est insupportable, quoiqu'elle soit égale à celle du corps humain, & que lorsque cette chaleur de l'air est à 45 dégrés, c'est-à-dire, à dix dégrés au dessus de la chaleur naturelle, les hommes périroient plutôt, que lorsque l'air est à 19 dégrés au dessous de la congellation, comme fut à notre égard le froid de 1709, qui est à 54 dégrés au dessous de la chaleur naturelle; il ajoute qu'on ne peut prendre aucune boisson ni aucun reméde sans danger de se brûler, au dessus de 50 dégrés.

Mémoire sur une Léthargie de huit jours consécutifs, occasionnée par une playe au cerveau.

M. Colomb rend compte de la guérison d'un enfant de douze ans,

qui en tombant d'un ſecond étage, s'étoit fait une playe conſidérable au front, à la partie moyenne de l'os coronal avec fraction. Il commence par faire la deſcription des parties du cerveau, & de là il vient à la ſecretion des eſprits animaux, à leur diſſipation, & attribue le ſommeil à leur compreſſion ordinaire ou accidentelle. Cette digreſſion eſt néceſſaire pour démontrer la cauſe de la léthargie de ſon malade; il prétend que l'ouverture de l'os étoit aſſez grande pour y paſſer les doigts, qu'il en retira les fragmens & la groſſeur d'une noix de la ſubſtance du cerveau, ſans que le ſujet en ſentit rien; qu'il penſa cette playe pendant huit jours, au bout deſquels il ſurvint un dégorgement purulent conſidérable qui fit ceſſer l'aſſoupiſſement, & rendit à l'enfant ſa connoiſſance. Il en coûta, dit l'obſervateur, la partie extérieure du lobe droit & antérieur du cerveau, que les ſupurations entraînerent, il en con-

ſerva le reſte ; la guériſon n'eût pas été poſſible, ſi le cervelet avoit ſouffert quelque altération.

Mémoire ſur la nature & l'uſage de la Vipère.

M. Gavinet commence ſes obſervations par l'Anatomie de l'animal, dont il veut éclaircir les propriétés, & dans la deſcription des différens muſcles ſervant aux mouvemens de la Vipère, il établit en quoi ceux du Serpent différent : celui-ci ſoutenu par la queue, peut piquer la main qui le tient ; l'autre ne décrit qu'un demi cercle, & ne ſçauroit mordre ; il paſſe de là à ſa maniere d'engendrer, à ſa nutrition, & fait voir que des Vipéres peuvent vivre gardées pluſieurs mois ſans ſecours d'alimens, & que la tiſſure ſerrée & compacte de leur peau s'oppoſant à toute ſorte de tranſpiration, le repos leur tient lieu de nourriture. Il parle enſuite de leur venin, de ſes

effets dangereux, & rapporte plusieurs moyens dont il s'est servi avec succès pour guérir la morsure de cet animal. Il finit par les propriétés des bouillons, les soins que l'on doit apporter pour les faire, & les avantages du sel volatil de Vipère dans plusieurs maladies, & surtout contre le venin qu'elle répand. Il est singulier que l'animal porte en lui le reméde qui doit rendre ses attaques inutiles, quoique mortelles.

Mémoire sur les Ponts des Anciens.

Ce discours de M. de Ruolz a été la suite d'un précédent : celui-ci a eu pour objet le détail de la construction du Pont de Cesar sur le Rhin. La description de ce Pont tirée du Texte même des Commentaires de Cesar, n'offre pas à beaucoup près à l'imagination tout ce qu'il a plû à la plupart des Historiens d'en raconter, mais cependant elle est assez intéressante dans

le détail pour fournir la matiére de plusieurs remarques dont nous pouvons faire un bon usage, quelle que soit la perfection à laquelle jusqu'ici nous avons cru avoir porté la construction de nos Ponts de bois.

Mémoire pour voir par le modéle en petit, l'effet apparent du même objet en grand.

La construction d'un édifice ne répond pas toujours à l'idée que nous en donne le dessein & le modéle : ils semblent au contraire n'être propres qu'à faire illusion. C'est ce que M. Delorme fait voir dans la premiére partie de son Mémoire. Il montre en quoi consiste l'utilité du plan, de l'élévation géométrale de la perspective & du modéle pour élever un édifice, & l'abus que l'on en fait quand il s'agit de donner une idée vraie d'un bâtiment & de ses dehors. Dans la seconde partie, il reconnoît que le

modéle mérite la préférence à tous égards pour faire voir en petit, l'effet du même objet en grand : mais que la maniére de s'en servir utilement est peu connue, il est ordinairement vû de trop près, ou de trop loin, & presque toujours à vûë d'oiseau : voici le moyen qu'il propose :

Voir le modéle sous le même angle visuel que l'Edifice.

La régle consiste à placer l'œil du Spectateur en face du modéle, à une hauteur & à une distance qui lui soit proportionnée. Elle est fondée sur ces deux principes de perspective. Les objets d'inégale grandeur paroissent égaux dès qu'ils sont vus sous un même angle visuel. Les objets d'inégale grandeur ne paroissent égaux sous un même angle visuel que lorsqu'ils sont à des distances proportionnelles à leur grandeur.

M. Delorme a démontré par ces

deux principes & leurs ſcholies, qu'un modéle dont la longueur & la hauteur ſera la centiéme, ou toute autre partie de l'Edifice, lui paroîtra égal étant vu ſous le même angle ; que ſous ce même angle & ſes soûdiviſions, les parties du modéle ſont proportionnelles aux parties ſemblables de l'Edifice, ſoit en longueur, ſoit en hauteur : d'où il a conclu, que voir un objet ſous les mêmes apparences de grandeur, & dans les mêmes proportions que ſon original, eſt une pratique infaillible pour voir l'un par l'autre.

Dans l'uſage, il propoſe de placer le modéle ſur une table élevée de quatre pieds & demi environ, laquelle repréſente le terrain où le bâtiment eſt conſtruit. Sur le bord antérieur de la table, on montera une pinule mobile percée d'un trou d'environ ſix lignes de diamétre, dans lequel, ſi on veut, on peut loger un verre plan ; il faut tenir le centre de cette ouverture élevé au

deſſus de la ſuperficie de la table de cinq pieds de l'échelle du modéle : l'on obſerve qu'il y ait entre le modéle & la pinule une diſtance égale en pieds de l'échelle à celle qu'il y auroit pour voir le grand entre le Spectateur & le Bâtiment. L'œil étant placé à l'ouverture de la pinulle verra le modéle ſous le même angle viſuel que la conſtruction, ſous les mêmes apparences, & dans les mêmes proportions : les parties qu'il appercevra, ou qui lui ſeront cachées dans l'un, ſeront également vues ou cachées dans l'autre. L'on peut voir de cette maniere ſur le modéle toutes les différentes apparences de l'Edifice, par autant de ſtations différentes, & ſous autant d'angles viſuels qu'il eſt poſſible, ſoit en parcourant tous les points d'une ligne parallele au modéle, de la diſtance donnée ; ſoit en parcourant une infinité d'autres paralléles plus proches, ou plus éloignées, plus étendues, ou plus courtes que la longueur de l'Edifice, & cela avec

toute la facilité imaginable, puiſqu'il ne faut qu'approcher ou reculer le modéle, ſelon les différentes diſtances requiſes pour l'obſervation, l'œil demeurant toujours à la même hauteur, tant qu'on ſuppoſera le Spectateur ſur un terrein de niveau : mais quand il s'agira de voir d'un lieu élevé, comme d'un ou deux étages, ou de plus grande hauteur, on place la pinule conformément à ces hauteurs, par le moyen de l'échelle ; l'effet répondra toujours à ce que l'on doit en attendre.

M. Bollioud a lû un Mémoire ſur la corruption du goût dans la Muſique Françoiſe ; on n'en donne point ici d'Extrait, parce que l'Ouvrage en entier a été rendu public par l'impreſſion. *

La Séance a été terminée par la lecture qu'a fait M. Olivier d'un Mémoire ſur la maladie des beſtiaux, qui a régné dans nos Provinces en ces derniers tems. Ce

* Nous en avons rendu compte dans le Journal dernier.

Mémoire renferme l'explication des causes de cette maladie, & l'effet des remédes propres à la combattre, pourvu qu'il n'y ait pas plus de quatre jours que l'animal soit malade.

Tous les bœufs & les vaches à qui l'on a donné le reméde que propose M. Olivier, en observant exactement les circonstances & les précautions énoncées dans son Mémoire, ont été radicalement guéris à la troisiéme prise; on a vu plusieurs certificats de leur guérison, & le témoignage favorable d'un grand nombre de personnes, engage à donner ici le reméde tout au long.

Reméde pour les Bestiaux.

Pourvu qu'il n'y ait que deux jours que le bœuf ou la vache soit malade, on délayera dix grains de *Laudanum Opiatum* dans une chopine de bon vin, qu'on fera avaler à l'animal, qui alors refuse

la nourriture & ne rumine point, parce que ſon eſtomac eſt en convulſion; ce remède lui rendra la faculté de manger & de ruminer en faiſant ceſſer la convulſion.

Trois heures après, on lui tirera deux livres de ſang au col ou à la pance. Si l'animal n'eſt pas mieux après la premiére ſaignée, on peut la réitérer le jour ſuivant.

Quand l'animal n'a qu'un an, il ne faut lui donner que cinq grains de Laudanum, & ne lui tirer qu'une livre de ſang à chaque ſaignée. S'il y a quatre jours que le bœuf eſt malade, il eſt à préſumer que le venin a pénétré dans preſque toutes les parties du corps, il faut alors rendre le breuvage plus actif: pour cet effet on délayera dans une chopine de vin ſix grains de Laudanum, & demie once de Thériaque vieille.

Il faut réitérer l'un & l'autre de ces remèdes de deux en deux jours juſqu'à ce que l'animal ait repris l'appétit & la ſanté. Il eſt auſſi très-

néceſſaire de couvrir l'animal après lui avoir donné le rémede.

Pendant le cours de la maladie on tâchera de nourrir l'animal avec de la farine de ſeigle, d'orge, d'avoine ou de froment dilayée dans de l'eau.

ARTICLE CXLII.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis ſon origine juſqu'à préſent, tome 5. à Paris, &c.

NOs Auteurs croiſſent de volume en volume. On trouvera dans celui-ci un diſcernement, une préciſion, une juſteſſe, des anecdotes & des recherches curieuſes, qui font honneur à leur goût & à leur ſagacité. On y rend compte des piéces Dramatiques, & l'on fait connoitre en même tems les Auteurs qui les ont compoſées, & les Acteurs qui les ont répreſentées. Ainſi l'on trouve réunis ſous un même point de vue des faits, ou

qu'on auroit ignorés, ou dont on n'auroit pû s'instruire, qu'en faisant soi-même des recherches qui demandent beaucoup de soin & de travail. Presque tout le monde aujourd'hui se pique d'esprit & de sçavoir, mais peu de gens sont assez laborieux pour consulter les sources. Quelle reconnoissance n'ont pas droit d'attendre du public des Auteurs, qui lui donnent la satisfaction de pouvoir paroître sçavant en lui épargnant la peine qu'il en devroit couter pour le devenir!

Jusqu'aux jours de Louis XIV le Parnasse sommeilloit encore; sous le regne de ce glorieux Monarque il se reveilla. Les Lettres, les Arts, les Sciences firent de jour en jour de nouveaux progrès, on ne vit qu'industrieux ouvriers toujours occupés à produire du neuf: les trésors se multiplierent & s'accumulerent. Devenus riches par les travaux de nos ancêtres, nous jouissons de leurs fonds; on n'a-quiert plus, on ne produit plus,

on fait le dénombrement des biens que l'on possede, on arrange les trésors, on y met de l'ordre. Delà ces Bibliotheques nouvelles, ces amples collections si multipliées, où les Auteurs, sans faire grande dépense, trouvent le secret d'enrichir le public.

Le cinquiéme volume de l'histoire du Théatre François renferme 5 années, depuis 1633 jusqu'en 38. Au trop fecond & licentieux *Hardi* succedérent presque à la fois, *Mairet*, *Rotrou*, *du Ryer*, *Scudery*, qui les premiers commencerent à débrouiller la Scene tragique du cahos où elle gémissoit depuis si long-tems. Melpoméne jusques là avilie, & honteusement dégradée, parut avec un peu plus de décence. Elle ne rampa plus: mais qu'elle étoit encore loin du trône qu'elle devoit occuper! Elle étoit affranchie de l'esclavage, mais elle ne parloit pas encore en Reine. Enfin on vit paroître le *Cid* du grand *Corneille*, époque à jamais

mémorable pour fixer la gloire du Théatre François. Il l'éleva si haut qu'il ne doit point paroître étonnant, si de nos jours les Poëtes tragiques, qui ont chaussé le cothurne depuis *Corneille* & *Racine*, n'ont pû, malgré leurs efforts, la faire monter au delà : ne seroit-ce pas beaucoup de la soutenir ?

Thalie, plus défigurée que Melpoméne, attendoit encore le Peintre qui la rajeunît, & lui rendît toutes ses graces. *Bois-Robert*, *Rotrou*, *Desmarets*, *Guerin de Bouscal*, lui donnerent, il est vrai, quelques coups de peinceau, mais ils l'embellirent peu : les jours de sa gloire n'étoient point encore arrivés. Entrons, pour en juger, dans un détail plus circonstancié des piéces que renferme ce volume.

Dans le Tragique, le *Cid* mit tout à coup le Théatre à son Période. » Semblable à un coup de foudre, disent nos historiens, il causa une surprise universelle, répandit une consternation géné-

» rale parmi les Anteurs Drama-
» tiques, & fit connoître les subli-
» mes talens de M. Corneille, qui
» dès ce moment fut reconnu le
» maître de tous ceux qu'il avoit
» regardés comme ses Rivaux. »
L'amour propre de ceux-ci s'allarma : la gloire de l'Auteur du Cid, excita l'envie de ceux qui couroient la même carriere. La superiorité de talens est un crime que des Auteurs ne pardonnent guéres. Encore si cette jalousie eût fait naître des ouvrages dignes de balancer la gloire de leur rival ; mais à peine en peut on compter quatre où cinq passables. la *Panthée* de *Tristan*, la *Mariamne* du même Auteur, l'*Amour tirannique* de *Scudery*, l'*Antigone* de *Rotrou* & *le Comte d'Essex de la Calprenede*, voilà, selon nos Historiens, l'élite des Tragédies qui parurent jusqu'à la fin de l'année 1638, & qu'on peut rappeller de l'oubli où elles étoient restées depuis long-tems, en usant de beaucoup d'indulgence pour la Fable, la

conduite & la versification de ces Piéces.

Nous n'avons dans le Comique de ce tems-là que les *Visionaires* de *Desmarêts*, les *Captifs* de *Rotrou*, & *Dom Quichotte* de *Guerin* de *Bouscal*, qui semblent approcher un peu de la vraie Comédie, c'est donc à l'Extrait de ces Piéces que nous nous bornons.

La Tragédie du *Cid* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler, ce qu'il y a de plus curieux, ce sont les recherches dont l'ont accompagné nos Auteurs. On y trouve toutes les différentes brochures pour & contre le *Cid*, & sous un même article des faits qu'on seroit obligé de chercher dans plus de soixante volumes ou brochures, qui sont pour la plûpart extrêmement rares. La vie de *Corneille* par M. de *Fontenelle*, termine cet article. Que de choses curieuses, que de réflexions fines & spirituelles! Il ne falloit rien de moins qu'un si illustre neveu pour bien célébrer un

Oncle d'un ſi rare mérite : nous ne ferons ici qu'ébaucher quelques-uns de ſes traits en paſſant.

Corneille étoit de Rouen, d'une famille honorable & diſtinguée, il immortaliſa ſon nom & illuſtra ſa Patrie, il eut pour la Poëſie Dramatique un génie prodigieux. Au deſſus de tous les Poëtes Tragiques, il n'eſt qu'au deſſous de lui dans quelques-unes de ſes piéces les moins bonnes. Son extérieur & ſa converſation n'annonçoient pas ce qu'il étoit ; on ne le connoiſſoit, ni à le voir, ni à l'entendre, il falloit le lire. Il peint les Romains plus grands & plus Romains dans ſes vers, qu'ils ne le ſont dans leur hiſtoire. Tout ce qu'il avoit de ſublime dans l'eſprit, d'héroique dans l'ame, de noble dans l'imagination, il le reſervoit à ſes héros & le cachoit dans lui ; vous diriés qu'il ſe défendoit l'uſage de ſon propre bien, & qu'il ſe le déroboit pour le prêter à d'autres. Tout modeſte qu'il étoit, à force d'être loué, il s'étoit

apprivoisé avec la louange, & quoiqu'il fût sans vanité, il n'étoit pas insensible à la gloire : excellent Citoyen, mais mauvais Courtisan, il n'aimoit point la Cour & s'y trouvoit déplacé; sans souplesse, sans manége, il se fit un grand nom, & ne pût faire sa fortune. Nous aurons occasion dans cette histoire de parler souvent de ce grand homme, & l'on y trouvera des traits qui le feront encore mieux connoître.

Croiroit-on aujourd'hui que la *Mariamne* de *Tristan* eût pû balancer le succès du *Cid* ? La lecture ne repond pas à la haute réputation, qu'elle eut dans sa nouveauté, & qu'elle s'est conservée jusqu'à nos jours. On y trouve de grands défauts dans la conduite, la versification en est lâche, pleine d'expressions basses, d'inutilités & de détails froids; à la vérité le sujet est intéressant, & l'action de la mort de *Mariamne* touchante, le caractére d'*Herode* est assez bien soutenu, & la véhémence de la

passion fait passer par dessus la foiblesse des vers. Une action aussi tragique demandoit pour être bien traitée un pinceau hardi, beaucoup d'art, de force, de génie, & une versification mâle & noble. Tous ces talens se sont réunis pour en faire un chef d'œuvre du Théatre de notre siécle. Le plus beau morceau de Poësie qui soit dans la piéce de *Tristan* est l'imprécation que fait *Hérode* contre les Juifs, lorsqu'il apprend la mort de *Mariamne*; il s'en faut bien que sa Tragédie de *Panthée* ait eu le même succès, il en rejette lui même la cause sur la maladie de *Mondory* le plus célebre Acteur de ce tems-là, & chef de la troupe du Marais. M. *de S. Evremond* rapporte qu'il fit de si grands efforts en jouant le rôle d'*Hérode* dans la Tragédie de *Mariamne*, qu'il en mourut. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il fut frappé d'apopléxie en jouant ce rôle: il resta Paralitique d'une partie de son corps, & sa langue se trouva em-

baraſſée. *Triſtan* fait l'éloge de cet Acteur dans la préface de *Panthée* : c'eſt un tribut de reconnoiſſance qu'il lui devoit & qu'il méritoit. Il avoit ſans doute beaucoup contribué à la réuſſite de *Mariamne*, mais malgré la force & la beauté de ſa déclamation, il lui eût été difficile de relever *Panthée*. Le fond n'en eſt point heureux, & d'ailleurs on y trouve peu de beaux vers : en voici deux tirés du récit de la mort d'*Abradate*.

Et lorſqu'il eſt tombé ſanglant ſur la pouſſiere,
Les mains de la victoire ont fermé ſa paupiére.

Triſtan ſe diſoit iſſu d'une très ancienne maiſon, juſqu'à compter parmi ſes ancêtres le fameux *Pierre l'Hermite*, Auteur de la première Croiſade, & *Triſtan l'Hermite* grand Prevôt ſous *Louis XI.* Le jeu étoit ſa paſſion dominante, & il y perdoit tout ce qu'il pouvoit hazarder, de là l'extrême pauvreté où il

vécut malgré les bienfaits de plusieurs grands Seigneurs. M. le *Duc de Montauzier* dit en parlant de *Tristan*, qu'en mourant, il avoit laissé son esprit de Poëte à son éleve, (c'étoit le célebre *Quinault*) qu'il auroit bien voulu lui laisser son manteau, mais qu'il n'en avoit point. M. de *Montmort* rendit en vers cette plaisanterie.

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau, joint à son double esprit,
Récompensa son serviteur fidéle;
Tristan eut suivi ce modéle:
Mais Tristan qu'on met au tombeau,
Plus pauvre que n'est un Prophête;
En laissant à *Quinault* son esprit de Poëte,
Ne pût lui laisser de manteau.

Il mourut à l'Hôtel de Guise où il avoit son logement, le 7 Septembre 1655 âgé de 54 ans.

Tristan s'efforça de partager la gloire du Théatre avec le grand

Corneille. S'il échoua dans son projet, du moins lui est il glorieux de l'avoir tenté. *Scudery* porta plus loin ses vues, il prétendit l'éffacer, ce n'est point un Emule ; c'est un Antagoniste qui croiroit s'abaisser en se donnant pour rival de l'Auteur du *Cid*. Il attaqua cette piéce avec une passion qui décéloit une jalousie, que le critique étoit trop fier pour avouer. Ce militaire Gascon se piquoit de noblesse & de bravoure, autant que d'érudition : *soit*, dit-il dans une de ses lettres, *que M. Corneille m'attaque en Soldat, soit qu'il m'attaque en Ecrivain, il verra que je sçais me défendre de bonne grace*. Aussi prenoit-il pour dévise : *Poëte & Guerrier*. Quelle alliance, ces deux mots sont peu faits pour se trouver ensemble. C'est au succès du *Cid* que *l'Amour Tirannique* Tragi-Comédie de *Scudery* dut sa réussite. Le Cardinal de *Richelieu*, dont le genie embrassoit tout en fait de gloire, ne fut pas exemt de jalousie, en voyant

l'approbation universelle qu'on donnoit au *Cid*. Il en fut aussi allarmé que s'il avoit vû les Espagnols devant Paris : il souleva les Auteurs contre cet ouvrage, & se mit à leur tête. Il ne craignit point de faire tort à son jugement, en mettant l'*Amour Tirannique* de *Scudery*, au-dessus du *Cid* de *Corneille*. Un Cardinal, un Ministre puissant, & le canal des graces feroit trembler un *Sophocle*. Il n'eut qu'à commander des critiques, ou des apologistes, & il en trouva. La cabale, l'envie, la flaterie, la cupidité s'unirent de concert contre le *Cid* en faveur de la nouvelle Tragi-Comédie, il n'en fallut pas tant pour gagner bien des suffrages. Des Poëtes, de beaux esprits résistent ils à des attraits si séducteurs ? Le *Cid* fut rabaissé, l'*Amour Tirannique* élevé, & *Sarrazin* choisi pour en faire un pompeux éloge ; c'est un grand mérite pour un ouvrage d'être protegé par un Ministre, qui peut donner des pensions. Il

ſeroit difficile d'en trouver d'autre, à l'*Amour Tirannique* ; auſſi eſt-ce l'unique raiſon qui a engagé nos Auteurs à donner un Extrait plus étendu & plus détaîllé de cette piéce ; nous nous contenterons de dire en général, qu'on y trouve quelques ſituations intéreſſantes, des portraits, mais trop chargés : quelques beaux vers, mais beaucoup de mauvais : c'étoit un défaut de *Scudery* de déparer ſouvent, par des vers ridicules, des endroits qui ſembloient promettre quelque choſe de noble.

Parmi les Piéces les plus eſtimées de ce tems-là, nous n'oublierons point l'*Antigone* de *Rotrou*. Voici ce qu'en dit *Racine*, dans la préface de ſa Thébaïde : *ce ſujet* (la Thébaïde) *avoit été traité autrefois par Rotrou, ſous le nom d'Antigone, mais il faiſoit mourir les deux freres dès le commencement du troiſiéme acte ; le reſte étoit en quelque ſorte le commencement d'une autre Tragédie, où l'on entroit dans des in-*

intérêts tout nouveaux..... Dans ce tems-là, on n'y regardoit pas de ſi près.

Nous terminons ce que nous avons à dire de la Tragédie, par le *Comte d'Eſſex* de M. *de la Calprenede*. C'eſt, ſelon nos Hiſtoriens, le meilleur ouvrage Dramatique de cet Auteur. Le plan eſt heureux, & bien conduit, les caractéres ſont ſoutenus, & la verſification eſt aſſez coulante. Voici l'Extrait qu'ils en donnent : » Le Comte » d'Eſſex, quoiqu'aimé de la Rei- » ne *Elizabeth*, eſt amant de la fem- » me de *Cecile* le plus ardent de » ſes ennemis. Le Comte eſt poſ- » ſeſſeur de la moitié d'une bague » que la Reine lui a donnée com- » me un gage certain d'un par- » don abſolu, en cas de diſgrace, » pourvû qu'il remit à *Elizabeth*, » cette moitié de bague. Comme » il ſe trouve accuſé de conſpira- » tion par pluſieurs Seigneurs An- » glois, il céde aux priéres de ſes » amis, & donne la moitié de la

» bague à Madame *Cecile*, pour
» la remettre à la Reine. La dépo-
» ſitaire de ce tréſor ſuſpend ſa
» commiſſion par un motif de ja-
» louſie : cependant les ennemis
» du Comte preſſent ſi fort ſa con-
» damnation, qu'il perd la vie
» ſur un échafaut. Madame *Ceci-*
» *le* revenue d'un évanouiſſement
» que lui a cauſé cette nouvelle,
» court chez la Reine, lui avoue
» ſon amour, & ſa jalouſie. La
» Reine pleure la perte du Com-
» te, & plaint ſa rivale. Ce dé-
» nouement n'a pas été inutile à
» Thomas *Corneille* dans ſa Tra-
» gédie du même titre. On peut
» dire même que la Ducheſſe
» *d'Irton* eſt d'après Madame *Ce-*
» *cile.* » Nous avons de la *Calpre-*
nede, pluſieurs autres piéces de
Théatre, mais il eſt encore plus
connu par ſes trois Romans de *Caſ-*
ſandre, de *Cleopatre*, & de *Phara-*
mond.

C'en eſt aſſez pour donner une
idée de l'état de la Tragédie, & de

nos Tragiques les plus distingués. On trouvera dans nos Auteurs des détails intéressans, où les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas d'entrer. Essayons maintenant de faire connoître la Comédie.

Nous avons déja insinué, que nous nous bornerions aux *Visionaires* de *Desmarets*, aux *Captifs* de *Rotrou*, & au *Dom Quixotte* de *Guérin de Bouscal*. Il sera aisé de juger, par ce qu'il y avoit de mieux en ce tems-là, combien la Comédie étoit encore éloignée de ce point de perfection où *Moliére* l'a portée. Les *Visionaires* eurent un succès si brillant, que les beaux esprits du tems qualifiérent cette Comédie d'*Inimitable*, éloge qui n'est devenu outré que depuis *Moliére*. La Comédie de *Desmarêts*, est la premiére, où l'on trouve une critique de differens ridicules, il est vrai que la plûpart de ces originaux sortent de la Nature, & se sentent du déréglement des idées de l'Auteur, accusé d'être un peu vision-

naire lui même. Qu'il eſt difficile de bien ſaiſir le naturel! l'eſprit pour cela ne ſuffit point: c'eſt cependant ce naturel qui plaît: c'eſt là ce qui rend le ſérieux même agréable, ce qui fait eſtimer & approuver le burleſque. En un mot *Thalie* eſt une Muſe badine, qui ôte le maſque, préſente le miroir, met devant les yeux dans le point le plus piquant, de groteſques originaux, & qui, pour peindre, employe des couleurs propres à faire rire ceux même dont elle fait le portrait; c'étoit là le grand & le rare ſecret de *Moliére*. Se feroit-il perdu avec lui? Nous n'avons garde d'adopter en entier les vers ingénieux de M. l'Abbé de B. dans ſon Epitre à M. le Duc de Nivernois ſur le goût moderne, il dit en parlant de la Comédie telle qu'elle eſt aujourd'hui.

L'art trop heureux d'inſtruire & d'amuſer
Eſt devenu l'art de ſubtiliſer,

L'art de donner, au gré de l'imposture,
Tout à l'esprit, & rien à la Nature :
On ne rit plus, on sourit aujourd'hui,
Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.

Cette critique est trop générale sans doute ; on est revenu, dit-on, des plaisanteries fades, des jeux grossiers : on veut un comique *décent*, on a raison : mais faut-il pour que le comique soit *décent*, qu'il soit froid, ennuyeux, ou larmoyant? Le goût du public, dit l'Auteur de la vie de *Molière*, s'est tellement perfectionné depuis *Desmarêts*, que sa Comédie ne paroît aujourd'hui *inimitable*, que par son extrême *impertinence*, l'expression est un peu forte. Cet Auteur n'est pas plus croyable, lorsque pour l'ordre du plan, il compare la Comédie des *Visionaires* avec celle des *Facheux*.

On doit sçavoir gré à *Desmarêts* d'avoir marqué la trace de la vraye Comédie. On trouve dans sa piéce des scenes assez comiques, une ver-

ſification au-deſſus de celle de ſon tems. Voici en deux mots le plan de cette Comédie : » *Alcidon* bon » bourgeois, a trois filles à pour- » voir. Sans y faire aſſez d'atten- » tion, ce bon homme accepte » quatre gendres. Cela le jette » dans l'embarras d'en congédier » un, & tous paroiſſent mériter » ſon choix. Heureuſement ces » quatre perſonnes viennent reti- » rer leur parole par différens mo- » tifs, & les filles d'*Alcidon* ne » veulent point ſe marier. On voit » aſſez par le titre de cette Comé- » die, que les quatre prétendus » gendres & les trois filles d'*Alci-* » *don* ſont *Viſionaires*, le pere n'eſt » guére plus ſage. Le ſujet des *Fa-* » *cheux* eſt bien plus ſimple : & de » plus, ce ſont toutes ſcenes épi- » ſodiques qui le compoſent. *Eraſte* » a un rendez-vous avec une jeune » perſonne nommée *Orphiſe* qui » eſt ſous la puiſſance d'un tuteur. » Il eſt détourné de ce rendez-vous » par différens *Facheux* : voilà tout

» le sujet qui peut s'allonger, ou
» s'accourcir au gré de l'Auteur;
» au lieu que dans les *Visionaires*,
» il y a une espece d'intrigue qui a
» son milieu, son commencement
» & sa fin.

Desmarêts, dans son avertissement, fait du mieux qu'il peut l'apologie de sa Comédie, qui est des plus décousues pour le fond & pour la marche : il n'y a nulle liaison entre les scénes. Le *Riche Imaginaire*, un de ses *Visionaires* fait une description fort pompeuse de sa maison. Cette description assez forte de versification, est celle du Château de *Richelieu* que le *Cardinal* avoit fait bâtir, aussi bien que la ville qui porte son nom. On trouve dans cette piéce des stances à sa rigoureuse *Cassandre*, ouvrage unique pour le stile ampoulé, figuré, & hyperbolique, digne en un mot de *Desmarêts*, dont on a dit qu'il étoit le plus fol de tous les Poëtes, & le meilleur Poëte qui fût entre tous les fols. Nous ne rapporterons qu'une

de ces ſtances pour donner idée des autres :

Auſſi ton humeur apocryphe ,
Fait que l'on te nomme en ce tems ,
Des hypocondres inconſtans
Le véritable hyerogliphe.
Les groteſques illuſions ,
Des fanatiques viſions ,
Te prennent pour leur hypothéſe ,
Et dedans mes calamités ,
Je n'attends que la ſyndéréſe
De tes froides neutralités.

Jean *Deſmarêts de S. Serlin* naquit à Paris vers l'an 1595 , il poſſeda les charges de Contrôleur Général de l'Extraordinaire des guerres , & de Sécretaire Général de la Marine du Levant. Cela ne l'empêcha point de cultiver les belles lettres. Il n'avoit aucun goût pour la Poëſie Dramatique : Il n'y travailla que par obéiſſance pour les ordres du *Cardinal de Richelieu* , & pour faire ſa cour à ce Miniſtre qui l'aimoit , & à qui il devoit ſa fortune.

Il fut de l'*Académie Françoise* dès ses commencemens, & on le choisit pour en être le premier Chancelier. Nous avons de lui des Romans & des piéces de Théatre. Sur le retour de l'âge, il se tourna tout entier à la dévotion, les ouvrages qu'il a laissés en ce genre sont également honneur à sa piété & à son esprit. Il mourut le 28 Octobre 1676, âgé de plus de quatre-vingts ans. Sa Comédie des *Visionaires*, a passé pour son chef-d'œuvre dans le Dramatique, ce caractere ne lui étoit point étranger. Cette piéce est préférable aux *Captifs* de *Rotrou*. *Desmarêts* a du moins le mérite de l'invention, au lieu que la Comédie de *Rotrou* n'est qu'une traduction de *Plaute*, & le Traducteur n'avoit ni assez de talent comique, ni assez de tems pour reformer son original, & lui donner le goût françois.

Guerin de Bouscal n'étoit pas sans quelque mérite du côté de la Poësie Dramatique; sa Comédie de

Dom Quixotte eſt aſſez paſſable pour le tems qu'elle parut au Théatre. Les caractères de *Dom Quixotte* & de *Sancho* ne ſont pas mal ſoutenus. La Reine *Miconmicon* vient ſe jetter aux genoux de *Dom Quixotte*, en le priant de délivrer elle & ſes ſujets de la tyrannie d'un Géant qui s'eſt emparé de ſes Etats. Elle ajoute à cette priére l'offre de ſa perſonne & de ſon Royaume. Le généreux Chevalier lui promet ſon ſecours.

> Cet orgueilleux Géant tombera ſur la terre,
> Son ſang étouffera le flambeau de la guerre.

Mais il réfuſe les offres de la Reine :

> . . . . Quant à moi, je ne veux que la gloire,
> Que mérite le prix d'une telle victoire ;
> Recueillés en le fruit avec un autre Amant

Je ne dois, ni ne puis vous parler autrement :
Mon cœur eſt engagé : je ſuis à *Dulcinée*
C'eſt elle ſeulement qui fait ma deſtinée:
Et tant qu'elle voudra me ſouffrir ſous ſes loix,
L'oiſeau Phénix s'offrant, je le refuſerois.

Sancho irrité de ce réfus ne peut plus ſe tenir.

Quoi, Monſieur, eſt-ce ainſi que vous devenez Roi ?
Vous refuſés la Reine ! & dites-nous pourquoi ?
Alonce où *Dulcinée* a-t-elle plus de grace ?
Que le Diable l'emporte avec toute ſa race !
Elle en a cent fois moins & ne mérite pas
Que la Reine l'employe à lui tirer les bas ;
Ainſi je croupirai toujours dans la miſere,
Et ne verrai jamais cette Iſle que j'eſpere,

Décembre 1746.

Si vous allez chercher des truffes dans la
Mer,
Et fuyés un parti qui vous doit couronner.

On voit assez que cette Comédie sent un peu la farce. Avant que de finir cet extrait, peut-être déja trop long, bien que nous ne fassions qu'éfleurer tout ce qu'il y a de curieux dans l'ouvrage dont nous rendons compte, nous ne pouvons passer sous silence ce qui regarde *l'Abbé de Bois-Robert*. Ses œuvres Dramatiques ne donnent pas grande idée de son goût en ce genre, mais la vie de cet Abbé que nos Auteurs y ont jointe, est semée de traits intéressans & amusans. La part qu'il eut à l'établissement de l'*Académie Françoise* suffiroit seule pour l'immortaliser, & le rendre précieux à tous ceux qui se piquent de goût & de littérature. Un esprit enjoué & orné lui mérita la faveur du *Cardinal* de *Richelieu*. Une passion outrée pour le jeu, la Comédie, la table, fit tort à ses talens : il en avoit

ſur-tout un, dont il abuſa : c'eſt celui de la déclamation : il valoit preſque *Mondory*. Il joua devant le Cardinal de *Richelieu* le rôle de ce fameux Comédien, déclama avec tant de force & de grace, entra ſi bien dans la paſſion qu'il répréſentoit, que *Mondory* lui-même ne put lui refuſer des larmes, c'eſt ce qui lui fit donner le nom d'Abbé *Mondory*. Un jour qu'il entendoit la Meſſe aux *Minimes* de la Place Royale, quelqu'un demanda à M. de *Coupeauville*, qui étoit cet Abbé ? C'eſt, répondit-il ſérieuſement, l'Abbé *Mondory*, qui doit prêcher cet après-midi à l'Hôtel de Bourgogne. On le deſſervit un peu auprès du Cardinal de *Richelieu*. *Bautru* fit ſa paix, & le fit rentrer dans les bonnes graces de ſon Eminence, mais il fallut que *Cytois* ſon premier Médecin, s'en mêlât. Il profita de l'indiſpoſition de ce Miniſtre, & lui dit, Monſeigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre ſanté,

mais toutes nos drogues ſont inutiles, ſi vous n'y mêlés un peu de *Bois-Robert. Loret* fit ainſi ſon Epitaphe dans ſa gazette du 8 Avril 1662. C'eſt l'année où mourut cet Abbé dans de grands ſentimens de repentir, de n'avoir point reglé ſa vie aſſez exactement, & ſelon les devoirs de ſon état.

Ci git un Monſieur de Chapître,
Ci-git un Abbé portant mître,
Ci-git un Courtiſan expert,
Ci git le fameux *Bois-Robert*,
Ci-git un homme Académique,
Ci-git un Poëte comique,
Et toutefois ce monument
N'enferme qu'un corps ſeulement.

Il vient de paroître un ſixiéme & ſeptiéme tome, nous en donnerons l'Extrait dans les Journaux ſuivans.

ARTICLE CXLIII.

INSTITUTIONS ASTRONOMIQUES, ou Leçons Elémentaires d'Astronomie, avec de nouvelles Tables d'équation, corrigées &c. in-4°. chez les freres Guerin, rue S. Jacques, à Paris. Suite de l'Article CXXII. au mois de Novembre.

APrès le systême général du monde, la Théorie des corps célestes, pris chacun en particulier, occupe *Keill* & son Commentateur M. le Monnier. Le Soleil est toujours l'objet de notre admiration, par l'éclat qu'il répand de toutes parts ; mais les Astronomes le considerent du côté de ses obscurités, de ses taches. Il est merveilleux en effet que cette source de lumiére, ce pere des jours, porte quelquefois des croutes aussi grandes que l'Asie, que l'Afrique, que la terre même. Ces grandes taches sont réellement à la surface du Soleil, car sans

cela on ne les verroit jamais parcourir le disque apparent de cet Astre, dans l'intervalle d'une demie révolution periodique : on les verroit paroître & disparoître dans un tems bien plus court. Une figure aisée à tracer démontre cela au coup d'œil.

Le détail Elémentaire des Etoiles, des Constellations, des divers catalogues qu'en ont dressé les Astronomes, est un morceau curieux & instructif. Le Docte Anglois Flamsteed a observé dans le Ciel 3000 Etoiles, au lieu de 1022 qu'avoit reconnu Hipparque ; mais il y a encore des découvertes à faire. S'il reste des terres inconnues sur notre globe de 9000 lieues de circonférence, que doit on penser des regions immenses où roulent les corps celestes ? Cependant voici deux choses qui se concilient : 1°. Le nombre des Etoiles qu'on découvre à la vue est fort borné, & ce qui nous trompe quand nous le croyons trés grand, c'est la scintillation ou

la vivacité avec laquelle les Etoiles lancent leurs rayons, & font impression sur nos yeux. En second lieu, le nombre des Etoiles en lui-même, est prodigieux ; car on en découvre sans cesse de nouvelles avec le Telescope, & quelqu'un en a compté jusqu'à 78 dans les Pleiades que nous regardions autrefois comme fixées à sept.

Une observation encore qui ne doit pas échapper, c'est qu'il y a des Etoiles qui paroissent & disparoissent alternativement ; on attribue ce phénomene à des taches ambulantes & passageres ; M. le Monnier aimeroit bien autant penser que ces changemens arrivent aux Etoiles qui sont considérablement applaties ; parce qu'elles tournent très rapidement sur leur axe. Ce n'est qu'une conjecture, mais analogue aux observations qui ont été faites sur les Planetes, dont les plus applaties sont celles qui tournent le plus rapidement sur leur axe. Il faut pour completer ce raisonnement

que ces Planettes les plus applaties & les plus rapides, ſoient auſſi les plus changeantes dans le dégré de lumiere qu'elles réfléchiſſent.

Des Etoiles fixes, on paſſe à la terre. On parle de ſon mouvement diurne & annuel, de l'inclinaiſon de ſon axe par rapport à l'écliptique, du parallelifme qu'elle conſerve dans tous les points de ſon orbite, des alternatives de jour & de nuit, de la diverſité des jours & des ſaiſons, que ces mouvemens produiſent.

Si les Etoiles fixes n'étoient pas à une diſtance énorme de la Terre, la même Etoile qui ſe trouve dans la direction de l'axe terreſtre au ſolſtice d'hyver, ne s'y trouveroit pas au ſolſtice d'été, puiſqu'il y a, entre ces deux points ſolſtitiaux, tout le diametre du grand orbe que décrit la Terre par ſon mouvement annuel; mais l'éloignement extrême des Etoiles fait qu'on n'apperçoit aucun changement dans le Ciel; qu'on ne peut remarquer aucune parallaxe dans les Etoiles.

Le mouvement annuel de la Terre, combiné avec le mouvement successif de la lumiere, cause néanmoins dans les Etoiles fixes une apparence de mouvement, dont M. le Monnier prend occasion d'expliquer ici la découverte, la nature & les circonstances. C'est l'aberration des Etoiles fixes : Phénomene apperçu depuis le commencement de ce siécle, & dont il faut faire honneur à M. Bradley Astronome Anglois.

Le mouvement de la Terre, & la progression successive de la lumiere, font qu'on ne peut jamais voir une Etoile dans son vrai lieu. Car par ces deux causes, la ligne selon laquelle on verra cette Etoile décrira, durant une année, un petit cercle dans le Ciel, & ce petit cercle sera la base d'un cône, dont le sommet est dans l'œil de l'Observateur : voilà ce qu'on appelle *aberration* d'une Etoile fixe. Il semble en effet qu'avec de l'attention on conçoit assez bien que l'œil, s'avançant tou-

joursdans l'orbe terrestre par le mouvement annuel de la Terre, & la lumiere ne se propageant pas d'une maniere instantanée mais successivement, on ne doit pas voir l'Etoile constamment au même endroit, & que cette Etoile doit paroître décrire un petit cercle autour du lieu qu'elle occupe.

On a dit que la Terre conservoit son parallelisme dans tous les points de son orbite; il faut à ceci une modification. Car le Pôle de la Terre a un mouvement très lent autour du pôle de l'écliptique, & ce mouvement se fait contre l'ordre des signes, ensorte que dans l'espace de 72 ans, ce pôle retrograde d'un dégré: c'est ce qui cause la précession apparente des Constellations du Zodiaque, & c'est ce qu'on appelle la précession des Equinoxes.

Quant à la cause Physique de ce Phénomene, avant Newton, on n'a pû la connoître; elle dépend presque uniquement de la fi-

gure de la Terre. » On ſçait, que
» cette figure eſt un ſphéroïde ap-
» plati; & il a été démontré, il y a
» plus de 70 ans, que la Terre
» doit avoir cette figure, à cauſe de
» la rotation qui ſe fait chaque jour
» autour de ſon axe. » Reſte à voir chez Newton comment il faut déduire de cette figure de la Terre, le mouvement contre l'ordre des ſignes, & par conſéquent la préceſſion des Equinoxes.

Le mouvement de la terre dans ſon orbe n'eſt pas uniforme, & la raiſon de cela, c'eſt que la Terre, auſſi bien que toutes les Planetes, roule dans une éllipſe. On doit à Kepler la découverte des orbites elliptiques dans le mouvement des corps celeſtes. *M. Nevvton a fait voir*, dit M. le Monnier, *que les Planettes devoient décrire des ellipſes, ſi l'on admet une péſanteur univerſelle vers le Soleil, laquelle agit ſur les corps celeſtes en raiſon inverſe du quarré de leur diſtance à cet Aſtre.* Autre développement que les

Physiciens doivent chercher dans les ouvrages de Newton.

La Lune tourne autour de la Terre ; ainsi elle en est presque toujours dans la même distance, au lieu que les autres Planetes, qui tournent autour du Soleil, s'éloignent considérablement de la Terre en certains tems, & selon certaines positions. Cela est manifeste à quiconque jette les yeux sur la figure qui représente le systême général du monde.

La Lune est un corps opaque, à peu près sphérique, ayant diverses inégalités dans sa surface, empruntant sa lumiere du Soleil, qu'elle nous réfléchit ensuite. On expose ici toutes ses phases dans des figures exactes, & l'on fait sentir que la Terre auroit aussi ses phases par rapport *aux habitans de la Lune*, en observant néanmoins que ces habitans seroient 15 fois plus éclairés de la lumiere réflechie de la Terre, parce que la surface de la Terre surpasse environ 15 fois celle de la Lune.

On parle du mois périodique de la Lune en 21 jours fept heures ; & du mois fynodique en 29 jours, 12 heures, &c. La raifon de cette différence, c'eft que tandis que la Lune fait fa révolution, la terre & elle parcourent par leur mouvement commun près d'un figne d'Occident en Orient, & qu'ainfi le point de l'orbite de la Lune ne fe trouve plus dans la ligne directe du Soleil, mais dans un lieu plus occidental ; d'où il fuit qu'il faudra plus de deux jours pour rencontrer cette ligne directe du Soleil, c'eft ce qui fait les 29 jours 12 h. &c. du mois fynodique.

La Lune eft de tous les corps céleftes celui qui a le plus de mouvemens irreguliers apparents. 1°. Quand la Terre & la Lune font dans leur plus grande diftance du Soleil, le mouvement de la Lune nous paroît très-rapide : au contraire quand la terre eft périhélie, le mouvement de la Lune nous

 paroît

paroît très-rallenti. C'eſt ce qui rend les mois périodiques inégaux. 2°. Lorſque la Lune eſt dans les Siſigies, c'eſt-à-dire, dans la ligne qui paſſe par les centres de la Terre & du Soleil, on obſerve, toutes choſes étant d'ailleurs égales, qu'elle ſe meut plus rapidement. 3°. Selon les diverſes diſtances de la Lune aux Siſigies, le mouvement de la Lune eſt ſujet à diverſes inégalités. 4°. La Lune ſe meut plus lentement dans l'apogée que dans le périgée. 5°. L'orbite de la Lune paroît preſque continuellement changer de figure; car ſon excentricité eſt ſujette à divers accroiſſements ou diminutions. 6°. L'apogée de la Lune montre encore de grandes inégalités. Dans les ſiſigies, il paroît ſe mouvoir ſelon l'ordre des ſignes, & dans les quadratures il eſt rétrograde; dans les ſiſigies il paroît rapide, & dans les quadratures plus lent. 7°. Le mouvement des nœuds, quoique perpétuellement rétrograde,

c'est-à-dire, contre l'ordre des signes, n'est toutefois pas uniforme. Lorsque la ligne des nœuds se trouve dans les sisigies, son mouvement devient à peine sensible; & il est très-rapide lorsque cette ligne est dans les quadratures.

Nous venons d'indiquer ici bien des choses qui supposent les notions élémentaires, d'apogée, de périgée, de nœuds, de mouvement des nœuds, &c. On trouve tout cela dans le Livre que nous abregeons : on n'y oublie pas non plus la latitude de la Lune dans l'écliptique, les limites de cette latitude, le mouvement de rotation, & l'uniformité de ce mouvement dans l'espace d'un mois périodique. C'est le seul qu'on puisse dire être régulier dans la Lune; tous les autres sont d'une irrégularité qui demande bien des attentions dans les Astronomes, pour sçavoir en tenir compte. Faute de veilles & d'assiduités, dit notre Auteur, on n'a point encore découvert tout ce

qui appartient à la théorie de cette planette, quoiqu'elle ſoit la plus proche de nous.

La ſurface de la Lune eſt inégale & raboteuſe : cela ſe démontre par la grande quantité de lumiére qu'elle nous réfléchit. Si elle étoit égale & unie, elle ne renverroit qu'une petite image du Soleil. Ces grands traits de lumiére qui nous viennent de la Lune, ſont réfléchis par les montagnes énormes dont elle eſt parſemée. On a meſuré la hauteur de ces montagnes ; on en a trouvé quelques-unes trois fois plus hautes que celles qui paſſent pour être les plus élevées ſur la Terre. Il y a auſſi dans la Lune des cavités, des abîmes d'une grandeur étonnante ; mais il paroit qu'il n'y a ni mers, ni nuages, ni pluyes ; il pourroit cependant ſe trouver une atmoſphere, dans la partie qui n'eſt point éclairée du Soleil.

Les inégalités qui ſe rencontrent ſur le diſque lunaire, ſont ce que

les Astronomes appellent les *régions* de la Lune : ils en ont dressé des Catalogues très-exacts, ils leur ont donné des noms. Les uns, comme Langrenus & Riccioli, ont employé dans cette distribution des noms de Philosophes ou de Mathématiciens ; « mais Hevelius, qui appréhendoit les guerres Civiles, qui se seroient élevées à ce sujet entre les Philosophes modernes, au lieu de leur distribuer tout ce domaine, comme il se l'étoit proposé, jugea qu'il seroit plus à propos d'y appliquer des noms de notre Géographie. » Cette crainte d'Hevelius fait voir qu'il ne faut plus être surpris des guerres que se font les Princes pour les limites de leur Empire, puisque des Philosophes seroient prêts à se quereller pour les possessions de la Lune, pour quelques-uns de ces rochers qu'on apperçoit au Telescope. Peut-être que si la Philosophie étoit plus opulente sur ce globe

terreſtre que nous habitons, elle ne ſeroit pas ſi jalouſe de conſerver ſes domaines lunaires; mais peut-être auſſi doit-elle des reproches à Hevelius, pour l'avoir ainſi dépouillée par voye de fait de ce qu'elle avoit mérité par de longs ſervices, en particulier par tant de bonnes obſervations ſur la Lune.

Dans tout ce qu'on vient de dire, M. le Monnier traduit *Keill*, qui eſt extrêmement clair & méthodique, lors même qu'il parle en ſçavant, en homme conſommé dans ſon art; mais cet Anglois n'a pas tiré de ſa théorie des inégalités de la Lune, toutes les conſéquences que ſes Diſciples ou ſes Lecteurs auroient pû ſouhaiter; il n'a rien dit, par exemple, de la méthode ſelon laquelle il faut rectifier les équations de la Lune. M. le M. attentif à tout, ſe livre à ce travail, il donne une ſuite de Tables, pour rendre compte des moyens mouvements de la Lune, de ſon apogée & de ſes nœuds. Les principes généraux

de toute cette ſcience Aſtronomique dépendent, 1°. De la nature de l'ellipſe que parcourt la Lune, auſſi bien que tous les autres corps céleſtes. 2°. Des différentes ſituations de la Lune par rapport à la Terre, c'eſt-à-dire, de ſon apogée & de ſon périgée. 3°. Des différentes ſituations de la Terre par rapport au Soleil : car la Terre étant tantôt Aphelie, & tantôt Périhélie, dans le premier cas le Soleil dilate moins la Lune, & par conſéquent elle doit avoir plus de viteſſe ; dans le ſecond cas, la Lune plus dilatée par l'action du Soleil, acheve ſa révolution plus lentement. Au contraire, lorſque la Terre eſt Périhélie, l'action du Soleil fait mouvoir l'apogée & le nœud de la Lune avec plus de viteſſe qu'au tems de l'aphélie ; & cela en raiſon réciproque des cubes de la diſtance de la Terre au Soleil. Ces rapports de la Terre & de la Lune au Soleil, obligent auſſi de donner les Tables des moyens mou-

vemens du Soleil. Il faut voir tout ce détail dans le Livre même : cette partie n'eſt point ſuſceptible d'un Extrait.

L'article qui concerne les Eclipſes de Soleil & de Lune occupe quatre Chapitres, & nous ne croyons pas qu'on puiſſe trouver ailleurs plus d'inſtruction ſur cette matiére. Le Soleil, ou plutôt la Terre s'éclipſe, quand l'ombre de la Lune étant en conjonction, tombe ſur quelque partie de la Terre. La Lune s'éclipſe quand elle tombe dans l'ombre de la Terre; ce qui arrive quand elle eſt en oppoſition avec le Soleil. On explique pourquoi il n'y a pas d'Eclipſe de Soleil à chaque nouvelle Lune, pourquoi les Eclipſes de Lune n'arrivent pas à chaque oppoſition. On diſtingue les Eclipſes totales, centrales & partielles; on fait attention aux divers cônes d'ombre, à la maniére d'en meſurer la hauteur, auſſi bien que les diamétres apparens des ombres de la Terre

& de la Lune. On considere la projection de l'ombre de la Lune sur le globe de la Terre, on expose une méthode nouvelle de calculer les Eclipses de Soleil pour un lieu donné, sans faire usage de la méthode des parallaxes. Cette méthode nouvelle exige qu'on regarde les Eclipses de Soleil comme des Eclipses de Terre, en supposant l'œil du Spectateur placé dans la Lune. M. le Monnier enrichit tout ce morceau de ses propres remarques, & d'un Mémoire qui fut lû par M. Picard à l'Académie des Sciences, il y a près de 70 ans, & qui n'avoit pas encore été publié, « ce Mémoire peut servir » à faire connoître dans quel tems » on a tenu compte du mouvement horaire de la Terre ou du » Soleil, soit dans les Eclipses, » soit dans les conjonctions des » Planettes, pour en déduire les » routes apparentes sur le disque. »

La Lune qui occupe si fort les Astronomes, n'est pourtant qu'une

planette du ſecond ordre, elle n'eſt que le ſatellite de la Terre. Il faut parler préſentement des Planettes du premier ordre. Venus & Mercure ſont les moins éloignées de nous ; & c'eſt par elles que commencent nos deux Auteurs *Keill* & M. le Monnier. Ils donnent toutefois la plus grande partie de leur attention à Venus, & ils diſent peu de choſes de Mercure.

Venus ſe trouve deux fois en conjonction avec le Soleil ; la premiere fois quand elle eſt entre le Soleil & la Terre, c'eſt la conjonction inférieure ; la ſeconde fois quand le Soleil eſt entre Venus & la Terre, c'eſt la conjonction ſupérieure. Jamais on ne voit cette planette en oppoſition avec le Soleil, jamais elle ne s'éloigne du Soleil de 90 d. Quand elle paſſe de la conjonction ſupérieure à l'inférieure, elle paroît ſe coucher plus tard que le Soleil, on l'appelle alors *Heſperus* ; quand elle paſſe de la conjonction inférieure à la ſupé-

rieure, elle se couche avant le Soleil, & se leve aussi avant lui; on l'appelle pour lors *Phosphorus.*

On donne ici la maniere de déterminer le tems qui doit s'écouler entre deux conjonctions de même espéce; c'est-à-dire, de façon que la Terre & Venus se trouvent deux fois dans la même ligne directe, dans le même point correspondant à l'écliptique; & l'on démontre que ce tems est de 17 mois & 12 jours. Cette démonstration est belle & n'a rien de trop abstrait.

La différence des distances de Venus à la Terre est fort grande. Dans la conjonction supérieure, la distance est six fois plus grande que dans l'inférieure. Mais pour la plus grande distance, il faut que Venus & la Terre soient aphelies, c'est-à-dire, dans leur plus grand éloignement du Soleil. Cela se comprend sans difficulté.

Venus ne paroît point lorsqu'elle est directement entre le Soleil & nous; ou bien elle paroît comme

une tache noire ſur le Soleil. Horoxius, dit-on, eſt le ſeul qui ait obſervé ce paſſage de Venus, & quelle joye pour cet Aſtronome, quand il eut l'avantage de voir cette Eclipſe ! Quel ſujet de jalouſie pour tous les autres Obſervateurs ! Galilée obſerva le premier les phaſes de Venus ; cette avanture Aſtronomique avoit été prédite par Copernic, qui ſentoit que cela devoit être, mais qui n'avoit point encore de teleſcope pour vérifier ſa conjecture.

Venus n'eſt jamais plus brillante que quelque tems après ſa conjonction inférieure, lorſqu'on ne voit encore que la quatriéme partie de ſon diſque. Dans une plus grande diſtance, ſa lumiere eſt fort diminuée, quoiqu'elle préſente un diſque beaucoup plus grand ; & la raiſon de ceci, c'eſt que la lumiere décroiſſant en raiſon doublée de la diſtance, & la diſtance étant quatre fois moins grande, quand on ne voit que la quatriéme partie du

diſque de cette planette, ſa lumiere doit être ſeize fois plus grande, que quand elle eſt quatre fois plus éloignée.

Nos Auteurs rendent compte avec leur exactitude ordinaire des directions, des ſtations, des rétrogradations de Venus. Nous nous arrêterons ici à l'entrée de leurs Leçons ſur les planettes ſupérieures, & nous tâcherons de renfermer le reſte de ce volume dans un troiſiéme Extrait. On ſent toutefois ſes pertes en abregeant un Livre rempli de tant de doctrine, & l'on ne peut réparer cela qu'en exhortant le Public à puiſer dans la ſource.

ARTICLE CXXIV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LES *Elémens d'Euclide*. Par M. Audierne, Maître de Mathématiques : chez Jombert *in*-12. plus de 500 pages. L'habile Mathématicien qui nous donne ces nouveaux Elémens, s'attache à démontrer tout en rigueur, pour prévenir le mauvais goût qui semble menacer les Mathématiques : car, pour s'épargner de la peine, de la réfléxion, pour aller plus vîte, on se contente quelquefois de preuves physiques, ou du coup d'œil au lieu de véritables démonstrations. Il joint à ses théorêmes des usages, selon la méthode du P. Déchalles. Il est abondant en corollaires & en propositions inverses. Voilà à peu près l'idée de ce Li-

vre, qui ne ſera point de trop au milieu de tant d'autres qui portent le même titre, & qui ont le même objet. Nous ne faiſons toutefois ici que l'annoncer, & nous en parlerons avec plus d'étendue dans un Article de nos Mémoires.

La Gnomonique, ou la Science des Cadrans, par M. Blaiſe, Maître de Mathématiques. Seconde édition. L'Auteur de cet Ouvrage, déja célébre, eſt le même qui donna en 1743 des Elémens d'Algébre & de Géométrie que le Public a trouvé clairs, précis, & propres ſurtout à faciliter l'étude de ces Sciences aux jeunes gens. Ces Livres ſe trouvent chez Boudet, rue S. Jacques.

Le même Libraire commence à délivrer le ſecond tome de l'*Hiſtoire de la Marine in*-4°. Ouvrage dont nous avons fait connoître le premier volume.

Chez le même, Tome V. & VI. *des Lettres à un Provincial* ſur la juſtice des motifs de la guerre,

& sur les conjonctures présentes de de l'Europe *in*-12.

Traduction des modéles de l'Antiquité, tirés des meilleurs Ecrivains. Premier Recueil de Prose. Chez Louis-François de la Tour, rue S. Jacques *in*-12.

M. Chompré est l'Auteur de ce Livre : nous avons rendu justice dans le tems à ses Extraits Latins ; il nous en donne aujourd'hui la traduction ; *pour satisfaire efficacacement aux besoins de tous les Lecteurs.* Il y a en effet des occasions où les bons Maîtres doivent avoir de l'indulgence, mais il semble que dans ce siécle, porté à la mollesse, à l'amour des facilités, les Lecteurs, les Eléves demandent le plus souvent des traductions, pour s'exempter la peine de traduire eux-mêmes. Quand nos Anciens nous donnoient des Recueils de Littératures, Poëtes, Historiens, Orateurs ; cela étoit pur, isolé, dégagé de toute interprétation étrangere : tout au plus, on faisoit

présent à la jeunesse de quelque commentaire dans la même Langue. Quel tems que celui où, pour acquerir l'intelligence de Sophocle, de Pindare, on devoroit avec courage une bonne quantité de scholies Grecques, répandues au bas des pages ! C'étoit le siécle du travail, de l'éducation mâle ; le siécle des hommes à tous égards : car le même génie d'application & de constance s'étendoit à tous les Arts, à tous les Etats.

Ces réfléxions, qui pourroient nous occuper long-tems, ne sont point faites ici pour blâmer l'Ouvrage de M. Chompré ; mais seulement pour prévenir l'abus qu'on en pourroit faire. Il est bien pris cet Ouvrage ; il répond à l'idée tout à fait utile des Extraits Latins. La Traduction est facile, claire, méthodique, bonne en un mot pour le dessein qui l'a fait naître. On a dans ce premier volume, Sulpice Severe, Eutrope, Aurelius Victor, Cornelius Nepos, & Justin.

ARTICLE CXLV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il eſt fait mention dans les quinze Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. XLVI.

*La marque * déſigne ce qui n'eſt annoncé que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

TRAITÉ ſur les formes des Sacremens, *par le P. Merlin, Jéſuite.* Janvier, page 36.

La Vérité de la Religion Catholique démontrée contre les Proteſtans. Juin, 1264.

La Sainte Bible, ou le Vieux & le *Décembre* 1746.

Nouveau Testament, troisiéme vol. contenant le Lévitique. Juillet, 1454.

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, *par M. Vernet*. Août, 1659.

Dissertation sur les Apparitions des Anges, des Démons, des Vampires, &c. *par D. Calmet*. Août, 1691. Octobre, I. vol. 1970.

Conférences Ecclésiastiques d'Angers. Septembre, 1799.

Code des Parroisses. Septembre, 1857.

Dissertation où l'on examine de quel point les Israëlites prenoient le commencement de leurs jours. *Par M. l'Abbé du Mabaret.* Octobre. II. vol. 2248.

Essai d'Eclaircissemens, où tous les points de Controverse sont décidés par un seul principe, qui est celui de l'infaillibilité de l'Eglise Romaine. Décembre. II. vol. 2718.

* *Della potesta & della Politia della Chiesa*, &c. Da Gian. Antonio *Décembre* 1746.

Bianchi di Lucca frate osservante dell' ord. de' minori. tom. II. 4°. Février, 368. tom. IV. Août, 1711.

* L'Histoire de Job, traduite du Latin de Spanheim le fils, *par Van-velsen.* Février, 371.

* *Oratio de Sacrâ novi fœderis Critice à Litteratoribus, quos vocant, minimè exercendâ.* Fév., 371.

* *Treni o lamentazioni di Geremia tradotti in Elegia Latina e Toscana.* Avril I. vol. 762.

* *Antiquitatum Sacrarum Thesaurus*, &c. fol. Avril I. vol. 762.

* Explication littérale de l'Exode. Avril I. vol. 763.

* Explication de divers passages de l'Ecriture Sainte, &c. Avril I. vol. 763.

* L'Histoire du Patriarche Abraham, &c. Avril I. vol. 764.

* Le libertinage combattu par le témoignage des Auteurs Profanes. Avril I. vol. 764.

* Lettres Théologiques touchant l'état de pure nature, *par le P. Décembre* 1746.

Galien, de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Avril II. vol. 932.
* Théologie des Insectes, ou démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes. Juillet, 1543.
* Examen Théologique du Traité de la pratique des Billets. Juillet, 1543.
* *De Enthusiasmo Mahumedis*, par M. Kortholt. Août, 1714.
* Introduction à la Théologie. Août, 1717.
* Exposition des différents points de Doctrine qui ont rapport à la Religion. Août, 1718.
* Recueil de décisions sur les obligations des Chanoines. Août, 1724.
* *Divinitas D. N. J. C. manifesta in scripturis & traditione*, Août, 1726.
* *Novum J. C. Testamentum.* Août, 1726.
* *Venerabilis Patris Monetæ Cremonensis adversus Catharos & Valdenses Libri V.* Octobre I. vol. 2119.

des Sciences & des beaux Arts. 2865

* Nouvelle Traduction de la Bible selon la Vulgate, &c. *Par M. l'ancien Evêque de Beauvais.* Novembre, 2488.

* *Psalmorum Versio Vulgata, & Versio nova ad Hebraïcam veritatem facta.* Décembre I. vol. 2682.

§. II.

SAINTS PERES, AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

Histoire des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, *par D. Remi Ceillier.* T. XI. Mai, 988. T. XII. Juillet, 1519.

Livre de l'Unité de l'Eglise, par S. Cyprien : *Traduit par M. l'Evêque de Marseille.* Octobre I. vol. 2000.

Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. Card. Pars II. Octobre I. vol. 2048. Octo. II. vol. 2208.

§. III.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Analise Géographique de l'Italie, *par M. d'Anville.* Mars, 474.

Diodori Siculi Bibliotheca Historica, &c. Juin, 1157.

Le Neptune Oriental, *par M. d'Après de Mannevillette.* Juin, 1172.

* Nouvelles Cartes de France & des Pays-Bas, nouveau plan de Bruxelles, *par M. le Rouge.* Avril II. vol. 958. Autres Cartes du même. Septembre, 1928.

* Introduction à la Géographie, *par M. Guill. de l'Isle.* Août, 1727.

* Histoire Universelle. T. VII. Novembre, 2492.

§. IV.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Histoire des Hommes illustres de l'Ordre de S. Dominique, T. II. Janvier, 68.

des Sciences & des beaux Arts. 2867

Secundus S. Remacli Triumphus de Monasterio Malmundariensi. Octobre, I. vol. 2090.

* Cérémonies de la Dédicace de l'Eglise de S. Sulpice. Mars, 562.

* Vie du B. Negles, écrite en Portugais. Avril, I. vol. 741.

* I. Vol. des Actes des Saints pour le Mois de Septembre. Avril, I. vol. 745.

* Histoire des Juifs par Joseph, *Traduction Holl.* Avril, I. vol. 763.

* Histoire Ecclésiastique prouvée par les Statues, Bas-reliefs, Médailles, Peintures, &c. Août, 1712.

* Histoire Générale de la Réforme de l'Ordre de Cîteaux. Août, 1722.

* Observations sur une Vie de S. Juvin. Août, 1723.

* La Vie du P. Jean de Britto. Août, 1727.

* Dissertations sur l'Hist. Ecclésiastique du Diocèse de Sais, *par M. l'Abbé Esnault.* Oct. I. v. 2102.

Décembre 1746.

* Chronique des Carmes de Portugal. Octobre, I. vol. 2120.
* Relation d'une Controverse née en Portugal, sur la pratique du secret de la Confession. Novembre, 2485.

V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire de Louis XIV. *par M. Reboulet.* T. II. Janvier, 5. T. III. Février, 221. & Mars, 420.
Histoire des Voyages, T. I. Févr. 339. Mars, 491. May, 1002. Août, 1600. T. II. Décembre, II. vol. 2743.
Les Campagnes du Roy en 1744. & 1745. Février, 360.
Histoire d'Hérodien, traduite *par M. Mongault.* Mars, 389.
Relation du Voyage de M. de la Condamine. Avril, I. vol. 611.
Extrait d'un Mémoire du même sur la Relation de son Voyage. Octobre, II. vol. 2275.

Décembre 1746. Dissertation

des Sciences & des beaux Arts. 2869
Dissertation sur l'Etat du Soissonnois sous les Enfans de Clotaire I. Avril, I. vol. 646.
Histoire de Languedoc, T. I. II. III. IV. & V. Juillet, 1454. Septembre, 1764. Novemb. 2463. Décembre, 2612.
Nouvel Abrégé de l'Histoire de France, *par M. le Président Hénault*. Seconde Edition. Nov. 2322.
Idea de una Nueva Historia de la America Septentrional, &c. Plan d'une Nouvelle Histoire de l'Amérique Septentrionale, &c. Décembre, II. vol. 2705.
* Fastes Politiques & Militaires du Portugal. Avril, I. vol. 740.
* Mémoires pour servir à l'Histoire de Portugal. Avril, I. vol. 741.
* Eloges des Rois de Portugal. Avril, I. vol. 741.
* Catalogue des Reines de Portugal. Avril, I. vol. 741.
* Sixiéme Partie du IV. Tome des Troubles de l'Europe. *Holl.* Avril, I. vol. 762.

* Description de la vieille Groenlande. *Holl.* Avril, I. vol. 763.
* Douziéme Volume de l'Histoire Romaine par M. Crevier. Avril, I. vol. 764.
* Mœurs & Usages des Turcs. Avr. II. vol. 943.
* Nouvelle Edition des Mémoires de Montecuculli. Juin, 1354.
* Description des Fêtes données à Naples à l'occasion du Mariage de M. le Dauphin. Juillet, 1536.
* Nouvelle Edition des Mémoires de Comines. Juillet, 1543.
* Chronique de Rotterdam. *Holl.* Juillet, 1546.
* I. Partie du Tome VI. de l'Etat présent des Provinces Unies. Juillet, 1546.
* Recueil pour servir de suite à l'Histoire de Louis XI. *par M. Duclos.* Août 1716.
* Nouvelle Edition de l'Histoire de Lorraine. Août, 1719.
* *Caji Velleji Paterculi Histor. Romanæ Libri duo.* Sept. 1926.
* Histoire du Tarif de 1664. II. *Décembre* 1746.

des Sciences & des beaux Arts. 2871. vol. Octobre, I. vol. 2104.
* Histoire de la Compagnie des Indes. Octobre, I. vol. 2105.
* Description de la Ville & Baronie d'Aspres. Oct. I. vol. 2121.
* Projet d'un nouveau Cérémonial François. Dec. I. vol. 2681.

§. VI.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS.

Dissertation sur les Métropoles & les Colonies. Janvier, 52.
Extrait de trois Lettres de M. le Cardinal Querini. Avril, I. vol. 581.
Saggi di Dissertazioni dell' Academia di Cortona. Février, 279. Avril, I. vol. 702. Septembre, 1901.
Explication d'une Médaille de Drusus. Avril, II. vol. 863.
Essai sur les Monnoies. Août, 1553.
* *Francisci Oudendorpii Oratio de veterum Inscriptionum usu.* Avril, I. vol. 763.

* Connoissance de la Mythologie. Avril, II. vol. 952.
* Devises en l'honneur du Grand Duc de Toscane. Juillet, 1533.
* Antiquités Belgiques. Juillet, 1546.
* Description & Inscription de la Fontaine de la rue de Grenelle à Paris. Septembre, 1915.

§. VII.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Discours sur le Symbole des Apôtres. Février, 372.
* La Religion Chrétienne, méditée dans le véritable esprit de ses maximes. Février, 375.
* Retraite spirituelle pour les personnes Religieuses, *par le P. Judde*. Mars, 564.
* Vérités de la Foi & de la Justice Chrétienne. *En Portugais*. Avril, I. vol. 741.
* Sermons Portugais. Avril, I. vol. 741.

* Méditations sur les Vérités Chrétiennes & Ecclésiastiques. Avril, I. vol. 748.

* Retraite spirituelle pour tous les Etats, *par le P. de Belingan.* May, 1136.

* Principales circonstances de la Passion de N. S. J. C. May, 1138.

* Le Chemin de l'Amour divin. Juin, 1352.

* L'excellence de la Dévotion au Cœur adorable de J. C. Août, 1721.

* Lettres spirituelles de M. Bossuet, Evêque de Meaux. Août, 1729.

* Instruction en faveur des Laboureurs, & autres Gens de la Campagne. Septembre, 1927.

* Abrégé d'Indulgences & de Pratiques de Dévotion. *En Portugais.* Octobre, I. vol. 2120.

* L'Ecole de la Crainte de Dieu. *En Portugais.* Oct. I. vol. 2120.

* Dévotion à S. François de Paule *En Portugais.* Oct. I. vol. 2121

* Sermons de M. l'Abbé Clément *Decembre* 1746.

Octob. II. vol. 2313. Décembre, I. vol. 2688.

§. VIII.

Droit, Politique.

Lettres du Cardinal Mazarin. Janvier, 100.

Le Droit public de l'Europe. T. I. Juillet, 1477. T. II. Décemb. I vol. 2533.

Arrêts notables rendus par le Parlement de Provence. Oct. I. vol. 1982.

La Pratique Universelle pour la rénovation des Terriers. Octobre, II. vol. 2315.

Traité des Testamens, *par M. J. B. Furgole*. T. II. Décemb. I. vol. 2653.

* Réponse à M. . . . Evêque d'Angleterre, sur les troubles de ce Royaume, &c. Janvier, 171.

* Lettres à un Provincial, sur la justice des motifs de la Guerre, &c. Janvier, 172.

* Recueil des Actes de Rymer, *Décembre* 1746.

nouvelle édition. Janvier, 183.

* Pratique pour les Procureurs & Notaires. Avril, I. vol. 762.

* Pratiques Bénéficiales suivant l'usage commun & celui de Normandie. Avril, I. vol. 764.

* Le petit Dictionnaire du tems pour l'intelligence des Gazettes. May, 1141.

* Manuel des Marchands pour les Négociations en Change. &c. Juin, 1354.

* Arrêt du Conseil d'Etat sur la Grammaire Hébraïque de D. Guarin. Juillet, 1540.

* Dialogues des Morts, ou Mémoires Politiques. *Holl.* Juillet, 1546.

* Dissertation où l'on examine qui doit porter la perte survenue par la mortalité des Bestiaux. Septembre, 1918. Octobre, I. vol. 2102.

* Œuvres posthumes de l'Avocat Pierre Bort. Oct. I. vol. 2122.

X.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Les Elémens de la Médecine Pratique, *par M. Bouillet.* Janvier. 133.
Principes de la Philosophie Morale. Février, 197.
Lettres sur la Cosmographie. II. Extrait. Février, 245.
Essai d'Anatomie en Tableaux imprimés. Février, 301.
Essai sur les Probabilités de la durée de la vie humaine, &c. Février, 313. Lettre au P. B. J. sur cet Ouvrage. Avril, I. vol. 723. Réponse à cette Lettre. May, 1118.
Traité d'Insectéologie, &c. Mars, 404.
Réfutation de l'opinion de M. Pluche touchant l'inclinaison de l'axe de la Terre, &c. Mars, 744. Avril, II. vol. 798.

Essai d'Odontotechnie, *par M. Mouton.* Mars, 527.
Traité de la Culture des Pêchers. Avril, I. vol. 599.
Psychologie, ou Traité sur l'ame, par M. Wolf. Avril, I. vol. 657. Avril, II. vol. 832.
Recherches sur les Vertus de l'Eau de Goudron. Avril, I. vol. 679.
Dissertation sur le systême de l'Auteur des Lettres sur l'imagination des Femmes enceintes. Avril, I. vol. 727. Réponse à cette Dissertation. Juin, 1295.
Joan. Zach. Platneri Institutiones Chirurgicæ. Avril, I. vol. 734.
Dictionnaire Universel de Médecine, *par M. James.* Avril, II. vol. 847.
Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. Avril, II. vol. 899.
Abrégé des différens Systêmes du Monde, de la Sphère, &c. Avril, II. vol. 907.
Viri Celeberrimi Anton. Marc. Valsalvæ Opera. May, 1023.

Décembre 1746.

Extrait d'un Mémoire sur les Eaux Minérales de Bardon en Bourbonnois. May, 1064.
Les Conseils de l'Amitié. Juin, 1278.
Lettre & Mémoire sur l'Electricité. Juin, 1309.
Traité du Castor. Juillet, 1361.
Saggio intorno ai Cambiamenti avvenuti sul Globo della Terra, par M. de Voltaire. Juillet, 1502.
Nouvelle Théorie de la Manœuvre des Vaisseaux, Août, 1622.
Le Spectacle de la Nature, T. V. Septembre, 1747. T. VI. Décembre, I. vol. 2596. T. VII. Décembre, II. vol. 2776.
Histoire de l'Académie des Sciences, années 1741. & 1742. Septembre, 1824. Octobre, I. vol. 1937. Octob. II. vol. 2345.
Institutions de Géométrie, *par M. de la Chapelle*. 2020.
Extrait du Discours de M. Mathon de la Cour, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon. Octob. I. vol. 2066. Assemblée *Décembre* 1746.

publique de la même Académie. Décembre, II. vol. 2787.
Lettre de M. l'Abbé Noller sur l'Electricité. Oct. I. vol. 2074.
Réponse à la Critique du Sentiment de M. Ferrein sur la formation de la Voix. Octob. II. vol. 2156.
Institutions Astronomiques, &c. Novembre, 2444. Décembre, II. vol. 2836.
Mémoire sur l'Electricité. Novembre, 2507.
De la Corruption du goût dans la Musique. Dec. I. vol. 2629.
Géométrie Elémentaire. Décembre, I. vol. 2665.
* Arithmétique de le Gendre; nouvelle Edition. Janvier, 181.
* Recueil de Piéces sur la meilleure forme du Cabestan, Janv. 182.
* Projet pour l'établissement d'Ecoles gratuites de Dessein. Janv. 184. Juin, 1349.
* *Joan. Mariæ Lancisii de motu Cordis*, &c. Février, 369.
* *Antonii Pacchioni Regiensis, Me-*

dici Romani Opera, &c. Fev. 376.
* Traité des moyens de dissoudre la Pierre, &c. Mars, 559.
* *Dispensatorium Regium & Electorale Borusso-Brandeburgicum juxta quod in Silesia Medicamenta officinis familiaria præparanda*, &c. Avril, I. vol. 742.
* *De Remedio Rustico Variolas curandi*, &c. Avril, I. vol. 743.
* *Consultationes Medicæ : sive Sylloge Epistolarum cum Responsis Hermanni Boerhaave*, &c. Avril, I. vol. 744.
* Epreuves des Caractères de la Fonderie de Nicolas Gando. Avril, I. vol. 752.
* Supplément au Dictionnaire Militaire. Avril, I. vol. 754.
* Nouvelle Machine pour battre le Plâtre, le Bled, &c. Avril, I. vol. 757.
* Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1747. Avril, I. vol. 759.
* Traité Hollandois touchant les Remédes de Médecine. Avril, I. vol. 763.

* Recueil d'Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Uretère. Avril, II. vol. 939.
* Introduction à la Connoissance de l'Esprit humain. May, 1139.
* Lettre en faveur du Reméde de M. Maurain contre la Sciatique. May, 1145.
* Le Chirurgien Dentiste; seconde Edition. May, 1150.
* Estampes du Sieur le Bas. Juin, 1347.
* Témoignages en faveur du Spécifique de M. Arnoult. Juin, 1352.
* La Science de la Guerre. Juin, 1353.
* Nouvelle Edition du Traité de l'Education des Enfans, *par M. Locke*. Juin, 1353.
* Dictionnaire de Médecine, T. II. Juillet, 1541.
* Elémens de Physique démontrés mathématiquement, traduit de *Guill. s'Gravesande*. Juil. 1542.
* Traité de l'Académie Royale de Chirurgie, traduit en *Holl.* Juillet, 1546.

* Abrégé des Mathématiques du Profeſſeur Wolf. Juillet, 1546.
* *Bartholomæi Caſtelli Lexicon Medicum*, &c. Editio noviſſima. Juillet 1546.
* Addition au Mémoire de M. Bruhier touchant les enterremens precipités. Août. 1721.
* Les Beaux Arts réduits à un même principe. Septembre, 1922.
* Dictionnaire Abrégé de Peinture & d'Architecture. Sept. 1923.
* Expériences & Démonſtrations faites à la Salpétriere & à S. Côme. Septembre, 1925.
* Mémoire ſur la Maladie des Bœufs du Vivarais. Oct. I. vol. 2097.
* Projet du ſieur Pinſon pour la perfection des Moulins. Octob. I. vol. 2109.
* Programme de l'Académie des Sciences de Rouen pour l'année 1747. Oct. I. vol. 2114.
* Examen des Chirurgiens. *En Portugais*. Oct. I. Vol. 2120.
* *Theatrum Anatomicum Anima*- *Décembre* 1746.

lium, *Planarum*, &c. Oct. I. vol. 2120.

* L'Ecole de la Jeunesse, Oct. I. vol. 2121.

* Le triomphe de Copernic, Oct. I. vol. 2121.

* Tableaux exposés dans le Salon du Louvre, Oct. II. vol. 2307.

* Almanach & Calendrier journalier, perpetuel & universel, *par M. Larcher*, Décem. I. vol. 2675.

* Essai sur l'Electricité des corps, *par M. l'Abbé Nollet*, Décem. I. vol. 2678.

* Mémoire sur le laminage de plomb, *par M. de S. Albine*, Décem. I. vol. 2679.

* Elemens d'Algebre, *par M. Clairaut*, Décem. I. vol. 2680.

* Programme de l'Académie de Dijon pour le prix de 1747, Décembre I. vol. 2695.

* Remede de Madame de Lestrade Décembre I. vol. 2697.

* *Elémens de Géométrie*, par M. Audierne, Décem. II. vol 2857.

Décembre 1746.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POÉSIE, GRAMMAIRE.

Bibliothéque Poëtique, tomes IV Janvier 89.
Extrait d'une Lettre de M. le Cardinal Querini sur le Poëme de Fontenoy, Janvier 123.
Musæ Rhetorices, *par le R. de la Sante*, Janvier 143.
L'origine & le progrès des Gardes du Corps, Poëme *par M. Manger*, Janvier 152.
La Campagne du Roi en 1745, Poëme, Mars 532.
Discours prononcé à l'ouverture des Audiances de la Cour des Aydes de Montpellier, Avril II. vol. 959.
Introduction à la Syntaxe Latine, *par Jean Clarke*, Avril II. vol. 912.
Poësies de M. de la Monnoye, Mai 965.
Le Théatre Anglois, Tome III. Juillet 1370.

Poëſies diverſes, par M. de Bologne; Octobre I. vol. 2010.
Lettre de M** au ſujet de la traduction des Eclogues de Nemeſien & de Calpurnius, Octobre VI. vol. 2123.
Diſcours de M. l'Evêque d'Agen pour l'ouverture des Seances de l'Académie de Bordeaux; Oct. II. vol. 2129.
La Henriade traveſtie; Octobre II. vol. 2171.
Hiſtoire du Théatre François, tome III. Novembre 2415, tome IV. Décembre I. vol. 2567 tome V. Décembre II. vol. 2808.
* Le Temple de la Gloire; Janvier 174.
* Nouvelles Etrennes contenant un recueil de fables choiſies ſur de petits airs connus &c. Janvier 175.
* *Oratio de iis quæ ad Eloquentiam tum ſacri, tum Profani codices conferunt, preſidiis.* Fevrier 378.
* Piéces de vers envoyés de Gien *Decembre* 1746.

aux Auteurs des Mémoires de Trevoux, Avril I. vol. 758.
* Les Poësies de Jean Moonnan. *Holl.* Avril I. vol. 762.
* Poësies Chronologiques des Comtes de Hollande, *Holl.* Avril I. vol. 762.
* *Hezychii Lexicon, &c.* Avril I. vol 763.
* *Colores Nevvtoniani Carmen*, Avril I. vol. 764.
* Panégyrique de Louis XV. Av. II. vol. 935.
* *Ludovico Victori moderato, oratio*, Avril II. vol. 940.
* Alzaïde Tragédie, *par M. Linant*, Avril II. vol. 945.
* *Homeri opera omnia Græce & Latine, &c.* Avril II. vol. 948.
* Essai de Rhetorique Françoise. Avril II. vol. 955.
* *Ex bello quod anno proximè elapso gestum est, gerendi hoc anno belli, quale omen repeti possit*, *Oratio.* Mai 1131.
* Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la réception de M. de Voltaire, Juin 1339.

* Œuvres de Boileau 4°. 2 vol. nouvelle Edition, Juillet 1541.
* L'Horace du P. Sanadon, Juillet 1541.
* Novus linguæ latinæ Thesaurus, Juillet 1545.
* Nouvelle méthode contenant en abregé tous les principes de la Langue Italienne, Août 1724.
* *Jacobi Vanierii è soc. Jesu, prædium rusticum*, nouvelle Edition, Septembre 1922.
* Exercice de Grammaire, *par M. Ch. D. Mitouars*, Octobre II. v. 2117.
* Disputes classiques pour l'instruction des Ecoliers, *en Portugais*, Octobre II. vol. 2120.
* Œuvres Poëtiques & Oratoires de l'Académie des Anonimes de Lisbonne, *en Portugais*, Octobre II. vol. 2121.
* *Nova linguæ Græcæ rudimenta & Clavis, &c.* Octobre I. vol. 2121.
* Paradigmata declinationum & conjugat. Græc. Octobre I. vol. 2121.

* Cornelii Valerii Vonk lectionum latinarum libri duo, Octobre I. vol. 2122.

*Quinti Horatii Flacci Carmina nitori suo restituta, Novem. 2496.

* *La Gierusalemme liberata di Torquato Tasso*, nouvelle Edition. Novembre 2494.

* Discours prononcé dans l'Académie Françoise à la réception de M. de la Ville, Novembre 2500.

* Ode à M. l'Archevêque de Paris, Novembre 2504.

* Les Œuvres de Virgile en Latin & en François, tome I. Décembre I. vol. 2677.

* Piéces d'Eloquence & de Poësie qui ont remporté le prix, au jugement de l'Académie Royale de Pau, Décembre I. vol. 2684.

§. X I.

CRITIQUE, MÉLANGE, HISTOIRE LITTERAIRE.

Réponse à un article des nouvelles *Decembre 1746.*

Litteraires du Journal de Tre-
voux du mois d'Octobre 1745,
sur la vie de M. Babin, Avril II.
vol. 917.
Bibliotheque Françoise par M.
l'Abbé Goujet, VI premiers
vol. Mai 1036, tome VII.
VIII. Juin 1219, tome IX,
Juil. 1400. T. X, Août 1579.
Lettre d'un François III. vol. Mai
1075, Juin 1185.
Extrait d'une lettre de M. Gouye
de Longuemare aux Auteurs de
ces Mémoires, Juin 1251.
Notice des Manuscrits de l'Eglise
Métropolitaine de Rouen, *par
M. l'Abbé Saas*, Juillet 1646.
Vita e lettere di Amerigo Vespucci,
Septembre 1879.
La vie de Properce, Octobre II.
vol. 2181.
Histoire littéraire de la France T.
VII, Octobre II. vol. 2226,
Novembre 2384.
*Pinacotheca Virorum litteris illus-
trium*, Recueil de portraits & d'élo-
ges des personnes illustres dans les
Décembre 1746.

Lettres, &c. Décembre I. vol. 2513.

* Lettre au P. B. sur un ancien Commentaire d'Homere trouvé à Venise, Mars 568.

* Lettre au même sur un mauvais Livre, intitulé *l'Art d'aimer*, Mars 571.

* Bibliothéque Portugaise I. vol. Avril I. vol. 740.

* Recueil d'Enigmes & de Logogriphes, Juillet 1539.

* *Nuovo Dizionario scientifico e curioso, &c.* Juillet 1545.

* Sujet d'Eloquence & d'Histoire proposés par l'Académie de Soissons, Août 1734.

* Vie de Mecenas, *par M. Richer*, Octobre I. vol. 2105.

* Eloge du Sgr. D. Franc. Xavier Menezez Octobre I. vol. 2120,

* Réponse à la Critique de M. l'Abbé Saas sur le catalogue de la Bibliothéque du Roi, Oct. II. vol. 2294.

TABLE DES ARTICLES
du II. vol. de Décembre 1746.

ART. CXXXV. *Idea de una Nueva Historia general de la America Septentrional &c.* Plan d'une nouvelle Histoire de l'Amérique Septentrionale, &c. page 2705.

ART. CXXXVI. *Essai d'Eclaircissemens où tous les points de controverse sont decidés par le principe de l'infaillibilité de l'Eglise Romaine, &c.* 2718.

ART. CXXXVII. *Explication d'un texte de Virgile*, 2732.

ART. CXXXVIII. *Histoire générale des Voyages*, T. II. 2743.

ART CXXXIX. *Pieces qui ont remporté le prix de l'Académie des Sciences sur la meilleure maniere de construire le Cabestan*, 2761.

ART. CXL. *Le Spectacle de la Nature*. T. VII. 2776.

ART. CXLI. *Assemblée publique de l'Académie de Lyon* 2787.

A r t. CXLII. *Histoire du Théatre François*, T. V. 2808.

A r t. CXLIII. *Institutions Astronomiques, &c.* Suite de l'Article CXXII. au mois de Novembre 2836.

A r t. CXLIV. Nouvelles Littéraires 2857.

A r t. CXLV. Catalogue de tous les Livres dont on a parlé durant l'année 1746. 2861.

Errata pour le premier volume de Décembre 1746.

PAge 2621. ligne 23, 1579 *lisez* 1599.
2653, lig 16, moins, *lisez*, Mois.
2680, lig. 3, pratiqne, *lisez*, pratique
2688, lig. 11, dont avons, *lisez*, dont nous avons.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4650